NEUCHATEL — No 133 (24 PAGES) UN NUMÉRO 30 CENTIMES MARDI 11 JUIN 1968

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

RUE SAINT-MAURICE 4 ● PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE ● TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE . FONDÉ EN 1738

LES IDÉES ET LES FAITS

Un génocide

Il est des points névralgiques sur le globe dont personne ne parle. Ainsi du Soudan où la lutte contre les chrétiens se poursuit. On préfère gémir sur le sort des agresseurs nord-vietnamiens. La prétendue « conscience universelle » est ainsi faite qu'elle intervient toujours à sens unique. Mais un des plus grands scandales est qu'elle se soit tue à propos du massacre des Ibos, tribu nigérienne de tradition catholique, de la part du gouvernement central de Lagos. A telle enseigne que, las de l'oppression et des persécutions dont ils étaient victimes, les Ibos se sont révoltés et se sont érigés en Etat indépendant, le Biafra. Mais il leur a fallu entrer en guerre ouverte avec le Nigeria.

Cette lutte dure maintenant depuis plus de dix mois et elle est marquée par une cruauté extrême. La partie n'est pas égale. Au commencement, les Ibos tenaient solidement leur capitale Enugu ; mais ils ont dû l'évacuer devant un adversaire plus nombreux et disposant d'un armement beaucoup plus considérable. Car ce n'est pas là le moindre aspect du scandale que nous dénonçons que cet armement est fourni au gouvernement de Lagos à la fois par l'Angleterre et par les pays de l'Est. La première espère maintenir l'unité de la fédération nigérienne, sa construction qui s'est révélée pourtant une construction factice, comme tant de pays africains émancipés depuis les années soixante. Les seconds nourrissent bien entendu des arrière-pensées en vue d'établir un régime révolutionnaire dans ce pays.

Mais ce qui est arrivé, c'est qu'en plus des massacres auxquels ils s'étaient déjà livrés, les Nigériens ont bombardé sauvagement, grâce à une aviation moderne, les villages du Biafra où s'était retirée la population civile, accumulant encore plus de cent mille morts, d'après les chiffres donnés. Au train où vont les choses, on assiste à un véritable génocide. Fait paradoxal, et qui ressortit toujours au scandale susmentionné, ce n'est ni l'Amérique, ni l'Europe, ni l'ONU qui se sont émues de ce triste état de choses. C'est en Afrique même qu'ont été enregistrées de louables réactions. Quatre nations du continent noir, la Tanzanie, le Gabon, la Côte-d'Ivoire, la Zambie, quitte à se mettre à mal avec Lagos, ont reconnu le Biafra en tant qu'Etat indépendant.

Cette réaction a du moins eu un premier résultat. C'est qu'elle a amené le Nigeria à se mettre à la table des négociations lesquelles se sont déroulées à Kampala, capitale de l'Ouganda. Le malheur est que celles-ci viennent d'échouer, de par l'intransigeance des dirigeants de Lagos qui entendent que le Biafra réintègre la Fédération. Or, pour les Ibos, c'est la persécution qui se poursuivra, débouchant sur la mort lente. Dans ces conditions, malgré leurs faibles moyens, ils préfèrent poursuivre la lutte sous forme de guérilla, avec le courage qui les caractérise. Ce qui nous insurge le plus, c'est l'impassibilité de l'ONU et l'indifférence de son secrétaire général, M. Thant, devant cette agression dont est l'objet un petit peuple. L'on se demande à quoi servent les grand principes.

René BRAICHET

La consultation populaire « dont tout dépend »

2281 CANDIDATS S'AFFRONTERONT LE 23 JUIN POUR LE PREMIER TOUR DES LÉGISLATIVES FRANÇAISES

Ni Bidault ni Soustelle ne sont sur les rangs

Depuis dimanche minuit, les listes de candidats sont closes. La campagne électorale est ouverte pour les scrutins des 23 (premier tour) et 30 juin, la consultation populaire de laquelle, selon le général De Gaulle « tout dépend ».

2281 candidats se disputeront les 487 mandats de députés à l'Assemblée nationale. Cela fait près de cinq candidats par siège de député. En réalité, le nombre des candidats est surtout important dans la

Notre téléphone de Paris

région parisienne où par exemple M. René Capitant, député du Quartier latin sortant, n'a pas moins de douze concurrents. En province, au contraire, ne s'affrontent que les candidats des grands partis, les sans-parti ou « fantaisistes » sont rares.

La surprise a été l'apparition d'une nouvelle formation politique « Technique et démocratie » qui présente plus de 75 candidats. « Technique et démocratie » est un « club » réunissant surtout des technocrates, qui a refusé d'adhérer à la convention des clubs de François Mitterrand et ne fait donc pas partie de la Fédération de la gauche, mais se situe lui-même « au centre gauche ».

Un autre « club » de formation récente, « Objectif 72 », fondé par l'ancien ministre M.R.P. du général De Gaulle Robert Buron également centre gauche, ne participe pas à ce que son fondateur appelle le « scrutin de l'intoxication et de la peur ».

L'ancien ministre gaulliste de l'agriculture, Edgar Pisani, qui avait voté la censure avec la gauche et créé le mouvement de la réforme a une quarantaine de candidats.

Jean DANÈS

(Lire la suite en dernière page)

Alors que Dutschke est à Zurich pour se soigner, son agresseur tente de se tuer

ZURICH, (ATS). — Rudi Dutschke, le chef des étudiants berlinois d'extrême gauche, est arrivé hier matin à l'aéroport de Zurich-Kloten. Il suivra un traitement médical dans la ville de la Limmat.

On sait que Rudi Dutschke avait été victime d'un attentat en avril dernier et qu'il fut hospitalisé pendant plus de huit semaines.

Un médecin de l'hôpital de Berlin-Ouest dans lequel Rudi Dutschke a été soigné pendant plus de huit semaines, a déclaré que la santé du patient pouvait être qualifiée de bonne.

En outre, certaines améliorations ont été remarquées en ce qui concerne les facultés de mémorisation de Dutschke. Toutefois, une longue période sera nécessaire jusqu'à ce que les difficultés rencontrées aient complètement disparues.

Lors de son séjour en Suisse, Dutschke poursuivra l'entraînement de mémorisation entrepris déjà à Berlin.

Dans le même temps on apprenait que Joseph Bachmann, âgé de 23 ans, auteur de l'attentat perpétré contre Dutschke, avait tenté de se donner la mort dimanche matin dans sa cellule.

Les autorités judiciaires de Berlin-Ouest ont déclaré qu'un fonctionnaire de la prison préventive avait découvert Bachmann alors qu'il avait tenté de s'étrangler au moyen d'un câble électrique, et lui avait aussitôt porté secours.

Bien qu'ayant avoué avoir voulu tuer Dutschke, Bachmann prétend maintenant qu'une dispute avait éclaté entre eux, lors d'une discussion.

Ceux qui se mouillent

Venus reprendre leur travail, des milliers d'ouvriers de chez Citroën, à Paris, ont été copieusement arrosés par leurs camarades grévistes, retranchés à l'intérieur de l'usine. Lire nos informations en dernière page.

(Téléphoto AP)

Grâce au lieutenant Graf les émeutiers américains n'y verront que des... bulles

PHILADELPHIE (AP). — Le lieutenant Graf, 24 ans, de la garde nationale de Pennsylvanie, pense avoir mis au point une arme parfaite et absolument inoffensive de lutte contre les émeutiers.

Pour cela, il emploie simplement de l'eau et du savon, qu'un canon de sa fabrication, monté sur une voiture, envoie sur les émeutiers, lesquels se trouvent brusquement environnés de montagnes de bulles. Le lieutenant Graf a essayé dimanche cette arme sur ses hommes et les résultats ont été très concluants. « Dès que vous marchez là-dedans, déclare l'inventeur, vous ne savez plus où vous êtes. Vous êtes totalement désorienté et sans poids ». Le lieutenant avait eu l'idée de cette arme originale après les émeutes de Pittsburg à la suite de l'assassinat de Martin-Luther King. La mise au point du canon a coûté 90,000 francs.

Sur les tombes des frères Kennedy assassinés

Des milliers d'Américains ont accompli à Arlington le pèlerinage du souvenir

WASHINGTON (AP). — Près de 60,000 personnes se sont rendues, dimanche, sur la tombe du sénateur Robert Kennedy, au cimetière national d'Arlington. Parmi les premiers visiteurs du matin se trouvait Mme Ethel Kennedy, veuve du sénateur assassiné, accompagnée d'un de ses dix enfants, Joseph, 15 ans.

Voilée de noir, portant à la main une fleur qu'elle déposa sur la tombe, la jeune femme, agenouillée, pria longuement. Puis elle parcourut lentement les dix-sept mètres la séparant de la sépulture de son beau-frère, le président John Kennedy, assassiné en novembre 1963.

Là aussi, elle s'agenouilla et pria.

Les visiteurs et touristes défilèrent en silence pendant toute la journée. La foule était si dense qu'il avait fallu la canaliser sur six rangs. Bon nombre d'entre ces gens ignoraient où se trouvait la tombe du sénateur et devaient se renseigner auprès de soldats en faction.

La sépulture n'est, en effet, provisoirement marquée que par une croix blanche et un petit bouquet. Un mémorial sera ultérieurement édifié. A proximité de la tombe, sur une levée de terrain dominant le cimetière, les gerbes et couronnes venues de toutes parts avaient été disposées.

Le chemin qui mène à la tombe du sénateur Kennedy conduit également à celle du président Kennedy, extrêmement proche.

DE TOMBE EN TOMBE

Dans l'après-midi, Mme Jacqueline Kennedy, accompagnée de ses deux enfants, Caroline et John-John, s'est rendue directement sur la tombe de son mari, le président John Kennedy, puis, après y avoir prié, elle s'est dirigée vers celle de son beau-frère. Elle a ensuite reconduit ses enfants vers le tombeau de leur père, où elle s'est à nouveau mise en prière.

De nombreux membres de la famille Kennedy se sont rendus aussi dans la journée à Arlington, et parmi eux la sœur de Mme Jacqueline Kennedy, la princesse Lee Radziwill, et son mari.

Mme Rose Kennedy, la mère du sénateur et du président assassinés, avait regagné sa résidence du Cap-Cod aussitôt après les funérailles. A son arrivée à l'aéroport, elle a été accueillie par quelque deux cents personnes, qui ont observé un strict silence.

Le président Johnson et Mme Johnson ont assisté, à la Maison-Blanche, à un service religieux privé célébré par l'évangéliste Billy Graham.

LES BLESSÉS

Trois des cinq personnes qui ont été blessées lors de l'attentat contre Robert Kennedy ont pu quitter l'hôpital où elles étaient soignées.

Il s'agit d'Ira Golstein, 19 ans, d'Irwin Stroll, 17 ans, et d'Elisabeth Evans, 43 ans.

Les deux autres, Paul Schrade, atteint à la tête, et William Weisel, touché au côté gauche, sont dans un état satisfaisant et pourront regagner leur domicile dans quelques jours.

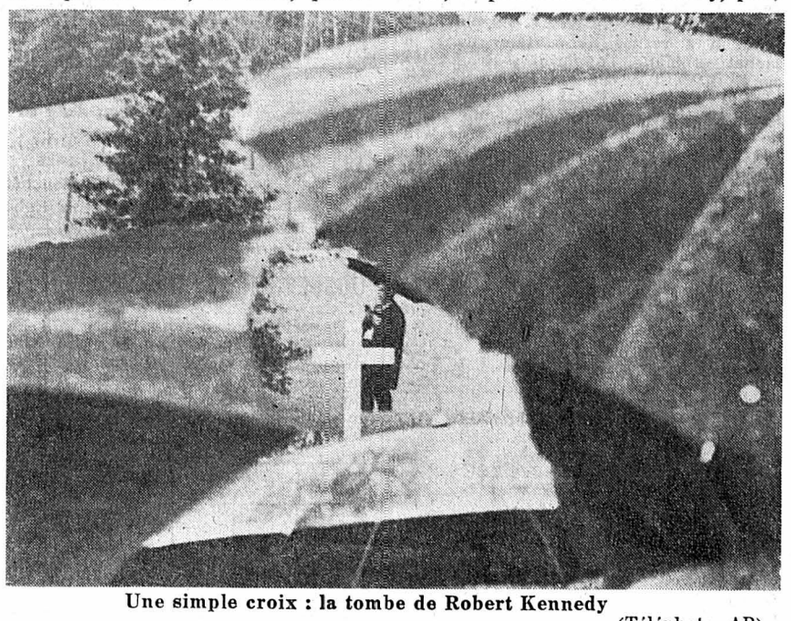

Une simple croix : la tombe de Robert Kennedy

(Téléphoto AP)

SCANDALEUX

Le chauffeur particulier du sénateur Robert Kennedy, M. Lee Morrow, a été attaqué et dévalisé dimanche matin alors qu'il rentrait chez lui après les funérailles de son maître.

Sept jeunes gens l'ont frappé et lui ont pris son portefeuille, à moins de 200 mètres de son domicile qu'il regagnait après avoir travaillé sans interruption pendant près de 24 heures.

Assassin présumé du pasteur Martin-Luther King

RAY ENTEND LUTTER PAR TOUS LES MOYENS CONTRE LA DEMANDE AMÉRICAINE D'EXTRADITION

LONDRES (AP). — Au cours d'une audience préliminaire qui a duré moins de deux minutes, le tribunal londonien de Bow-Street a décidé que James-Earl Ray, assassin présumé du pasteur Martin-Luther King, qui, sous le nom de George Sneyd a été arrêté samedi dernier à l'aéroport de Londres, devra demeurer en prison pendant huit jours sans possibilité de libération sous caution.

Ray était accusé de détention de faux passeport et de possession illégale d'une arme chargée.

Au cours de cette brève audience, Ray a indiqué son intention de lutter par tous les moyens contre la demande américaine d'extradition. Portant un costume bleu marine et une chemise bleu pâle, il a paru fort calme, les mains constamment croisées dans le dos.

L'accusation a été présentée par M. Tommy Butler, « superintendant » de Scotland Yard qui a relaté comment « Sney » a été appréhendé à l'aéroport d'Heathrow où il attendait un avion pour Bruxelles, où il espérait se faire enrôler comme mercenaire. Il a précisé qu'il avait sur lui deux faux passeports canadiens.

La foule se presse devant l'immeuble du tribunal de Bow-Street, à Londres, où l'assassin présumé du pasteur King a comparu.

(Téléphoto AP)

Selon Ian Covin, reporter au « Daily Telegrap », Ray lui aurait téléphoné à plusieurs reprises sous l'identité de Sneyd en lui faisant part de son intention de s'engager comme mercenaire pour l'Angola où il disait vouloir rejoindre son frère.

Colvin téléphona alors à un recruteur britannique, le major Allistair Wicks qui déclara ne connaître aucun mercenaire du nom de Sneyd.

FOUILLÉ

Pour cette audience, des mesures extraordinaires de sécurité avaient été prises. C'est ainsi que, alors que l'audience n'était prévue que pour 10 heures, dès 7 h 30, Ray avait été extrait de sa cellule du commissariat de Cannonrow et il avait été amené dans l'immeuble de Bow-Street bien avant que la foule — 300 personnes environ — ne se masse devant. En outre, tous ceux qui ont pénétré dans la salle — magistrats compris — ont été fouillés.

M. Fred Winson, ministre-adjoint de la justice des Etats-Unis, arrivé dimanche à Londres pour activer la procédure d'extradition, a assisté aux débats sans prendre la parole.

Sneyd a été emmené sous bonne garde à la prison de Brixton, établissement pénitentiaire de haute surveillance.

(Lire la suite en dernière page)

Il fera hurler les sociologues

Son opinion fera peut-être frémir les philosophes, rougir les sociologues, hurler d'indignation les intellectuels. Mais on la rencontre assez fréquemment chez l'homme de la rue pour qu'elle mérite, elle aussi, d'être reproduite. C'est un lecteur, M. A. R. de Boudry, qui l'exprime, en ces termes :

« Pour faire suite aux événements que nous venons de connaître, spécialement violents et scandaleux à l'étranger, l'on reste songeur devant la carence des responsables de l'ordre face aux meneurs, dont il vaut mieux taire les noms, pour ne pas leur donner à croire qu'ils ont trop d'importance. Il serait temps que l'opinion publique réagisse sévèrement contre de tels excès, au lieu de toujours les excuser et de dire « C'est la jeunesse ». Il faut que jeunesse se passe, d'accord. Mais dans des limites raisonnables.

« Les jeunes sont-ils donc si intelligents qu'il faille vraiment tout réformer ? Ou sont-ils moins capables que leurs aînés, pour qu'il faille supprimer les examens de fin d'études ? On veut nous faire croire que les temps vécus jusqu'à ces jours derniers étaient sans intérêt, puisqu'il faut tout changer maintenant. La première réforme qui s'impose actuellement, semble-t-il, c'est de faire aussi comprendre aux jeunes que le temps de la rigolade est terminé, et qu'il va falloir travailler, et travailler très dur pour maintenir sa place au soleil. Car les cadres de demain doivent être à la hauteur des responsabilités qui les attendent. Le pays n'aura que faire de patrons, directeurs et employés qui s'entendraient mieux à utiliser les machines à sous que la règle à calcul.

» Les études, c'est bien joli. Mais qui les paie ? Il serait temps que la plupart de ces jeunes gens, qui pensent que tout leur est dû, apprennent un peu à connaître la valeur de l'effort et de l'argent. Pour cela, il y a un bon moyen : le gagner soi-même. Ils apprécieraient peut-être un peu mieux les sacrifices que font leurs parents, pour leur assurer ce bien-être dont ils se montrent si souvent peu reconnaissants. Les réformes s'imposent, c'est vrai ; mais elles doivent venir d'en haut et non d'en bas. Que les meilleures moyennes l'emportent, et que ceux qui ne passent pas le cap des épreuves apprennent un métier manuel. Ils n'en mourront pas... »

p.p.c. R.A.

Lire aujourd'hui

Grand conseil neuchâtelois

Université... et Fer-à-Cheval

(Lire page 3)

La participation au scrutin lors des élections communales

(Lire page 12)

AFFAIRE KOELLA : NOUVEAU VERDICT NOUVEAU RECOURS

(Lire page 23)

Pages 2, 3, 6, 7 et 8 : L'actualité régionale
Pages 14 et 16 : Les sports
Page 21 : Le carnet du jour / Les programmes radio-TV / Les bourses
Page 23 : L'actualité nationale

A la fin de la semaine, la société de musique «La Cécilienne» du Landeron fêtera son centenaire

(c) La vendange de l'année 1868 était à la cave lorsqu'un groupe de Landeronnais se rassemblèrent pour réaliser le vœu qu'ils formaient depuis un certain temps déjà : fonder une société de musique. Sous le nom de « Cécilienne », ce groupement s'organisa avec enthousiasme pour pratiquer l'art musical, le développer et contribuer à l'agrément de la localité.

Parmi les membres fondateurs, il faut tout d'abord nommer M. Clément Varnier qui présida le premier comité et resta à son poste jusqu'en 1913, soit durant 45 ans. C'est là un acte de fidélité et de persévérance qui ne se reproduira pas de si tôt. Aux côtés du président, mentionnons M. J.-D. Melet qui prit la baguette pour lancer ce corps de musique naissant. Les autres membres fondateurs sont MM. Paul Fischer, Charles Widerkert et Paul Ruedin.

CINQ CONCOURS FÉDÉRAUX

Dès 1923, la Cécilienne se montre très assidue aux fêtes des musiques neuchâteloises. Treize fois, elle y participe. Elle prend également part à plusieurs fêtes de district. Dès 1931, elle concourt aux fêtes fédérales. A cinq reprises, ses efforts furent couronnés de succès, dans l'ordre, Berne, Lucerne, Fribourg, Zurich et enfin Aarau. De ce dernier concours, elle revint en 1966 avec une couronne or et palmes or, en 2me catégorie. Quatre fois déjà, elle a dû renouveler ses équipements et sa bannière. Mais pour marquer son centième anniversaire, cette vaillante société a jugé nécessaire de doter ses membres de nouveaux instruments. C'était une entreprise redoutable, puisque la dépense s'élève déjà à 36,000 francs et qu'il reste un certain effort à fournir pour couvrir la facture. La fanfare groupe à ce jour 51 membres actifs sous la présidence de M. Jean-Marie Cottier et la direction de M. Edgar Girardin.

BRILLANTES MANIFESTATIONS

Il est temps de décrire brièvement les manifestations du Centenaire qui se dérouleront les 14, 15 et 16 juin. Le vendredi soir, la Musique de la Ville de Berne défilera de la gare à la place de fête. Elle présentera son concert de gala à la cantine sonorisée.

La soirée du samedi sera ouverte par la fanfare de la Neuveville. Puis, il appartiendra au trio acrobatique et burlesque de René Déran, « Les Dgyms », de présenter ses attractions sous le titre « Rires et chansons ». Evidemment que la danse prolongera ces deux nuits de liesse jusqu'au petit matin.

La fanfare de Villers-le-Lac sera l'hôte officiel du dimanche. Dès le matin, elle assistera à l'hommage aux disparus. Puis ce sera la réception à l'hôtel de ville avec l'éloge aux vétérans et le concert apéritif à la cantine. Après le banquet une dizaine de sociétés invitées, dont la « Militaire » de Neuchâtel, défileront dans les rues et se produiront ensuite à la halle de fête. La manifestation sera terminée en une soirée villageoise animée par les sociétés locales.

Une fête de cette envergure constituera sans aucun doute un relais mémorable dans la marche ascendante que la Cécilienne du Landeron se propose de poursuivre sitôt qu'elle aura soufflé sa centième bougie.

En jouant, un enfant tombe de 3 mètres

Le jeune Yves-Gilles Baudin, âgé de 11 ans, domicilié Parcs 46, jouait hier vers 17 heures entre les immeubles 46 et 48 de cette rue. Il s'élança dans un passage entre les deux bâtiments, passage terminé par une barrière. Calculant mal son élan, l'enfant bascula et fit une chute dans le vide d'une hauteur de 3 mètres. Une ambulance l'a transporté à l'hôpital Pourtalès, souffrant de deux dents cassées, de la lèvre supérieure tuméfiée et d'éraflures aux coudes et au visage. Par la suite, l'enfant a pu regagner son domicile.

Moto contre auto

Hier à 21 h 30, M. M. J., de Neuchâtel, circulait au volant de sa voiture sur la route de la Maladière en direction de Saint-Blaise. A la hauteur du bar Maloja, il s'arrêta pour laisser passer une voiture bernoise qui sortait d'un parc en marche arrière, mais un motocycliste de Neuchâtel, M. P. S. ne put s'arrêter à temps et enfonça l'arrière de la machine. Dégâts.

Accrochage

Mme R. G. de Neuchâtel, circulait hier matin rue de l'Hôpital. Elle a embouti l'arrière de la voiture de M. C. L., employé PTT, qui avait brusquement stoppé pour laisser un autre véhicule sortir d'une place de stationnement. Dégâts matériels uniquement.

Une section de plus

Un oubli, dans notre compte rendu de l'assemblée de Pro Ticino, le 10 juin, nous a fait omettre la nouvelle section « Ticino » fondée le 8 juin par les Tessinois rentrés dans leur canton après avoir travaillé dans la Suisse du nord du Gothard.

M. J.-C.

SERRIÈRES

A la mémoire de Robert Kennedy

(c) Le « Student Club », dont le local se trouve dans le sous-sol de la salle de gymnastique, a eu la pensée délicate de fleurir le temple de Serrières pour le dimanche qui suivait les obsèques de Robert Kennedy, en souvenir de cet homme, enlevé tragiquement, et en hommage à sa mémoire.

La Société médicale de Neuchâtel aux Brenets

(c) La Société médicale de la ville de Neuchâtel qui a plus de 100 ans d'existence et compte actuellement environ 100 membres, était de passage récemment aux Brenets. Une cinquantaine de médecins et femmes de médecins s'y rencontrait. On prit l'apéritif sur un bateau puis on mangea dans un des hôtels proche de la frontière. Rappelons les buts de la société : créer des contacts, établir des relations nécessaires à la pratique de l'art médical, entre autres.

Escroquerie à Chaumont ? La marchandise est livrée... puis elle disparaît !

Il y a quelques jours, un commerçant de Gibraltar, à Neuchâtel, recevait par téléphone une commande. Il s'agissait d'aller livrer une certaine quantité de marchandises devant un chalet de Chaumont.

L'interlocuteur pria également le commerçant de prendre commande auprès d'autres collègues de différentes marchandises. La livraison se fit et tout fut déposé devant le chalet en question, dont les portes étaient fermées. Depuis, plus aucune nouvelle et la marchandise a disparu. Une enquête a été ouverte.

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
P. ROGNON - A. BARMETTLER
Fbg Hôpital 9 — NEUCHATEL

AVIS TARDIFS

Vos cadeaux de naissance
tricots, sorties de bain, bavoirs, etc.
Wettstein Gd-Rue 5 Seyon 16 Neuchâtel

XAMAX FC
Stade de Serrières
vendredi 14 juin, à 18 h 30
SPAL-XAMAX
COUPE DE L'AMITIÉ

Au tribunal de police de Boudry

Le conducteur récalcitrant avait 2,25 ‰ d'alcool dans le sang !

(c) Le tribunal de police du district de Boudry a tenu une audience extraordinaire lundi matin, sous la présidence de M. François Knoepfler, juge suppléant extraordinaire, assisté de M. Roger Richard, remplissant les fonctions de greffier.

P. L. est prévenu d'ivresse au volant. Le 10 février, dans la soirée, le prévenu sortait du Cercle de la Côte en titubant et s'apprêtait à se mettre au volant de sa voiture, arrêtée sur la place de la Fontaine, à Peseux. Quelques habitants de la localité l'ayant aperçu, ont averti la police. Pressé de rentrer chez lui, P. L. a refusé de présenter ses papiers, et il a fallu l'intervention de deux gendarmes, qui l'ont conduit au poste de police. Là, de nouveau, il a refusé de souffler dans le sachet et dans l'appareil « Breathalyzer », mais il a consenti qu'on fît venir le médecin. Celui-ci a pu alors, sans difficultés, procéder à une prise de sang et à un examen, et a déclaré P. L. moyennement ivre. L'analyse du sang a révélé 2,25 ‰ d'alcoolémie. Le tribunal condamne P. L. à trois jours d'emprisonnement et à une amende de 10 fr. Les frais de la cause, fixés à 104 fr., sont également mis à la charge du prévenu.

Une affaire a été renvoyée pour preuves. Dans une autre, concernant un accident de circulation, le tribunal a ordonné une vision locale et rendra son jugement ultérieurement.

LE LANDERON

Les 50 ans de la fabrique Bernard Steffen

Pour fêter le cinquantième anniversaire de sa fondation, la Fabrique Bernard Steffen, fournitures d'horlogerie, a convié son personnel à une excursion très réussie à bord de la « Ville d'Yverdon » sur la Thielle, le lac de Neuchâtel, la Broye et le lac de Morat. A cette occasion, M. Bernard Steffen a remis un cadeau-souvenir à chacune des personnes employées à son service. Le personnel a répondu à ce geste en offrant à la direction une belle pièce gravée.

Naissances

Monsieur et Madame Michel WAGNIÈRES - DREIER et Patrick ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Christian - Philippe

8 juin 1968

Maternité Cadolles — Pré-Landry 7 Boudry

Monsieur et Madame Georges-Alain HUGLI-HUG et Laurence ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils et frère

Christian

10 juin 1968

Hôpital de Landeyeux — Les Jonchères B Bevaix

Monsieur et Madame Helmut WAGNER-ROGNON ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Sandra

10 juin 1968

Hôpital de Flawil — Kirchstrasse Block 5

Krankenhausstrasse 23 — Gossau (Saint-Gall)

Près des Vieux-Prés

Un automobiliste chaux-de-fonnier sans connaissance

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 23 h 20 M. Walter Deneys, domicilié à la Chaux-de-Fonds, circulait au volant de son automobile sur la route communale des Vieux-Prés en direction de Cernier. Arrivé dans le virage à droite au lieu dit « Haut-du-Mont », il a perdu le contrôle de sa machie, vraisemblablement à la suite d'un excès de vitesse. A la fin du virage, sa voiture a quitté la route et s'est écrasée de plein fouet contre un sapin bordant la chaussée sud, soit à gauche de la route par rapport à son sens de marche.

Portant des blessures sur tout le corps, M. Deneys a été transporté sans connaissance à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds au moyen de l'ambulancedu Val-de-Ruz.

La voiture est complètement démolie. A toutes fins utiles, une prise de sang a été ordonnée et le permis de conduire séquestré.

CHEZARD - SAINT-MARTIN

Les tireurs de Cernier se distinguent

(c) Les tirs à 300 mètres étant interdits au stand de Cernier, les hommes astreints aux tirs obligatoires ont tiré au stand de Chézard - Saint-Martin, samedi. Ils ont tous réussi leurs tirs.

Ont obtenu la mention avec 82 points et plus : Gaston Cuche, 89 ; Michel Singer, 86 ; Marcel Spack, 86 ; Paul Stauble, 86 ; Jean-François Godio, 85 ; Robert Favre, 84 ; Benoit Perrenoud, 84 ; Willy Schleppi, 84 ; André Desaules, 82 ; Werner Schneider, 82.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 6 juin. Bonhôte. Jean-Gabriel, fils de Jean-Daniel, pharmacien à Cornaux, et d'Adeline-Monique-Cécile, née de Coulon ; Bonhôte, Laure-Béatrice, aux mêmes. 7. Burri, Philippe, fils d'Arthur, garagiste à Rochefort, et de Rose-Marie- Thérèse, née Béguin ; Muzzarelli, Stefano, fils de Francesco, manœuvre à Hauterive, et de Carolina, née Cioni ; Pituello, Ermes, fils de Napoleone-Graziano, cimentier à Hauterive, et d'Amelia-Caterina-Vittoria, née Sudero ; Besse, Francine, fille de Jean-Pierre, agriculteur à Mur, et de Berthe-Anna, née Steiner ; Guinchard, Pascale-Constance, fille de Claude-René-Frédéric, fonctionnaire cantonal à Neuchâtel, et de Jocelyne-Yvette, née Freiburghaus ; Guinchard, Gilles-Camille-René, aux mêmes ; Chenin, Carole-Fabienne, fille de Jean-Pierre-René, régleur au Landeron, et de Micheline-Germaine, née Imer ; Wagnières, Christian-Philippe, fils de Michel-Claude, employé à Boudry, et de Renate-Gertrude, née Dreier. 8. Béguin, René-Roger, fils de Bernard-Henri, comptable à Boudry, et de Luciana-Ismael, née Rieder ; Favre, Catherine, fille de Robert-Abraham, agriculteur à Enges, et de Denise-Françoise, née Schertenleib. 9. Klezar, Stephan, fils de Siegfried, technicien-électricien à Neuchâtel, et de Rosa, née Kainz.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — 10 juin. Sebastiani, Elio, mécanicien, et Mossutti, Marina-Carla-Maria, les deux à Neuchâtel ; Gnägi, Frédéric-Walter, chimiste à Lausanne, et Scanio, Marina-Claudine-Hélène, à Lausanne, précédemment à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 6 juin. Ducommun, André-Richard, né en 1901, transporteur à Neuchâtel, époux de Susanne-Augusta, née Bétrix. 7. Vuilleumier née Zimmermann, Germaine-Alice, née en 1897, ménagère à Neuchâtel, épouse d'Edmond-André. 8. Berger, Rosa, née en 1890, ancienne infirmière à Neuchâtel, célibataire. 9. Ruprecht, Albert, né en 1891, aide d'exploitation à Neuchâtel, époux de Lina-Esther, née Hämmerli ; Bellenot née Freymond, Elise, née en 1892, ménagère à Neuchâtel, épouse d'Oscar.

La C. C. A. P.
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 5 49 92 Neuchâtel
Agent général Chs Robert

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 10 juin 1968. — Température : moyenne 14,9 ; min. : 9,6 ; max. : 19,4. Baromètre : moyenne : 720,1. Eau tombée : —. Vent dominant : direction : nord-est ; force : modérée. Etat du ciel : nuageux, clair le soir.

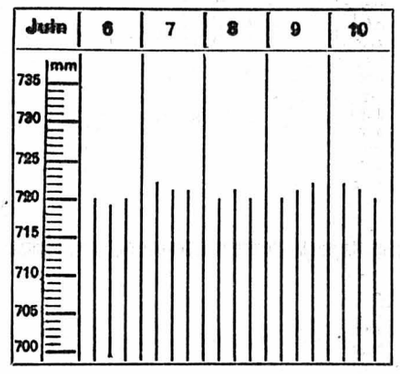

Niveau du lac 10 juin à 6 h 30 : 429,19

Température de l'eau 14°

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : Le temps sera ensoleillé dans l'ouest de la Suisse et en Valais. En revanche les nuages seront encore assez abondants dans l'est et les Grisons, où des averses restent probables. En plaine, la température atteindra 6 à 11 degrés en fin de nuit et 15 à 21 degrés l'après-midi selon l'ensoleillement. La bise continue de souffler en plaine, modérée sur le bassin du Léman, faible ailleurs. En montagne le vent est modéré du secteur nord et l'isotherme de zéro degré se trouve vers 2600 m.

HANNOVERSCHE ALLGEMEINDE

du 13 février 1968

LE MIRACLE DE L'AMOUR : La sexualité est une chose merveilleuse. Elle est nécessaire au mariage comme l'oxygène aux poumons. Pour ceux qui ne l'ont pas encore compris, O. KOLLE l'inculque et la rend possible à chacun ; ceux qui n'ont jamais lu cette vérité première l'apprendront au cinéma où KOLLE démontre par l'image ce qu'il est malaisé de lire ou d'écrire. Le réel ABC de l'attrait des partenaires mariés est basé sur l'attrait sexuel réciproque. Ceci s'inspire du fait que le bonheur suprême de donner et de recevoir n'est basé que sur le principe de la sensibilité.

Chasseral : par places, plus de deux mètres de neige

(c) Aussi invraisemblable que cela paraisse il est encore possible de skier dans les contreforts de Chasseral sous l'émetteur où il y a encore deux mètres et demi de neige. Sur cet emplacement exceptionnel a eu lieu samedi après-midi un concours de ski organisé par le Ski-club de la Chaux-de-Fonds. Plus de 25 participants s'en sont donné à cœur joie. Une telle compétition à cette saison de l'année, dans le Jura, méritait d'être signalée.

Cette fois c'est officiel

Ouverture de la piscine le 29 juin

(sp) Hier soir a eu lieu, au collège de Fontaines, l'assemblée générale de l'Association de la piscine du Val-de-Ruz. Nous reviendrons prochainement sur cette importante assemblée. Signalons cependant que l'ouverture de la piscine aura lieu samedi matin 29 juin, à 10 heures.

DOMBRESSON

Où iront-ils en courses d'école ?

(c) Réunie samedi dernier, la commission scolaire a accepté les projets de course préparés par le corps enseignant. Les buts sont les suivants : le saut du Doubs pour les petits ; le lac de Bret pour les 2me année ; la Ferme Robert pour les 3 et 4mes ; baignade et connaissance du pays à Chevroux pour les 5me année ; deux jours à la Montagne de Boudry par les gorges de l'Areuse et retour par Saint-Aubin pour la classe de 1re moderne et 2 me PP ; un camp de cinq jours sur la montagne de Boudry pour les filles de la classe terminale ; deux jours dans la région de Lucerne-Righi pour les garçons de la classe terminale.

CERNIER

Première communion

(c) C'est dans une église catholique comble que le curé Vial a célébré dimanche, à Cernier, une messe de première communion à laquelle participaient quarante-six enfants, vingt-quatre filles et vingt-deux garçons. De nombreux enfants qui désiraient renouveler leur communion n'ont pu y assister, faute de place. Les communiants ont chanté eux-mêmes la plus grande partie de la messe.

L'après-midi ont eu lieu une action de grâce et une prière de reconnaissance. A cette occasion, les enfants ont offert un bouquet de fleurs à la sainte Vierge.

Ces cérémonies avaient été précédées d'une retraite de trois jours, sous les auspices du père Mocellin.

Comme à l'accoutumée, c'est sur présentation d'une carte qui leur avait été remise, que les parents et amis des communiants ont eu accès à l'église toujours trop petite en ces occasions.

†

Madame Philippe Girod-Lanthemann ;
Monsieur et Madame Walter Jeker-Girod et leurs enfants, à Sion ;
Monsieur et Madame Joseph Gebistorf-Girod, leurs enfants et petite-fille, à Bâle ;
Monsieur et Madame Alexandre Ruedin-Girod, leurs enfants et petits-enfants, à Cressier et Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Charles Devaud-Girod et leurs enfants, à Genève ;
Révérende Sœur Maxienta, à Tavel (Fr) ;
les enfants et petits-enfants de feu Clémentine Van Paemel-Girod, à Bruxelles ;
les enfants et petits-enfants de feu Théobald Girod, à Lausanne et Rome ;
Madame Joséphine Cotting-Girod et sa fille, à Fribourg ;
Mademoiselle Albertine Girod, à Ecuvillens (Fr) ;
Madame Rose Portmann-Lanthemann, ses enfants et petits-enfants, à Mellisried (FR) ;
Monsieur et Madame Philippe Brügger-Lanthemann, leurs enfants et petits-enfants, à Morat,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Philippe GIROD

chef de train retraité

leur très cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 80me année après une longue et pénible maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

Neuchâtel, le 8 juin 1968.
(Parcs 105).

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mardi 11 juin, au cimetière de Beauregard à 11 heures.

Messe de requiem en la chapelle Saint-Nicolas du Vauseyon, à 10 heures.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Oscar Bellenot-Freymond ;
Madame Daisy Bellenot et ses enfants Claude et Françoise, à Paris ;
Monsieur et Madame Gaston Clerc-Bellenot et leur fils Bernard, à Berne ;
Monsieur et Madame Pierre Bellenot et leurs enfants, à Boufarick (AL) ;
Monsieur et Madame Michel Clerc-Rey, à Genève,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Oscar BELLENOT

née Elise FREYMOND

leur très chère épouse, maman, grand-maman, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 77me année, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 9 juin 1968.
(Rocher 36)

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.
Jean 13 : 14.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 12 juin.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Elle a du prix aux yeux de l'Eternel, la mort de ceux qui l'aiment.
Ps. 116 : 15.

Les parents, amis et connaissances ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Edmond BEURET

née Hélène JEANNERET

leur chère parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 76me année.

Neuchâtel, le 10 juin 1968.
(faubourg du Lac 17)

J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course,
J'ai gardé la foi.
II Tim. 4 : 7.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 12 juin.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Domicile mortuaire : chapelle de l'hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les membres et amis de l'Action biblique ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Albert RUPRECHT

leur cher frère en Christ, membre et ancien du Groupe de Neuchâtel.

Culte à la chapelle du crématoire mercredi 12 juin à 14 heures.

Le soir étant venu Jésus dit : passons sur l'autre rive.

Madame L. Sala-Franc,
ainsi que les familles parentes et alliées : Ding, Christinat, Tissot en Amérique, Aiassa, Franc et Sala,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Georgette DING

née FRANC

leur chère sœur, tante, parente et amie, survenu après une longue maladie, dans sa 92me année.

Hôpital de la Providence.

Neuchâtel, le 9 juin 1968.

L'ensevelissement aura lieu le mercredi 12 juin 1968 à 11 h. au cimetière de Beauregard.

Culte pour la famille à 10 h 30 à l'hôpital.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de l'Union PTT, section Neuchâtel - Poste, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur collègue et ami

Monsieur

Albert RUPRECHT

retraité postal

L'incinération aura lieu mercredi 12 juin.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

C'est une parole certaine et entièrement digne d'être reçue, que Jésus-Christ est venu dans le monde pour sauver les pécheurs, dont je suis le premier. Mais j'ai obtenu miséricorde.
I Tim. 1 : 15.

Madame Albert Ruprecht-Hämmerli, à Neuchâtel ;
Monsieur Pierre Ruprecht et son fils Michel, à Fribourg et à Lausanne ;
Monsieur et Madame Jacques-André Ruprecht et leurs enfants Martine, André et Christian, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Walter Ruprecht et leurs enfants, à Winterthour ;
Madame Frédéric Ruprecht, à Serrières, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ;
Madame Ernest Ruprecht, à Lucerne ;
Madame Anna Roy-Ruprecht, à Peseux ;
Madame Paul Ruprecht, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Rose Schopfer-Hämmerli, à Travers, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Berthe Schopfer-Hämmerli, à Corcelles (NE), ses enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Albert RUPRECHT

retraité postal

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que le Seigneur a repris à Lui, dans sa 78me année, après une courte maladie.

Neuchâtel, le 9 juin 1968.
(Brévards 1a)

Il nous a engendrés selon Sa volonté par la parole de vérité afin que nous soyons en quelque sorte les prémices de Ses créatures.
Jacques 1 : 18.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 12 juin.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Nous avons la douleur de faire part du décès de

Monsieur Walter RUPPERT

chef de notre agence de Genève, décédé accidentellement le 6 juin 1968.

Il a dirigé pendant 20 ans notre agence de Genève, qu'il a fait bénéficier de ses grandes qualités et de sa vaste expérience. Par son activité, il a fortement participé au développement de notre institution en Suisse romande. Nous perdons en lui un collaborateur précieux et un ami fidèle, à qui nous conserverons un souvenir reconnaissant.

Le culte aura lieu le mercredi 12 juin 1968, à 15 heures, au temple de Châtelaine, à Genève, et l'ensevelissement au cimetière d'Aïre.

Caisse-maladie suisse d'entreprises
Administration centrale
WINTERTHOUR

La Société des fabricants d'horlogerie de Fleurier et environs

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Samuel JÉQUIER

président de la société de 1931 à 1956
et président d'honneur

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le conseil d'administration et la direction de LECLANCHÉ S. A., à Yverdon

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Samuel JÉQUIER

administrateur

Ils lui gardent une profonde reconnaissance de la part qu'il a prise pendant plus de 30 ans aux affaires de la société.

L'ensevelissement aura lieu le mardi 11 juin 1968, à Fleurier.

Culte au temple, à 14 heures.

Domicile mortuaire : « La Terrasse », 2114 Fleurier.

AU GRAND CONSEIL NEUCHATELOIS

• UNIVERSITÉ : Le Conseil d'Etat entend « perfectionner les formes réglementaires du dialogue »

• FER-À-CHEVAL : Incroyable mais vrai, on en a encore discuté...

PARCE que le pain ne manque pas sur ses planches, le Grand conseil neuchâtelois s'est réuni une nouvelle fois hier matin, avant d'en faire autant le 1er juillet prochain. Cette session de printemps prend du ventre, mais il le faut bien. Présidant pour la première fois le Conseil d'Etat, M. Carlos Grosjean, ayant à sa gauche son vice-président, M. Rémy Schlaeppy, a pris place sur le fauteuil de M. Fritz Bourquin. Quant à l'autre président, M. Claude Simon-Vermot, après avoir rappelé qu'un... manteau de cuir portant l'étiquette d'une maison chaux-de-fonnière, s'ennuyait au vestiaire depuis le 22 mai, il ouvrira la séance avec un postulat traitant des problèmes universitaires. Et comme il n'y a rien de très nouveau sous ce soleil ni sous les plafonds du Grand conseil, c'est évidemment du... Fer-à-Cheval que l'on devait parler !

Après des débuts intéressants et prometteurs sur les questions universitaires ou celle, tout aussi sérieuse, de la formation préscolaire des enfants, les députés furent emmenés dans le Val-de-Travers pour patauger une nième fois dans les dernières vases du biotope chéri mais malaimé. Très sec, mais d'une sécheresse réaliste, M. Carlos Grosjean ne mâchera pas ses mots et, en fin de compte, les parties se retrouveront dos à dos. A quand la suite du feuilleton ?

L'Université ? Le 21 mai dernier, MM. Steiger et consorts avaient déposé le postulat suivant :

Le Conseil d'Etat est prié d'étudier, en collaboration avec le corps enseignant et les étudiants, une revision de la loi sur l'université et du règlement général de l'université ; les nouvelles dispositions donneront en particulier une base légale à une participation effective des étudiants à la gestion de l'université et à la rénovation de ses structures et de son enseignement.

Son auteur le développe brièvement, insistant entre autres sur l'universalité des mouvements étudiants. Tous les journaux, « même ceux de la bourgeoisie », essaient de comprendre le problème, admettant le bien-fondé des revendications étudiantes, principalement la cogestion. Par l'université, c'est la société qui est remise en question car la première doit être le ferment essentiel de la rénovation de la seconde. En conclusion, le postulat approuvé d'ailleurs par la F.E.N. serait, s'il est adopté, l'expression de la volonté du Conseil d'Etat d'apporter à l'université la base de sa revolution pacifique. A son tour, **M. P. Hirsch (soc.)** rappelle que ce n'est que lorsque les étudiants manifestent que le grand public prend conscience. Par exemple, les avertissements n'ont pas manqué dans ce Grand conseil ainsi une déclaration d'un député radical il y a quelques années.

UN CERTAIN AVEU...

Le 29 mars 1965, à propos du rapport sur le développement de l'université, le groupe socialiste lançait aussi d'autres avertissements et M. Hirsch cite maintenant un texte des « Cahiers protestants » puis insiste sur ce qu'il appelle la consultation des partenaires sociaux. Dans le cas présent, les étudiants représentés par la F.E.N., auteur du rapport, ne sont-ils pas aussi des « partenaires sociaux » ? Si le Grand conseil ne répond pas d'une façon positive au rapport de la F.E.N., il causera une cassure extrêmement grave dans le monde étudiant. A Neuchâtel, nous avons une chance : c'est la plus petite université suisse, donc les problèmes doivent s'y résoudre plus facilement que dans de plus grandes. Enfin, ne peut-on créer une commission spéciale de l'enseignement neuchâtelois ?

— Reconnaissons que nous, parlement, n'avons su nous occuper de l'université quand il l'aurait fallu ! enchaîne **M. Yann Richter (rad.).**

Les étudiants sont à l'université pour acquérir une manière de penser et non pas emmagasiner les connaissances. Les discussions sont difficiles ; peu ou pas de séminaires. En conclusion, le postulat, surtout axé sur la faculté des étudiants à gérer, est tentant. Mais il demeure insuffisant. Le postulat doit aller plus loin. Il faut moderniser l'enseignement universitaire.

Accord de **M. André Tissot (soc).** Mais point important : il faudra faire les efforts financiers nécessaires « à l'inverse d'un De Gaulle qui critique l'université sans jamais lui avoir fourni de crédits ». D'autre part, l'université ne doit pas être un Etat dans l'Etat et la façon dont sont nommés les professeurs devrait être revue. Il serait vain de minimiser ces problèmes, poursuit **M. J.-Cl. Jaggi (PPN)** et son parti souscrira au postulat. Attention ! C'est délicat, une gestion ! dira à son tour **M. Jules Biétry (lib.) :** économique, ce n'est sûrement pas celle-ci qui intéresse les étudiants mais en ce qui concerne la préparation des études, tout à fait d'accord. Il demande également qu'une commission soit nommée qui étudie les possibilités d'avenir des jeunes.

PERFECTIONNER LE DIALOGUE...

M. Fritz Bourquin, suppléant du chef du département de l'instruction publique, excusé, rappelle les rapports légaux entre étudiants et autorités universitaires. Le rapport de la F.E.N.indique ce qui devrait être modifié, amélioré. Ce rapport doit être étudié par le Conseil d'Etat mais on peut dire d'emblée qu'il comporte des points très positifs, très intéressants. M. Bourquin remet ensuite en mémoire le communiqué de l'université du 31 mai dernier. Pour sa part le gouvernement reçoit généralement les étudiants par l'intermédiaire du chef du département intéressé. Mais faute d'un président de la F.E.N., les dernières contacts n'ont pu avoir lieu.

Le gouvernement est consient que certaines structures, certaines méthodes doivent être repensées. **M. Bourquin** répond aux orateurs de tout à l'heure, à **M. Tissot,** par exemple, que si des crédits doivent être demandés au peuple, celui-ci jouera une fois de plus le jeu. Comme M. Biétry, le conseiller d'Etat relève qu'il faut attirer l'attention des étudiants, de leurs parents également, sur les débouchés des carrières choisies, ceci pour éviter des menaces d'encombrement. En conclusion, le Conseil d'Etat accepte le postulat **dans le sens d'un perfectionnement des formes réglementaires du dialogue.**

Au vote, le postulat est accepté par 82 voix contre deux. **M. Mayor et Martenet (lib.)** étaient les deux seuls réfractaires...

JARDINS D'ENFANTS

Un second postulat émanant de **MM. Jean Seiger,** J.-P. Dubois, E. Broillet, F. Blaser, M. Corswant, Ch. Roulet, H. Lengacher, R. Blant, A. Brigadoï, J. Kramer, C. Robert, A. Tissot, A. Sandoz, H. Verdon, P. Hirsch H. Eisenring R. Felber, J.-P. Gurtner, A. Hatt et A. Adam, était ainsi libellé :

Parmi les mesures propres à donner, dans le cadre actuel, le plus d'efficacité possible à la réforme de l'enseignement en vue de sa démocratisation, la première est, selon d'éminents pédagogues, un enseignement préscolaire facultatif mais public, gratuit et accessible à tous les enfants qui en ont besoin. Le Conseil d'Etat est prié, par conséquent, de réexaminer la question d'une loi cadre cantonale sur les jardins d'enfants, prévoyant un tel enseignement, public et gratuit, pour les enfants âgés de 4 à 6 ans, organisé par les communes (avec des subventions de l'Etat).

M. Steiger insiste sur la nécessité d'une subvention cantonale, chaque commune pouvant s'organiser comme elle l'entend. **M. Ph. Muller (soc.)** pense que c'est tout le système scolaire qui est engagé par l'introduction de classes maternelles généralisées. Ce n'est pas l'âge de l'enfant qui doit déterminer son entrée en classe mais sa maturation. C'est l'occasion de donner à revoir au département tous les problèmes du début de la scolarité. Pour **M. Olympi (PPN),** l'utilité des jardins d'enfants est incontestable. Les efforts déjà entrepris doivent être poursuivis et des essais devraient être tentés par la tranche de quatre ans, essais laissés alors à la latitude des communes.

Mlle Raymonde Schweizer (soc.) insistera sur l'importance de la préparation des jardinières d'enfants : seul l'Etat pourrait prendre les mesures nécessaires à ce sujet. **M. Mayor (lib.)** reste acquis à l'idée que le jardin d'enfants a un but éducatif. **M. Ch. Castella (soc)** pense que l'autre objectif à atteindre, en plus de cet enseignement préscolaire, est la suppression des barrières existant entre les sections. **M. Steiger (P.O.P.)** rompt encore une lance en faveur de son postulat. Il demande aux députés de voir ce qui se fait en Allemagne ou dans certains cantons alémaniques... **M. Fritz Bourquin** admet que l'institution est bonne, nécessaire et indispensable. En revanche, l'organisation et le financement incombent aux communes. Le gouvernement va réexaminer le problème à la lumière du postulat déposé et peut l'accepter à condition qu'il entraîne une loi-cadre sans pour cela imposer d'autres dépenses à l'Etat.

M. Yann Richter (rad.) demande que l'on ampute le postulat de son premier paragraphe et, dans le second, du passage « avec des subventions de l'Etat ».

M. Steiger trouve la coupe trop sombre. On s'arrange pourtant, et le postulat est accepté par 65 voix contre deux (dans les réfractaires, ici, M. Ruffieux, radical du Val-de-Travers).

LA TERRE ET LE VIN

Problèmes terriens. Le Conseil d'Etat proposait que fût révisée la loi sur la reconstitution du vignoble et la mise en valeur des produits de la viticulture. **M. A.-R. Ruedin (lib)** demande des éclaircissement au Conseil d'Etat. C'est la prorogation du régime que vous connaissez, explique **M. Jean-Louis Barrelet,** chef du département de l'agriculture. Ses explications satisfont tout le monde puisque le projet de loi est accepté par septante voix sans opposition. D'autre part, le Conseil d'Etat présentait un projet de loi concernant la participation financière du canton aux primes d'assurance des récoltes contre la grêle. A compter du 1er janvier dernier, agriculteurs et viticulteurs qui assurent contre la grêle les récoltes de bien-fonds situées dans le canton se verront allouer une subvention égale à 25 % des primes payées pour l'assurance de la récolte des vignes et à 18 % pour l'assurance des autres cultures. Cette subvention ne s'applique pas aux frais d'assurance.

Heureuse initiative, constate **M. Rend (P.P.N.)** mais son groupe déposera un amendement visant à maintenir les taux en vigueur. **M. Jean Henrioud (rad)** rend hommage au département intéressé. Les charges des vignerons ont augmenté. Le Conseil d'Etat ne peut-il maintenir les anciens taux ? Au nom du groupe libéral, **M. André Udriet** approuve les propositions du gouvernement. L'Etat a raison de vouloir abaisser le montant des primes de l'assurance-grêle par sa subvention. C'est insuffisant et injustifié, pense **M. René Blant (P.O.P.)** alors que **M. Eisenring (soc)** rappelle que son parti s'est maintes fois élevé contre les solutions de facilité de la Confédération. Pour **M. Blaser (P.O.P.),** le groupe P.P.N. devrait amender.. son propre amendement !

M. Barrelet, ensuite :

— Plus rien ne sera demandé aux communes. Cela devrait mettre tout le monde d'accord...

Il répond ensuite aux questions annexes posées par certains députés. Comment mieux lutter contre la grêle ? Le canton participe financièrement aux expériences faites, au Tessin par exemple. Des fusées ? Elles sont gênées par le trafic aérien. On entend encore **M. Henri Verdon (soc) :** l'assurance contre la grêle est une sorte d'assurance sociale à laquelle l'Etat doit participer, mais la dépense envisagée ne va-t-elle pas dépasser les 30,000 fr. fatidiques du référendum financier obligatoire. On arrive grosso modo à cette somme, répond **M. Barrelet...**

Au vote, la loi est acceptée par 82 voix sans opposition.

DE L'INDE AU VIET-NAM

Le comité d'action neuchâtelois « Notre Jeûne fédéral », avec l'appui des trois Eglises, propose pour cette année une nouvelle « action » cantonale d'entraide qui doit déployer ses effets à l'occasion du Jeûne de 1968. Cette année, l'objectif choisi porte sur le développement d'un centre d'éducation pour jeunes filles à Dolwan dans l'Etat de Gujarat (Inde). Les cantons de Neuchâtel, Vaud et Genève participeront à cette campagne et l'Etat se proposait d'y participer par un don de 20,000 francs.

Mme Corswant (P.O.P.) souscrit volontiers à cette idée même si de tels gestes sont encore insuffisants. Elle propose un amendement qui vise à ajouter les malades, sinistrés et personnes sans ressources du Viet-nam à la liste de ceux qui souffrent et ont besoin d'aide. A un premier geste doit s'ajouter un second : ce serait un autre don de 20,000 fr. offert par l'Etat pour les populations du Viet-nam du Nord et du Sud. **M. Verdon** apporte l'appui du groupe socialiste au projet d'aide de l'Etat mais annonce que l'amendement de Mme Corswant ne peut être suivi. Enfin, il critiquera le mot « action » : acte ou campagne seraient moins germaniques. **M. F. Martin (rad)** apporte l'adhésion des siens et **M. Rémy Schlaeppy,** conseiller d'Etat, remercie les groupes de vouloir associer le canton de Neuchâtel à cette campagne. L'amendement de Mme Corswant, tout aussi sympathique qu'il soit, n'entre pas dans le cadre de ce décret. L'amendement **Verdon** sur le bon français est adopté et **M. Blaser (P.O.P.),** revenant au problème du Viet-nam, déplore que, pour la deuxième fois, le canton de Neuchâtel se dérobe à cette aide :

— C'est un refus de participer à un soulagement de souffrances qui émeuvent le monde entier !

M. Mayor (lib) rétorque en précisant que des hôpitaux accueillent à tour de rôle des blessés vietnamiens. La proposition de Mme Corswant est acceptée par les seuls popistes, le Grand conseil la refusant par 46 voix contre dix et lors d'un nouveau vote, l'aide à l'école indienne est acceptée, elle, par 70 voix contre deux.

NOUVEAUTÉ : LE FER-A-CHEVAL...

Eh oui ! le Fer-à-Cheval ! **M. J.-F. Aubert** rappelle l'urgence alors que **M. Richter (rad)** pense que l'affaire est définitivement réglée.

— Non ! Il faut encore entendre quelques éclaircissements ! commence **M. Jacques Kramer** dont le nom suivi de cinq autres signait cette interpellation pour laquelle l'urgence était demandée :

« Considérant :

a) que la désision que le Grand conseil a prise, le 25 mars 1968, au sujet du Fer-à-cheval, autorise le Conseil d'Etat à combler cet étang sans le lui ordonner (art. 2 du décret) ; b) que cette autorisation n'a été donnée qu'à la condition que l'étang pût être recouvert d'une terre véritablement labourable ; c) qu'au surplus, le Grand conseil a délibéré sous l'impression d'une vision locale faite en hiver, alors que l'étang étant morne et inanimé ; d) que la partie non comblée du Fer-à-Cheval est suffisamment alimentée en eau pour pouvoir conserver sa nature d'étang,

les interpellateurs soussignés demandent au Conseil d'Etat ce qu'il pense d'une solution nuancée, dont les termes seraient les suivants :

1. le comblement actuel n'est pas remis en cause, et la partie comblée demeure comblée.

2. La partie déjà comblée est recouverte, dans une mesure qui en permette le labour, de terre arable transportable sans frais excessifs.

3. La partie restante n'est comblée que si elle aussi peut être recouverte de terre arable, dans la même mesure et aux mêmes conditions. »

La question ? C'est celle-ci, enchaîne **M. Steiger (P.O.P.) :** peut-on utiliser le terrain remblayé à des fins agricoles ? **MM. Jacques Béguin (P.P.N.) puis André Sandoz (soc)** interviennent à leur tour. Pour le second, la notion d'urgence est tout à fait justifiée pour cet objet qui doit être traité sur-le-champ.

M. Carlos Grosjean se lève :

— Le Conseil d'Etat se prononce contre l'urgence et il ira même plus loin — il refuse l'entrée en matière !, assène dans un silence complet le président du gouvernement.

LE CENSEUR DE LA RÉPUBLIQUE !

Très brièvement, il fait un mini-historique de l'affaire. Le 4 juillet 1967, le Conseil d'Etat a tranché. Aucun recours n'ayant été déposé contre cette décision et les mois ayant passé, tout semblait oublié. A la fin du mois d'octobre 1967, un pont a été jeté sur l'Areuse et les travaux se sont poursuivis. Ce n'est que le 19 février dernier que deux parlementaires s'émurent de la situation. Les travaux furent arrêtés et la commission, qui s'était rendue sur place, devait rendre son verdict : étant donné l'état des lieux, mieux valait renoncer à la remise en état complète ou partielle du Fer-à-Cheval. Et maintenant...

— Est-ce que la première autorité du canton veut revenir sur ses propres décisions ?, demande le conseiller d'Etat, vivement applaudi par les radicaux et qui se prend de bec, sans que celui-là insiste trop, avec **M. Jean Steiger.**

Et, poursuivant :

— Il est navrant de constater qu'une société qui compte de 60 à 80 membres soit devenue le censeur de la République !

Me Aubert (lib) pense que le chef du gouvernement a mal compris : l'interpellation s'adresse au Conseil d'Etat et non au Grand conseil. Le député libéral s'étonne que le gouvernement refuse de répondre : il faut voter l'urgence (applaudissements des popistes). **M. Blaser (P.O.P.)** attelle le même cheval puis **M. François Jeanneret (lib)** essaie de calmer la monture et de faire la part des choses. La plaisanterie a assez duré, comme disait tout à l'heure **M. Richter.** Et puis, a-t-on parlé une seule fois de l'avis de la population du Val-de-Travers ? **M. Jeanneret** invite donc les députés à voter contre l'urgence. En fin de compte, elle sera acceptée par 39 voix contre 31.

L'INCONNUE DU PROBLÈME

M. Jacques Kramer (soc) :

— Il s'agit de savoir si les terrains en grande partie comblés pourront être effectivement utilisés par l'agriculture. Si tel est le cas, et sans qu'il faille aller chercher la terre à... 60 km, il ne nous reste qu'à nous incliner. Par contre, si une artie de cette surface ne peut être employée par l'agriculture, pourquoi ne pas maintenir la partie non comblée dans son état initial ?

C'est clair, net et cela supprime toute équivoque.

M. Jean-Louis Barrelet pense que les travaux de la « Pénétrante », non encore terminés, sont une inconnue. Pour la partie déjà comblée, pas de terre végétale avant plusieurs mois : il faut laisser se tasser les matériaux et faire place à un chemin d'accès. Toutes les entreprises d'améliorations foncières défont et refont les chemins, dont des estimations précises sont difficiles à faire quant au volume à évacuer, aux terres à récupérer. M. Kramer n'est pas satisfait, particulièrement dans la mesure où le chef du département de l'agriculture n'a pas répondu à la solution nuancée proposée par les interpellateurs. **M. Barrelet** a certes l'honnêteté de dire qu'il ne peut pas se prononcer mais nous ne pouvons nous déclarer satisfaits de cette réponse du Conseil d'Etat !, termine **M. Kramer.**

On en est là !

VIET-NAM ENCORE

M. Steiger (P.O.P.) développe maintenant l'interpellation suivante, déposée le 25 mars dernier :

« Le Conseil fédéral vient d'interdire l'entrée dans notre pays à deux civils vietnamiens qui devaient exposer dans des assemblées publiques la lutte et les souffrances de leur peuple. Cette décision est basée sur un arrêté du Conseil fédéral, du 24 février 1948, dont la pratique vise à interdire à des ressortissants de pays en guerre à prendre la parole en public sur ces conflits.

Cet arrêté ne semble pas avoir été appliqué à l'endroit du chargé d'affaires du gouvernement fantoche du Viet-nam du Sud, qui a parlé en public à Genève, ni à ce membre du gouvernement américain, dont les armées conduisent une guerre d'agression caractérisée au Viet-nam, et qui a pris part à une émission de la Télévision suisse. Une telle attitude du Conseil fédéral constitue une atteinte à la politique de neutralité et une entrave à la liberté d'information des citoyens de notre pays.

» Le Conseil d'Etat est-il disposé à intervenir auprès du Conseil fédéral pour faire rapporter cette mesure ? »

M. Carlos Grosjean, président du Conseil d'Etat, répondra qu'une seule autorité, le Parlement, est compétente pour intervenir auprès du Conseil fédéral et le critiquer s'il y a lieu. De plus, le Grand conseil ne peut intervenir dans un tel domaine. Erreur !, répond **M. Steiger,** les cantons ont dans la plupart des cas cette compétence.

SUBVENTIONS ÉLECTORALES

Une motion de **M. René Meylan** (soc) était ainsi libellée :

« Le rôle dévolu aux partis politiques dans la formation de la volonté populaire, aussi bien que dans son expression, était autrefois accessoire. Il est devenu prépondérant et de nature institutionnelle.

» Or aucun de nos partis, aujourd'hui, si nombreux que soient ses adhérents, ne réussit à couvrir par les cotisations ordinaires de ses membres les lourdes charges qui résultent pour lui d'une participation effective à la vie publique (élections, votations, initiatives, referendums). D'où le recours à des souscriptions extraordinaires, d'autant plus fructueuses qu'elles sont plus occultes. Cette situation permet aux groupes économiques les plus puissants de fausser, par l'inégalité des moyens matériels mis en œuvre, l'égalité théorique des citoyens. Elle porte un préjudice permanent au libre débat de toutes les opinions, et dès lors au plein exercice de la démocratie poltiique.

» S'inspirant des mesures déjà prises dans d'autres cantons et d'autres pays, les soussignés prient le Conseil d'Etat d'étudier la prise en charge par les pouvoirs publics, dans des conditions à définir, des frais d'impression des listes de candidats, d'affichage et de publicité indispensable à la participation d'un groupe de citoyens, quel qu'il soit, aux élections cantonales et communales. »

Il la développe. En deux mots, les partis, devenus des rouages sérieux et indispensables de l'appareil politique, sont littéralement institutionnalisés. Il faut veiller à la moralité de leurs ressources et à leur indépendance financière. La Suède oblige tous les partis à publier leurs comptes et, en échange, leur accorde certaines subventions. C'est le cas aussi en Allemagne fédérale et l'on en parle en Italie où, en attendant, l'Etat aide indirectement les partis en procurant de la publicité à leurs propres journaux. La motion de M. Meylan tient plus au principe du soutien qu'au subventionnement des partis. Bâle, les Grisons, le Tessin et Zurich impriment les bulletins de vote, paient les frais d'affichage. Pourquoi le canton de Neuchâtel n'en ferait-il pas autant ? Par élection, le coût ne dépasserait pas 100,000 fr., soit 200,000 francs par législature.

M. P.-E. Martenet (lib) se prononce pour le rejet de la motion mais l'assortit de maintes considérations. Les caisses des uns et des autres sont les mêmes au début de leur campagne (rires des popistes) mais veut-on que, dans ces partis vivants, on en vienne à abdiquer son indépendance dès lors que l'Etat interviendra ?

— Nous devons être indépendants vis-à-vis de n'importe quel pouvoir, de n'importe quelle puissance.

Puis, plus doucement et sans trop se retourner :

— ... Je doute par exemple que le parti libéral de Moscou bénéficie d'importantes subventions !

Le ton est donné. La gauche, des popistes principalement, déterre aussi sa hache de guerre et lorsque M. Martenet ajoutera, soudain :

— ... tout à l'heure, j'étais à la buvette !

Cette affirmation, qui ne devait être qu'une réponse à une allusion précédente de M. René Meylan, mettra en joie les popistes qui prennent ainsi acte de ce qui leur semble être à tort une profession de foi ! **M. Martenet** ne désarme pas. Il s'applique à circonscrire le problème aux seules limites neuchâteloises, insiste trop sur cette délimitation ce qui à la longue irrite franchement la gauche.

A BOIRE ET A MANGER...

M. Frédéric Blaser (P.O.P.) va droit au but. Déjà, il lui semble indécent de vouloir profiter de ce débat pour affirmer que le financement des partis cause à tous les mêmes difficultés. Nuance : certains n'ont qu'un coup de téléphone à donner pour réunir en une seule matinée les fonds de leur campagne. Pour d'autres, c'est plus laborieux. Quant à ce qui se fait à l'étranger, en Allemagne fédérale par exemple, est-ce une bonne solution dès lors que l'Etat verse des indemnités aux partis au prorata du nombre de leurs députés ? S'ils sont fortement représentés, ils toucheront beaucoup et peu si leur représentation est maigre. Est-ce une solution démocratique ? Le député popiste en doute. En conclusion, et pour maintes raisons, il sera difficile à son groupe de soutenir la motion de **M. René Meylan.**

— Le Conseil d'Etat est tout aussi embarrassé », répond **M. Carlos Grosjean.**

Cet aspect pécunier est gênant et l'Etat pencherait plutôt pour en rester au statu quo car le souverain, et en fait c'est lui qui a son mot à dire, n'apprécierait peut-être pas beaucoup cette façon d'affecter les deniers publics. Le principe de la constitutionnalisation des partis apparaît comme un fait acquis mais cette intervention financière de l'Etat dans leur propre vie n'irait-elle pas à l'encontre de certains principes démocraiques ? L'égalité de traitements serait-elle respectée ? En conclusion, c'est au Grand conseil et à lui seul de trancher. Ce qu'il fait : les socialistes soutenant seuls la motion, celle-ci sera repoussée par 42 voix contre 27.

Le président lève la séance à 13 h 10. On se retrouvera le 1er juillet pour tenter d'épuiser le reste de l'ordre du jour.

Cl.-P. Ch.

Auto en feu près de Perreux

(c) Au volant de sa voiture, Mme Alice Dutoit, commerçante à Yverdon, circulait hier, vers 15 h 20, sur la RN 5 d'Yverdon à Neuchâtel. A l'échangeur de Perreux, peu avant le pont, la conductrice sentit que son moteur calait. Elle crut être en panne d'essence et s'arrêta. Elle descendit alors de sa voiture et se dirigea vers l'avant. C'est alors qu'elle aperçut de la fumée sortant de sous le capot. Brusquement, la machine prit feu.

Les premiers secours de Neuchâtel se rendirent sur place et parvinrent à circonscrire le sinistre, mais trop tard. La voiture est complètement détruite. La conductrice est indemne. Signalons que le véhicule était battant neuf.

(Avipress - J.-P. Baillod)

Quand le Génie de Besançon fraternise avec celui du canton

Rencontre franco-suisse à Boudry

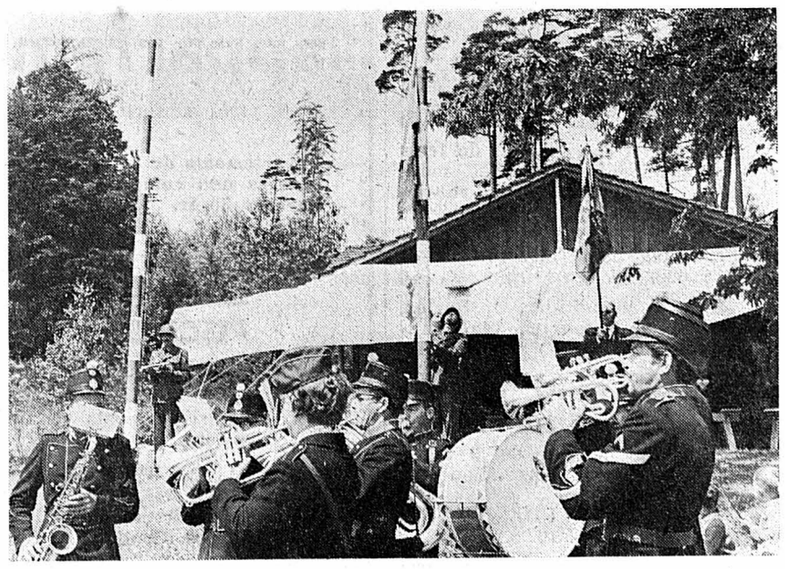

On hisse les couleurs.

(Avipress - J.-P. Baillod)

(sp) Dimanche a eu lieu aux Métairies sur Boudry, une rencontre des anciens sapeurs du Génie de Besançon avec la Société neuchâteloise du Génie.

La journée débuta à 10 h 45 par le lever des couleurs françaises et suisses, apportées par deux soldats en uniforme, aux sons de « La Marseillaise » et de l'hymne national suisse, joués par la Musique militaire de Colombier. Le capitaine Georges Nagel et le président Yves Barbier saluèrent l'assemblée.

Le pasteur Jean-Pierre Barbier prononça le message de bienvenue. Il évoqua les liens unissant Boudry avec la France et parla des Boudrysans qui, au cours des siècles, servirent sous les étendards français. Il termina son message par un appel à la fermeté des convictions patriotiques et chrétiennes. Cette partie officielle fut conclue par la prière. Dans l'assemblée qui groupait une centaine de militaires français et suisses, venus avec leurs familles, on notait la présence pour les Suisses du colonel Giovannoni, de la Chaux-de-Fonds, et des capitaines Mauler, Nagel et Robert. Les Français étaient conduits par M. Pierre Blum, de Besançon. Le colonel Murcelly n'avait pu venir en raison des événements, mais les commandants Brenier et Fougeroux étaient présents.

Une équipe dirigée par les sergents-majors Quartier et Jeanmonod avait monté une cantine et préparé un succulent repas. Au cours de celui-ci, on entendit encore MM. André Udriet, conseiller communal et député de Boudry, Francis Pirollet, des sapeurs d'Yverdon, et Pierre Blum,de Besançon. Puis la journée se poursuivit dans une ambiance fraternelle, la « Bandelle » de la Musique militaire de Colombier et le « Petit chœur du Littoral » se produisirent pour le plaisir de tous et furent très applaudis.

En fin d'après-midi, le président Yves Barbier put conclure en disant sa gratitude à tous ses collaborateurs et en apportant ses vœux à tous les participants.

Question et motion

• LE LIT DE LA VIEILLE-THIELLE

« Le lit de la Vieille-Thielle, ainsi que d'autres biotopes précieux du canton de Neuchâtel, bénéficieront-ils encore de la protection de M. Jean-Louis Barrelet, chef du département de l'agriculture ? »

Question de MM. Jean-Pierre Dubois et E. Broillet.

• LA TÊTE MAIS AUSSI LES JAMBES...

« Les enfants en âge de scolarité obligatoire, les étudiants des gymnases, de l'Ecole normale et des écoles de métiers ont le privilège de pouvoir cultiver leur corps dans le cadre des leçons de gymnastique et de sport prévues aux programmes d'enseignement. Ce n'est malheureusement pas le cas des apprentis de l'industrie, de l'artisanat et du commerce. Considérant que la pratique d'exercices corporels par tous les adolescents est aujourd'hui plus nécessaire que jamais par suite de l'évolution de notre mode de vie, nous prions le Conseil d'Etat d'examiner la possibilité d'introduire l'enseignement obligatoire de la gymnastique et du sport dans le cadre de la formation professionnelle de tous les apprentis.

Au surplus, nous chargeons le Conseil d'Etat d'étudier toutes mesures susceptibles de rendre toujours plus intéressantes et variées les leçons de gymnastique à tous les degrés, afin de donner aux jeunes le goût de poursuivre la pratique d'exercices corporels après leurs études et leur formation professionnelle.

Motion de MM. Henri Eisenring, P. Hirsch, H. Verdon, A. Sandoz, F. Donzé, Ph. Müller, R. Béguin, R. Comtesse, J.-Ed. Cuche, J. Boillat, J.-P. Gendre, M. Rousson, J. Kramer, J.-P. Hüther, A. Flückiger, H. Zurbuchen, A. Jaquet, Th. Scuri, J.-D. Jomini, J. Junod, W. Malcotti, A. Tissot, R. Schweizer, J. Meyrat, A. Adam et E. Schulze.

Lettre ouverte de la FEN aux étudiants de l'université

Le bureau de la Fédération des étudiants de l'Université de Neuchâtel (FEN) a publié une lettre ouverte à l'intention de l'ensemble des étudiants. En voici le texte :

Le bureau de la FEN fait savoir que :

● Les tracts « séminaires-examens » des 28 et 29 mai n'émanent pas de la FEN ;

● La FEN qui, seule, représente l'ensemble des étudiants face aux autorités universitaires et politiques, ne se désintéresse pas pour autant de la question ;

● Un rapport est actuellement en discussion au niveau des autorités cantonales. Une commission issue de l'assemblée des délégués a été formée à ce sujet ;

● La FEN défend la liberté d'expression au sein de l'université, mais désapprouve les textes non signés par un rédacteur responsable (le dialogue n'étant pas possible avec des inconnus) ;

● Le dialogue avec les autorités universitaires continue et se révèle fructueux.

FAN

Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.
Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délais de réception de la publicité :

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)

la veille avant 8 h 30
Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 30

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

Tarif des abonnements

SUISSE :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
52.—	26.50	13.50	5.—

ÉTRANGER :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	46.—	24.—	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Irlande, Yougoslavie et les pays d'outre-mer :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
95.—	52.—	27.—	10.—

Tarif de la publicité

ANNONCES : 37 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 28 c., min. 25 mm. — Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 1.75 — Réclames Fr. 1.25. Mortuaires, naissances 60 c. — Petites annonces non commerciales à tarif réduit 20 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :
Annonces Suisses S.A., « ASSA » agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich

L'EXPRESS

IMMEUBLES

A VENDRE AUX PARCS

un groupe de 3 immeubles anciens comprenant 24 logements de 2 et 3 chambres et magasins. Situation très favorable.
S'adresser : ÉTUDE WAVRE, notaires. Tél. 5 10 63.

VERBIER

A vendre, dans chalet de trois appartements, logement meublé de 5 pièces, au rez-de-chaussée : cuisine moderne, combles, chambre au sud ; chauffage au mazout. Prix : 135,000 fr.

Service immobilier, J. Borloz, av. Marc-Dufour 5, 1007 Lausanne. Tél. (021) 22 85 97.

A VENDRE AUX PARCS

immeuble ancien de 9 logements de 3 chambres. Bon état d'entretien.
S'adresser : ÉTUDE WAVRE, notaires. Tél. 5 10 63.

CHALETS ET TERRAINS

à vendre à

TORGON (Valais)

Station en plein développement. Chalets vendus clés en mains ou en construction, avec parcelles de terrain de toutes surfaces, à prix très intéressants. Facilités de paiement.

S'adresser : Hôtel de Torgon, 1891 Torgon. Tél. (025) 7 45 71.

A VENDRE en ville

joli petit immeuble

ancien de 6 chambres et dépendances. Cheminée de salon.
S'adresser : ÉTUDE WAVRE, notaires. Tél. 5 10 63.

AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE
R. Jobin
Place Pury 1
Tél. 5 17 26

offre à vendre

ANTIQUITÉ
ANCIENNE FERME

bien placée, dans la région de la Brévine, avec 1000 m2 de terrain.

A Estavayer
BEAU CHALET

au bord du lac, sur terrain loué, 3 chambres meublées ; bien aménagé, balcons.

A Mauborget
ANCIENNE MAISON

vue panoramique, cuisine, 5 chambres partiellement meublées, grandes dépendances jardin, 58,000 fr.

A Chevroux
SUPERBE MAISON

de vacances meublée.

Terrains

à vendre pour villas :
le Landeron, Corcelles, Auvernier, Cortaillod, Bôle, Bevaix.

Adresser offres écrites à DG 4298 au bureau du journal.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des **annonces sous chiffres** à ne jamais joindre de certificats ou autres documents **ORIGINAUX** à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

DEMANDES À LOUER

On cherche

appartement de 3 chambres

libre dès que possible à Neuchâtel ou aux environs. Faire offres sous chiffres AS 4747 St aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 9001 Saint-Gall.

On cherche à louer

mansarde meublée

à proximité de l'école de commerce, du 14 juillet au 10 août 1968.

Faire offres à H. Brechbühl, Heckenweg 32, Berne. Tél. (031) 63 42 86.

ENCHÈRES

Enchères publiques

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, dans l'immeuble sis chemin du Vigner 13, à Saint-Blaise,

LE MERCREDI 12 JUIN 1968, dès 14 heures

les objets suivants, pour le compte d'une succession :

1 mobilier baroque, bois dur sculpté, sièges recouverts cuir, composé de : 2 fauteuils, 1 banquette, 1 tabouret et 1 bureau ; 1 fauteuil Renaissance ; 4 fauteuils Chine ; 2 sellettes Chine ; 1 table de salon, Napoléon III ; 1 chambre à coucher, en cerisier, composée de : 1 armoire 3 portes, 1 coiffeuse à 3 glaces, 1 fauteuil, 4 tabourets, 1 sofa, 1 guéridon et 1 grand lit français (tubes carrés laiton) avec literie ; 1 console Louis-Philippe ; 1 fauteuil style Louis XIII ; 2 lits jumeaux (tubes ronds laiton) avec literie ; 1 petite commode et 1 canapé Louis-Philippe ; 6 chaises Henri II ; 1 lot de malles anciennes ; 1 armoire à glace (2 portes) ; 1 lot eaux-fortes, lithos, dessins, huiles et 1 sanguine de Bachelin ; 1 aquarelle de Guillaume ; 1 lot de livres ; 1 lot important de revues « L'Illustration » (années 1930, etc.) ; 1 machine à écrire portative ancien modèle ; 1 lustre cristal 1900 ; ainsi que tables, chaises, lits, divan, tables de nuit, glaces, radios, vaisselle et verrerie dépareillées, ustensiles de cuisine, petite provision de charbon, etc.

Conditions : paiement comptant, échutes réservées.
Pas d'exposition avant la vente.

GREFFE DU TRIBUNAL

A LOUER

Grande vitrine

longueur 440 cm
hauteur 180 cm
profondeur 105 cm

à louer dès fin juillet

Rue Saint-Maurice, sur passage très fréquenté.

Faire offres sous chiffres AD 4295 au bureau du journal.

LA NEUVEVILLE

A louer, au **chemin de la Récille,**

appartements

très confortables.

Appartements de 3 ½ pièces à partir de 347 fr., charges non comprises.
Garages 50 fr.

Toutes les pièces, de grandes dimensions. Vue sur le lac et les Alpes.

Jardin avec

PISCINE

privée.

Renseignements détaillés et prospectus par :

IMMO BAU AG BERN, Belpstrasse 16, 3000 BERNE, tél. (031) 25 15 22 ou par le bureau d'architecture Hans Rachter, route de la Gare 44, 2500 Bienne. Tél. (032) 3 52 77.

A louer pour le 24 septembre 1968

appartement de 4 pièces et hall

Tout confort. Vue. Quartier tranquille. Loyer mensuel 410 fr. plus prestations de chauffage et d'eau chaude.

Etude Pierre Jung, avocat, Bassin 14, Neuchâtel. Tél. 5 82 22.

Gryon - Barboleusaz

grand chalet de 12 lits, complètement équipé, tranquillité, vue, espace, à louer pour toute la saison, éventuellement vente. **Tél. (031) 44 50 86 ou 22 40 51.**

ANZÈRE

magnifique chalet neuf, 5 chambres, 1 séjour, tout confort situation dégagée et tranquille. Juillet 1200 fr.
Tél. (021) 22 46 32.

Vacances d'automne à Cannes

A louer studio pour 2 ou 3 personnes, près de la Croisette. Confort. Septembre: 700 fr.; octobre : 600 fr. Les deux mois pour 900 francs. Ecrire à **Ch.-A. Nicole, rédacteur en chef de « Bouquet », Rasude 2, 1000 Lausanne.**

Méditerranée

près de la Spezia, appartement à 1 minute de la plage, dans petit village tranquille, 4 lits, libre juillet ou août.
Tél. (021) 22 46 32.

agence 13 ★ 13
Ø 5 13 13
Neuchâtel
Epancheurs 4
offre à vendre

NEUCHÂTEL - La Coudre

Parcelle de 1300 m2

pour villa, situation tranquille, accès aisé, au sud de la rue du Vully.

Parcelles de 800 et 900 m2

situation tranquille, vue étendue, en bordure de forêt, à l'ouest de la ligne du funiculaire.

CORNAUX

A louer pour le 24 septembre, dans immeuble neuf, appartements de

2, 3 et 4 CHAMBRES

tout confort.

GARAGES et PARKING COUVERT

S'adresser : ÉTUDE WAVRE, notaires. Tél. 5 10 63.

A louer à la Chaux-de-Fonds, tout de suite ou pour date à convenir, magnifiques

LOCAUX INDUSTRIELS

d'environ 400 mètres carrés, sur 2 étages, très bien situés. Conviendrait particulièrement à petite industrie.

Ecrire sous chiffres KM 4288 au bureau du journal.

A LOUER à Vauseyon 17

dès le 24 juin 1968

appartement de 3 pièces

tout confort.

Prix 300 fr. par mois + 40 fr. de charges.

S'adresser : Fiduciaire Louis Crelier, rue de l'Hôpital 19, Neuchâtel. Tél. 5 44 14.

A louer à Cortaillod

un appartement de 3 1/2 pièces

tout confort, dès le 24 octobre 1968, loyer mensuel 290 fr., plus prestation de chauffage.

Etude Pierre Jung, avocat, Bassin 14, Neuchâtel. Tél. 5 82 22.

LOTISSEMENT

Rouges-Terres à HAUTERIVE

A louer dès le 24 août 1968

Studios
A partir de Fr. 225.— + charges

Appartements 2 pièces
A partir de Fr. 285.— + charges

Appartements 3 ½ pièces
A partir de Fr. 355.— + charges

Places de parc pour voitures
Fr. 15.—

Dès le 24 novembre 1968

Studios, appartements 2 et 3 ½ pièces comme ci-dessus, plus

Appartements 4 ½ pièces
à partir de Fr. 440.— + charges

Confort moderne (cuisinière installée). Vue sur le lac.

Arrêt de trolleybus à 2 minutes.

FIDIMMOBIL
AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.
GÉRANCES
ST-HONORÉ 2 Ø 4 03 63 NEUCHÂTEL

Crans-sur-Sierre

A LOUER
STUDIOS,
cuisine, bains
APPARTEMENTS
de 3 pièces

pour juillet et août. Prix intéressant.
Ecrire à SEFTI, imm. Grenon-Lac, Montana-Vermala.

A louer à Colombier, pour le 24 août 1968

appartement

de 3 ½ pièces dans petit immeuble locatif ; tout confort. Loyer mensuel Fr. 355.— plus charges.
Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13 Neuchâtel. Tél. 5 76 71.

A LOUER à Cressier (NE)

STUDIO

Loyer mensuel 225 fr, charges comprises, bains, cuisine équipée.
Tél. 5 96 85, de 8 à 9 heures.

OFFRES D'EMPLOIS

CHARPENTIER

sachant tracer, aimant les responsabilités, trouverait place intéressante dans la construction. S'adresser à Laurent Chabloz, construction de chalets, Château-d'Oex.

Entreprise de la place engage :

HABILE DACTYLO

pour réception, téléphone et facturation.

Ambiance de travail agréable, bureaux modernes, place stable et bien rétribuée.

Faire offres à :
HILDENBRAND & Cie S. A., Saint-Nicolas 10, 2000 NEUCHATEL.
Tél. (038) 5 66 86/87.

Pour branche annexe de l'horlogerie, nous engageons

OUVRIÈRES

pour poste indépendant ; mise au courant éventuelle. Travail bien rémunéré. Semaine de 5 jours. Horaire selon entente.

Adresser offres écrites à HK 4302 au bureau du journal.

Etablissement hospitalier du Nord vaudois cherche une

employée de bureau

pour son service de comptabilité et facturation. Apprentissage de commerce désiré. Ambiance de travail agréable. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux.

Faire offres détaillées, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous **chiffres P 2169 E, à Publicitas, 1401 Yverdon.**

L'Intrag S.A. a l'avantage de pouvoir vous offrir une nouvelle possibilité de placement. Il s'agit des parts du

GLOBINVEST

Fonds de Placements
Internationaux en Valeurs Mobilières

Ces parts pourront être souscrites à partir du 6 juin 1968. Jusqu'au 17 juin, le prix de souscription sera de Fr. 100.— la part, y compris 0,6 % de droit de timbre fédéral sur titres. Après cette date, le prix d'émission s'alignera sur la valeur de la fortune du Fonds calculée chaque jour.

L'acquisition de parts de GLOBINVEST équivaut à:
- un investissement simple, prometteur et en tout temps réalisable
- une participation à des entreprises de premier ordre, offrant de bonnes possibilités de croissance dans le monde entier
- une adaptation permanente à l'évolution de la situation économique et boursière

La brochure, que vous pourrez obtenir auprès des domiciles de souscription indiqués ci-dessous, vous donnera un aperçu des autres avantages offerts par GLOBINVEST.

SUBSG
Union de Banques Suisses siège et succursales

Lombard, Odier & Cie, Genève
La Roche & Co., Bâle
Chollet, Roguin & Cie, Lausanne

Coupon
Adresser ce coupon à l'une des banques mentionnées ci-contre ou directement à l'Intrag S.A., Bahnhofstrasse 45, 8001 Zurich.
Je m'intéresse au nouveau Fonds de Placement Globinvest et vous prie de me faire parvenir, sans engagement, la brochure GLOBINVEST.

Nom _____
Prénom _____
Profession _____
Rue _____
Numéro postal et localité _____
3

3 ANS aux Gourmets 3 ANS

JUIN 1965 — JUIN 1968

Durant 3 années d'expérience au service de la clientèle, plus de 1,000,000 de clients nous ont fait confiance, cela nous encourage dans notre effort de vendre une marchandise de qualité aux prix les plus justes, en collaboration avec les maisons suivantes:

Wernli

Le nouveau toast, d'origine hollandaise

2 paquets

2.-

Fr. 1.70

GRATUIT

1 bouteille de Rosé de Pavois et un paquet de chips avec chaque

Poulet rôti **5.50**

à la broche aux herbes de Provence

---

2 bouteilles **Côtes-du-Rhône** **4.90** appellation contrôlée

---

Un plat vite fait qui plaît

cornettes macaronis nouilles spaghettis

Pâtes de qualité

la timbale

Yverdon

Bouts verts

20% de rabais

+ 10% en bons

sur les pâtes aux œufs

Cremo sa

Pour une alimentation saine et bien équilibrée, consommez des produits laitiers frais.

YOGHOURT
CRÈME
BEURRE
FROMAGE DE GRUYÈRE

Nos bouteilles économiques

Cordial aux œufs
Marc égrappé du Valais
Grappa riserva speciale
41° — **5.95**

Calvados Château du Durcey
London Dry Curtis
Prune vieille
Brandy V. S. O. P.
41° — **6.95**

Williams du Tyrol
Framboises de la Forêt-Noire
Kirsch tchèque
Vodka Tsarewitch
41° — **8.95**

CANADA DRY

GINGER ALE - ORANGE
GRAPE FRUIT

en litre économique pour la consommation familiale

LUSSO

Goûtez la dernière nouveauté glacée

Coupe framboise Fr. 1.-

Dépositaire régional: Troehler & Cie
Bellevaux 5 - Tél. (038) 5 81 81
Neuchâtel

Fruits Rœthlisberger Wavre

le spécialiste des petits fruits

PASTIS JB 65
APÉRITIF ANISÉ
Jules Blanc 45° S.A. à Bulle

Autres spécialités:

GRANDE GRUYÈRE JAUNE ET VERTE
KIRSCH RÉSERVE - MIRABELLE
LIQUEURS FINES

ENTREMONT

Fromage en 8 portions

La boîte 170 g **1.-**

STOFER Pratteln

La marque de confiance pour

champignons, chanterelles, cèpes, gyromitres et morilles pointues au naturel, en boîte

Bolets secs, gyromitres et morilles pointues sèches

CASTEL-VINS
Société anonyme

Château La Gruppe

Bordeaux 1964

Appellation contrôlée

Le litre Fr. 3.95

BUVEZ **Coca-Cola** MARQUE DEPOSEE **Coke** MARQUE DEPOSEE LIMONADE GAZEUSE

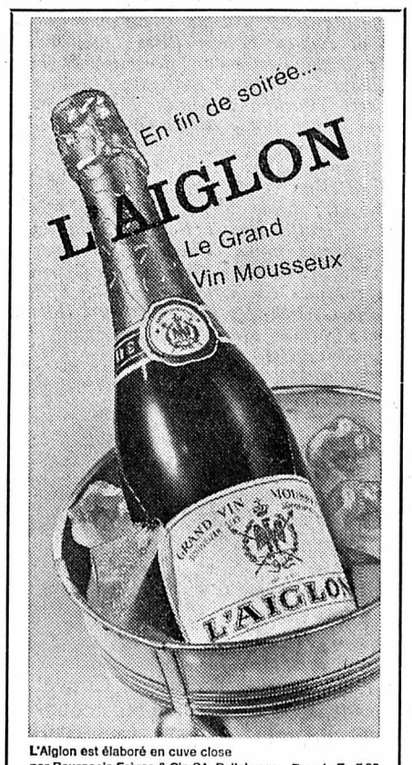

L'Aiglon est élaboré en cuve close par Bourgeois Frères & Cie SA, Ballaigues Depuis Fr. 5.60

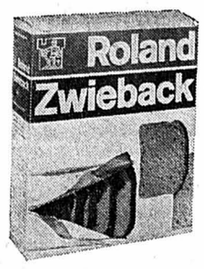

Zwiebacks Roland

toujours frais et croustillants

Importation Jean Haecky S.A. Bâle — 100% distilled from grain

Gordon's Gin

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

114me ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Les actionnaires du RVT se sont réunis

M. Louis Mauler nommé président du comité de direction

De notre correspondant régional :

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du R.V.T. a eu lieu hier après-midi au siège social de la compagnie sous la présidence de M. Olivier Cornaz, de Neuchâtel, MM. C.-Félix Vaney, représentant de la Confédération, Carlos Grosjean, chef du département des travaux publics et Robert Daum, directeur, participaient aux délibérations.

Seize actionnaires porteurs de 1060 actions ordinaires et de 10,171 actions privilégiées étaient présents et au bénéfice de 509,610 voix.

Selon le rapport de gestion, les conseils de direction et d'administration ont tenu cinq séances au cours desquelles furent examinés la gestion de la compagnie et un nouveau budget triennal 1968-1970 des investissements futurs destinés à parfaire les améliorations techniques.

Le comité de direction a tenu une séance extraordinaire au château de Neuchâtel pour étudier avec M. Grosjean la question de la reconstruction du pont de Travers à la Presta, et celle de l'assainissement des passages à niveau.

La trésorerie de l'entreprise ne peut pas supporter une telle charge à elle seule. Il faudra donc s'approcher des communes, de l'Etat et de la Confédération de façon à bénéficier d'une tranche du troisième crédit global de 150 millions de francs accordée comme aide fédérale aux entreprises de transports privées. Les pourparlers sont en cours avec l'Office fédéral des transports pour trouver une solution acceptable à chacun.

Exploitation

L'effectif du personnel est toujours de 45 agents. L'Etat de Neuchâtel ayant incorporé les allocations de renchérissement au salaire de base, on a adapté par analogie l'échelle des traitements stabilisée à l'indice de 225,7 majorée d'indemnités pour services de nuit et du dimanche et d'une allocation mensuelle de 100 fr. pour les agents mariés.

Des démarches auprès de la direction générale des C.F.F. afin d'obtenir une communauté de parcours pour les billets Travers-Couvet-CFF ou Couvet-R.V.T, ont abouti favorablement. Il n'y a plus lieu maintenant d'acquitter une surtaxe pour changer de parcours. Dès l'horaire d'été 1967, des compositions-navettes CFF circulent entre Neuchâtel-Travers et Buttes à raison de quatre paires de trains en semaine et de cinq paires le dimanche.

L'indemnisation de ces courses aux CFF sur le réseau RVT se fait par compensation kilométrique du matériel roulant RVT sur le parcours Travers-les Verrières par les automotrices de la compagnie et Travers-Neuchâtel par des voitures directes.

Pour faciliter les échanges avec les mécaniciens CFF et RVT, un nouvel horaire de service a été édité, basé sur le principe adopté par les chemins de fer fédéraux.

Comptes

D'importantes modifications sont à relever au compte de construction. Ensuite de l'achèvement de tous les travaux entrepris en 1966. Il s'agit entre autre de la construction du nouveau dépôt de Longereuse, de la transformation complète en commandes multiples des deux automotrices livrées en 1944, de l'installation de demi-barrières ou de feux clignotants aux passages à niveau du Loclat, de la gare de Môtiers et de la ferme Jacot, à Fleurier.

Les frais de pose du nouveau câble de la ligne téléphonique entre Fleurier et Saint-Sulpice figurent aussi dans ce compte. L'augmentation ainsi intervenue porte le compte de construction de 8 à 9 millions de francs environ. Une diminution de 134,379 fr. provient du don de l'automotrice Diesel-électrique offerte au Musée des transports. Les autobus ont été entièrement amortis. Le taux moyen d'amortissement est de 2,7 % et a nécessité une attribution de 220,960 fr. à charge du compte d'exploitation.

Personnel et trafic

Comme nous l'avons déjà signalé le RVT a transporté l'année dernière 1,057,834 voyageurs, 72,9 % d'entre eux étaient porteurs d'abonnements et 76,086 tonnes de marchandises. Les vagons complets représentant 89,1 % du volume total.

Les frais de personnel ont passé de 739,344 fr. à 794,508 fr. soit une augmentation de 7,5 %. Les frais sont toujours tributaires des grands travaux entrepris dans le cadre des améliorations techniques. Si les dépenses courantes restent stables, les frais de construction et de renouvellement ne pouvant pas être portés à l'actif sont de 284,632 francs. Les recettes des transports voyageurs ont augmenté de 5,5 % plus-value attribuée au renchérissement des abonnements. Les recettes marchandises ont été favorablement influencées par l'adaptation des nouveaux tarifs et l'on enregistra une amélioration de 17 %.

Le total des produits est monté de 942,492 fr. à 967,767 fr. laissant un excédent de charge d'exploitation de 857,463 francs.

On a retiré du compte bloqué les fonds nécessaires aux engagements envers les constructeurs du dépôt. Le manque de liquidités en début d'exercice a obligé le RVT à demander des avances à la Confédération et au canton de Neuchâtel, avances à valoir sur la couverture de déficit d'exploitation 1967 pour une somme de 500,000 francs.

L'assemblée générale des actionnaires a approuvé les comptes, le bilan et la gestion de l'exercice 1967. Elle a donné décharge au Conseil d'administration, à la direction et aux organes de contrôle. Le solde débiteur de 869,317 francs a été reporté à nouveau.

Passé et futur

En complément du rapport de gestion, M. Olivier Cornaz a retracé l'évolution du chemin de fer régional. Rapidité des liaisons, confortabilité et ménagement des deniers publics telles ont été les réalisations heureuses.

Pour l'avenir, il conviendra d'améliorer l'infrastructure sur 7 kilomètres encore, d'exécuter l'implantation nouvelle des voies à la gare de Couvet, de changer les poteaux en bois par des pylônes en fer. Le coût de ces travaux sera élevé et il faudra les espacer dans le temps ; on ne saurait les envisager sans la participation financière des pouvoirs publics.

Hommage

M. Olivier Cornaz ayant mis son mandat à disposition, M. Grosjean a déclaré que le Conseil d'Etat ne prenait pas acte de ce départ sans de vifs regrets. M. Cornaz a présidé le Conseil d'administration pendant trois ans et demi, il l'a fait toujours avec beaucoup de compétence et a su montrer une grande compréhension envers la population du Val-de-Travers.

M. Cornaz a pour sa part relevé combien il avait toujours trouvé de compréhension et d'amabilité envers ses collègues et a assuré qu'il conserverait un bon souvenir d'une amicale collaboration. Il a remercié la Confédération, le canton, les communes de leur appui, le directeur et les agents de la compagnie de leur travail.

Nominations

Les mandats d'administrateurs de M. Louis Mauler (Môtiers), David Bourquin (la Côte-aux-Fées) et William Jéquier (Fleurier) arrivaient à expiration. Ils ont été renouvelés pour une période de trois ans. M. Michel Thorrens, de Saint-Blaise, sera le successeur de M. Cornaz au Conseil d'administration.

M. Pierre Gentil (Fleurier) a été confirmé en qualité de vérificateur des comptes et M. Numa Rumley (Couvet) de suppléant.

Le nouveau président

Enfin, après l'assemblée des actionnaires, le conseil d'administration a élu le comité de direction de la manière suivante : président, M. Louis Mauler (Môtiers) ; vice-président, M. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat ; secrétaire, M. Roger Cousin (Fleurier) ; adjoints, MM. Arthur Charlet (Buttes) et André Junod (Fleurier).

G.D.

Une commission forestière en visite au Val d'Aoste

De notre correspondant :

Répondant à une invitation de l'inspectorat de l'agriculture et des forêts de la région autonome de la vallée d'Aoste, les membres de la commission forestière du 7me arrondissement se sont rendus dans cette vallée piémontaise de vendredi à dimanche, accompagnés de M. L.-A. Favre, inspecteur cantonal, et Schutz, inspecteur du 7me arrondissement.

Ce fut pour les participants l'occasion de voir une situation forestière bien différente de celle que nous connaissons et qui est, du reste, en pleine réorganisation. Les deux inspecteurs italiens qui conduisirent les membres de la commission s'ingénièrent tout au long de ces deux journées à rendre le bref séjour de leurs visiteurs attrayant et c'est par une visite touristique à la pointe Helbronner dans la chaîne du Mont-Blanc, dimanche matin, que se terminait officiellement la rencontre.

Relevons encore que les inspecteurs italiens ont témoigné d'une générosité dont on trouve peu d'exemple et qu'ils ont tenu au surplus de remettre en souvenir de cette visite au président de la commission M. Fernand Zaugg, de Buttes, ainsi qu'aux deux inspecteurs, la coupe de l'amitié, coupe taillée dans du bois et qui prend ses origines dans la Saint-Graal, travail spécifiquement valdotin.

Mz.

BOVERESSE

Le premier à se jeter à l'eau

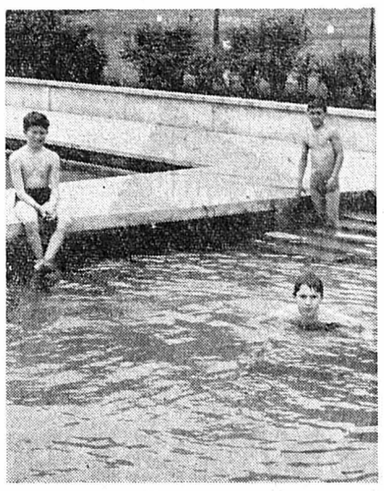

(c) La 10me saison de la piscine des Combes, à Boveresse, est ouverte... Le premier baigneur qui s'est jeté à l'eau a été un garçon de 14 ans, de Fleurier, Bernard Pedezert (notre photo). L'élément liquide indiquait alors une température de 13,5 degrés et la température ambiante était de 25 degrés. Malgré la fraîcheur de l'eau, nombreux ont été les enfants et les adolescents à faire trempette.

Les deux premiers jours de la saison 1968 n'ont pas été très courus aux Combes. Il y a eu samedi et dimanche chaque fois 60 entrées. L'eau, hier lundi, était montée à 15 degrés. Et ce n'est pas avec cette bise froide qui souffle que l'élément liquide va rapidement se réchauffer...

Par ailleurs, les membres responsables de l'Association de la piscine du Val-de-Travers ont fait appel pour faire partie du comité de ladite association, sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale, à MM. Frédy Juvet, de Couvet, et Bernard Jacot, de Fleurier. Le président, Me Landry, a reçu la lettre de démission de M. René Brenneisen, de Boveresse, vice-président de la piscine des Combes.

AU TRIBUNAL DE POLICE

Ils avaient volé des chevaux pour aller en Camargue et se venger de leur patron !

De notre correspondant régional :

Le tribunal de police du Val-de-Travers, composé de MM. Philippe Favarger, président et Armand Blaser, greffier surnuméraire, a tenu hier une audience à l'Hôtel de district de Môtiers.

Une nuit, au mois d'octobre, C.K., ressortissant belge, et D.C., de Travers, tous deux ouvriers agricoles, ont pris la poudre d'escampette en volant chacun un cheval à leur employeur !

Pourquoi ? Ils se prétendaient malmenés par leur patron et voulaient l'embêter pendant quatre ou cinq jours de façon qu'il sache ce qu'il en coûte de se débrouiller seul. Et puis, ils avaient une autre idée en tête : C. avait l'intention d'accompagner K. jusqu'à la frontière française et ils formèrent même le projet d'aller en Camargue...

En réalité, les deux compères n'allèrent pas plus loin que la Nouvelle-Censière et les hauts de Provence... du canton de Vaud !

Pour subsister ils pénétrèrent par effraction dans des chalets et firent main basse sur des victuailles, des cigarettes, du foin pour les chevaux et commirent des déprédations estimées à plusieurs centaines de francs. Finalement l'équipée fut contrecarrée par la police cantonale.

D.C. est actuellement au pénitencier. Il purge une peine de douze mois de prison prononcée par le tribunal correctionnel de Neuchâtel. Comme l'a relevé son avocat, c'est un jeune homme influençable. Il ne prend pas des initiatives délictueuses mais se laisse entraîner par de mauvaises fréquentations.

C.K. travaille maintenant au Mont-Dubac. Il ne fait pas parler de lui. C'est un délinquant primaire. Contre chacun des prévenus, le procureur général avait requis trois mois d'emprisonnement.

D.C. a été condamné à deux mois et demi d'emprisonnement pour vols et dommage à la propriété — sous déduction de 70 jours de préventive — et aux frais par 480 fr. 55. Il s'agit d'une peine complémentaire. Son arrestation a été maintenue.

C.K. a écopé de deux mois et demi d'emprisonnement moins 72 jours de préventive et de 480 fr. 55 de frais. Il a pu quitter librement la salle.

INJURES A UN GENDARME

Un dimanche après-midi, R.F., de Neuchâtel, circulait en voiture sur la route des Petits-Clos, à Fleurier, à une vitesse de 50 à 60 km à l'heure en direction de Môtiers. Au dangereux carrefour de Chaux, faisant fi des signaux, il n'accorda pas la priorité à une voiture qui arrivait comme un bolide sur la route principale, obligeant le conducteur de cette auto à un brusque freinage.

Un gendarme de Fleurier qui suivait R.F. le rattrapa à Môtiers. Il lui fit signe de s'arrêter au bord de la chaussée et lui signifia contravention. R.F. prétendit qu'il avait le temps de passer avant l'autre auto puis, énervé, injuria l'agent qui porta plainte.

R.F. contestait l'infraction à la loi sur la circulation routière et les injures. Se fondant sur la déposition du gendarme (assermenté), le tribunal a infligé à R.F. trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans, 100 francs d'amende et 17 fr. 50 de frais.

VOL D'USAGE

G.B., anciennement à Fleurier, se mit, une nuit, au volant d'un des camions de son patron et alla faire un tour à Neuchâtel. On constata par la bande tachygraphique que le camion avait été illégalement utilisé.

G.B. qui habite maintenant Gelterkinden, écrivit à son ancien employeur pour lui avouer sa faute. Il s'en est tiré avec trois cents francs d'amende et 22 fr. 10 de frais.

Quant à S.L., de Môtiers, voulant décharger un tonneau, celui-ci bascula et une partie de son contenu, une pâte bitumeuse se répandit dans la rivière, polluant légèrement les eaux mais sans que les poissons aient à en souffrir. Pour cet accident, S.L. paiera 80 fr. d'amende et 18 fr. 40 de frais.

Des ballons du concours « Perce-neige » ont fait plus de 400 kilomètres

(c) Plus de 400 kilomètres. Telle est la distance parcourue par quelques ballons lancés dans le ciel du Val-de-Travers, en automne 1967, lors du concours organisé en faveur de l'action « Perce-neige » par le comité de district.

Le ballon qui est resté dans les airs pendant 489 km a été retrouvé à Gegenbach près de Nuremberg, en Allemagne. Son expéditeur se nomme Claude Jeanneret, de Couvet. Celui de Marie-Thérèse Krugel, de Travers, a battu un record inverse : son ballon n'a volé que jusqu'à Boveresse !

Les 50 premiers classés auront la chance de faire un vol en avion depuis la place d'aviation de Môtiers. Ces vols auront lieu le samedi 15 juin, le matin et l'après-midi, avec renvoi en cas de pluie au samedi 22 juin. Les 5 premiers : Claude Jeanneret, de Couvet (489 km) ; Daisy Jeanneret, de Travers (446 km) ; André Jornod, de Travers (440 km) ; Sylvie Vuille, de Buttes (425 km) et Philippe Lherbette, de Travers (405 km) recevront en plus un prix supplémentaire tout comme M.-Th. Krugel, dernière classée, qui recevra elle un prix de consolation !

LES VERRIERES

VIOLENTE EXPLOSION DE QUATRE KILOS DE POUDRE NOIRE

Un bûcheron blessé

(c) Hier matin, à 6 h 30, M. Louis Dubois, bûcheron aux Petits-Cernets, travaillait dans son atelier, au rez-de-chaussée de son chalet. Il aiguisait une serpe sur une meule d'émeri qu'il devait emporter en forêt. Or, un cornet de quatre kilos de poudre noire, qu'il devait utiliser le jour même pour fendre des bûches de hêtre, se trouvait à proximité.

Soudain, les étincelles de la meule firent exploser la poudre. La grande porte basculante de l'atelier fut partiellement arrachée et toutes les vitres volèrent en éclats. On en a vu dans le pâturage, au-dessous du chalet de M. Dubois, à 80 mètres au moins. Il n'en a pas fallu plus pour qu'un début d'incendie se déclare, alimenté par de la cire d'abeilles entreposée dans le même local. Alertés, les premiers secours verrisans se rendirent immédiatement sur les lieux, et rapidement le feu fut maîtrisé.

Quant à M. Louis Dubois, brûlé aux mains, à la face et à la tête, il a été transporté à l'hôpital de Fleurier. Son était n'est pas trop grave. M. Dubois joue de malheur, ayant déjà eu un grave accident en forêt, le 2 janvier 1959.

Les murs de l'atelier de M. Dubois sont fendus et disloqués par l'explosion.

COUVET - COUVET

Accueil en musique et vin d'honneur pour le Männerchor et les gymnastes

Des fleurs ont été offertes à Mme G. Bobillier et à son mari, directeur, par les présidents Christian Brunner (à gauche), de Couvet, et Werner Ernest (à droite), de Fleurier. (Avipress - TEV)

(c) Participant au concours de la Fédération romande des sociétés de langue allemande, à Saint-Imier, dimanche dernier, les deux Männerchör de Couvet et Fleurier, groupés en une seule chorale, ont obtenu une couronne lauriers-or avec la mention « très bien ». Ce remarquable résultat honore le directeur M. Georges Bobillier, instituteur à Couvet, et tous les chanteurs suisses-alémaniques du Val-de-Travers. La société était inscrite en deuxième division et a exécuté devant le jury un chœur imposé et une production libre. Cette 15me fête, fort bien organisée, a réuni 1300 chanteurs faisant partie de 42 sociétés différentes.

Quant aux gymnastes de la SFG Couvet, ils se sont classés deuxièmes du tournoi de volley-ball (sur 22 équipes) de la 7me fête cantonale de jeux à Travers. Ils ont perdu (de peu) en finale contre la SFG Savagnier. La deuxième garniture a obtenu le 6me rang du même classement.

RÉCEPTION EN FANFARE

Ces deux succès ont été fêtés, dimanche, en début de soirée, par l'Union des sociétés locales. Sur la place des Collèges de Couvet, à leur arrivée, le Männerchor et la SFG ont été accueillis par la fanfare L'Avenir dirigée par M. André Perrin et par les délégations et les bannières des sociétés faisant partie de l'U.S.L. Le président de cette association, M. Frédy Juvet, a commenté les résutlats obtenus par ces deux sociétés et a félicité les présidents, les chanteurs et leur directeur, M. Georges Bobillier, les gymnastes et leur moniteur, M. Michel Quéloz. Un vin d'honneur, offert par le Conseil communal, a été servi dans des coupes par des demoiselles de la Fémina, puis en cortège, conduit par l'Avenir, toutes les personnes ayant pris part à cette sympathique réception, ont gagné l'hôtel du Pont. M. Christian Brunner, au nom du Männerchor, de Couvet, a remercié les membres du comité de l'U.S.L., les musiciens de l'Avenir et les membres des sociétés sœurs pour leur accueil et la commune pour le vin d'honneur.

COMMUNIQUÉ

Au cinéma Casino, Fleurier

« Ils sont nus », c'est un film dur, violent, sensuel, sans aucune concession, que présente ce soir et demain le cinéma du Casino, à Fleurier. Les personnages de ce drame sont marqués, maudits, abandonnés, et c'est dans un climat de passion et de désolation en même temps que se passe une intrigue d'une intensité rarement portée à l'écran avec autant de vérité. Ce film, projeté en version intégrale, est interdit à tous ceux qui n'ont pas atteint l'âge de 20 ans révolus.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : *Marc Wolfrath*
Rédacteur en chef : *Jean Hostettler*

Après la rencontre des Céciliennes

Vingt-sept chanteurs honorés

(c) Lors de l'après-midi récréatif de la rencontre des Céciliennes du décanat Saint-Joseph qui a eu lieu à Couvet dimanche (et dont nous avons parlé en détail dans notre dernière édition), la médaille d'ancienneté a été remise à 27 chanteuses et chanteurs. Cette distinction récompense la fidélité des membres des chœurs mixtes catholiques selon les règles suivantes : médaille d'argent pour 20 ans d'activité chez les dames et 25 ans chez les hommes ; médaille d'or pour 30 ans d'activité chez les dames et 40 ans chez les hommes.

Aux applaudissements nourris de l'assistance, la médaille a été remise aux personnes suivantes :

Médaille d'argent : Mlle Marguerite Leuba, M. Théodore Rippstein (Couvet) ; Mmes Emma Tardin, Elisabeth Regis, Ruppetta Imer, Hélène Chautems, MM. Julien Jaquet, Robert Risse (Saint-Blaise) ; Mme Bernardine Rotzetter et M. William Garin (les Verrières) ; M. André Agazzi (Fleurier) ; Mmes Lily Voirol, Rose Huber et M. Albert Overney (Boudry) soit 14 personnes.

Médaille d'or : Mmes Marguerite Borel, Hélène Quillerat, Elisabeth Boss (Couvet) ; Mme Yvonne Hirtzel, MM. Alex Perotti, Joseph Roulin (Saint-Blaise) ; Mmes Louise Chevalley, Germaine Garin, M. Gérard Guenat (les Verrières) ; Mmes Huguette Aeberhard, Anne-Marie Gertsch, M. Fernand Cattin (Fleurier) ; Mme Marie-Louise Vonlanthen (Boudry) soit 13 personnes.

DÉJEUNER. — De droite à gauche : M. Pierre Descombaz, Couvet ; le curé Thévoz, Couvet ; le pasteur Tissot, Couvet ; le doyen Ecabert, Travers ; Mgr Taillard, Neuchâtel ; le doyen Vogt, le Landeron ; le pasteur Perriard, Couvet ; le curé Angeloz, Fleurier, et le professeur Emile de Ceuninck, la Chaux-de-Fonds.

VAUD

YVERDON

Tribunal correctionnel

Huit mois de prison ferme

(c) Le tribunal correctionnel d'Yverdon, présidé par M. S. Contini, a vu comparaître à sa barre Roger P., Jacques K. et Michel G. tous trois domiciliés à Yverdon et qui étaient renvoyés devant les autorités, prévenus de lésions corporelles graves, participation à une rixe en ce qui concerne le premier accusé et de participation à une rixe et de lésions corporelles simples en ce qui concerne les deux autres accusés.

Les accusés se connaissaient depuis fort longtemps et lors d'une fête de musique ayant eu lieu à Yverdon sur la place d'Armes, les accusés passèrent une partie de la soirée ensemble.

Finalement, les compères s'empoignèrent et alors que P. était à terre, ce dernier sortit un couteau militaire, dont il put ouvrir la lame et porta sept coup dans les côtes de K. qui appela son camarade à la rescousse. Celui-ci intervint dans la bagarre et frappa P. de plusieurs coups de pied au visage. K. dut être conduit à l'hôpital par son camarade avec un taxi, et une intervention chirurgicale fut pratiquée.

Le tribunal a condamné R. P. à 8 mois de prison ferme, J. K. à 5 mois de prison ferme et M. G. à 6 mois de prison avec sursis pendant 4 ans.

Collision

(c) Hier soir, vers 19 heures, deux voitures qui roulaient à la rue des Remparts à Yverdon sont entrées en collision. La première, un véhicule étranger voulait tourner à droite pour parquer sur la place d'Armes, fut dépassé sur sa droite par un autre véhicule qui le suivait. Légers dégâts.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS. — **Casino :** (Fleurier), 20 h 30, Ils sont nus. **Colisée :** (Couvet), 20 h 15, Les canons de Navarone.

PHARMACIE DE SERVICE. — **Perrin** (Fleurier).

NOUVELLES FINANCIÈRES

Nette reprise chez Paillard S.A. en 1967

La 48me assemblée générale des actionnaires de Paillard S.A. s'est tenue le 8 juin à l'aula du collège de la Gare, à Sainte-Croix, sous la présidence deM. Fritz Pagan, président du conseil d'administration.

Le rapport du conseil d'administration relève que la très sensible diminution du chiffre d'affaires et la baisse importante des bénéfices au cours des exercices 1965 et 1966, l'année 1967 a marqué une nette reprise des affaires de la société. En effet, les ventes se sont accrues de 9 % pour atteindre 103 millions de francs ; le bénéfice, tout en restant modeste encore, a passé de 1,130,000 fr. à 1,610,000 fr.

La branche mécanographie Hermès, dont la rentabilité a été satisfaisante, a vu son chiffre d'affaires progresser de 2 % pour la société mère et de 3 % si l'on prend le chiffre d'affaires consolidé de l'ensemble des usines travaillant pour cette bracnhe.

Quand bien même le chiffre d'affaires de la branche cinéma a progressé de 25 %, sa rentabilité est restée mauvaise. Le fait de devoir renouveler, dans un temps très court, toute la gamme de caméras et projecteurs pour petit format (film Super 8) a été un coup très dur pour cette branche.

La concurrence est extrêmement vive. Les appareils, pour plaire à la clientèle, doivent posséder des caractéristiques techniques originales. C'est le cas de la caméra Bolex 155 Macrozoom, qui est unique au monde.

SOCIÉTÉS APPARENTÉES

M. Fritz Pagan relata avec satisfaction que l'alliée zuricoise de Paillard S.A., Precisa S.A., fabricant de machines à calculer, enregistra en 1967 une augmentation de près de 20 % de son chiffre d'affaires et une excellente rentabilité.

Si la rentabilité de l'usine de Säckingen en Allemagne est devenue satisfaisante, on ne peut en dire autant de celle de Santo Amaro au Brésil, où certaines mesures tendant à accroître le volume de production et de vente ont été prises.

Les sociétés de vente ont eu dans l'ensemble une activité satisfaisante en 1967, celle des Etats-Unis en particulier, dont les ventes ont augmenté de 24 %.

PERSONNEL

L'effectif du personnel est resté dans les trois usines de Sainte-Croix, Yverdon et Orbe pratiquement stable, aux environs de 4070 personnes.

Au cours de l'exercice, M. François Thorens, directeur général, a été nommé administrateur-délégué.

Après avoir fait quelques commentaires sur le bilan, M. Pagan proposa, au nom du conseil d'administration, d'attribuer un dividende inchangé de 50 fr. par action sur le bénéfice de l'exercice 1967.

EXPOSÉ DE M. FRANÇOIS THORENS

Faisant suite au rapport du conseil d'administration, M. François Thorens, administrateur-délégué, fit un exposé sur les problèmes que posent à une entreprise industrielle du genre de Paillard les situations d'intense concurrence qui règnent actuellement sur les marchés mondiaux.

En Suisse, la concurrence sévit aussi en matière de personnel. L'évolution du marché de la main-d'œuvre, caractérisée par l'expansion du secteur tertiaire et le contingentement des travailleurs étrangers, posent des problèmes aigus aux entreprises pour le recrutement de leur main-d'œuvre. C'est pourquoi elles se trouvent de plus en plus contraintes de réaliser à l'étranger l'expansion indispensable à leur croissance, ce qui entraîne des risques accrus, que la crise française vient soudain de mettre en évidence. Il est donc souhaitable que les mesures de contingentement soient assouplies et mieux adaptées au cas de la Suisse romande.

En conclusion, M. Thorens a rappelé que la concurrence, bien qu'elle ne rende pas aisée la tâche des industriels, est cependant un facteur essentiel du progrès économique sans lequel il ne saurait y avoir de véritable progrès social.

La «Résidence» se porte bien

Sur les bancs de la « Résidence ».

(Avipress - R. Cy)

La maison de retraite « La Résidence » vient de publier son rapport sur l'exercice 1967. D'une manière générale, il fait ressortir la stabilité et la saine gestion de cet établissement.

EFFECTIFS ET ACTIVITÉ

Au 31 décembre 1967, la Résidence était occupée par 73 pensionnaires (42 hommes et 31 femmes), soit une augmentation de 4 par rapport à l'année précédente. L'âge moyen était de 75,7 ans. Au point de vue confession, il y avait 62 protestants, 10 catholiques et 1 israélite. Sur le plan de l'état civil, on comptait 6 mariés, 33 veufs, 10 divorcés et 24 célibataires.

L'activité de 1967 a été normale et régulière. Le premier mars, la course annuelle (le mercredi 30 août) et Noël se sont déroulés dans la joie. Des cultes sont régulièrement célébrés par le pasteur A. Pittet et l'abbé J.-F. Meigniez.

Par ailleurs, plusieurs sociétés de la ville invitent les pensionnaires de la Résidence à leurs manifestations ou soirées. La lecture, les jeux de cartes, la télévision, la radio, les discussions et les promenades complètent cet éventail de loisirs.

BONNE SITUATION FINANCIÈRE

L'exercice 1967 boucle par un bénéfice de 20,932 fr. Ce résultat est très satisfaisant car les comptes de la Résidence étaient déficitaires depuis plusieurs années. Les principaux postes des dépenses sont l'alimentation (161,258 fr 60), les salaires (59,037 fr 30), le loyer et les frais médicaux. Les pensions constituent l'essentiel des recettes: 290,623 fr 75 sur un total de 314,167 fr 65.

Le capital de la Résidence est de plus de 600,000 fr. En vue d'assurer l'avenir de la fondation, l'immeuble Côte 26 a été acheté.

COMITÉ ET PERSONNEL

Sous la présidence de M. Willy Pingeon, le comité s'est réuni dix fois en 1967. Il a pris plusieurs décisions importantes.

Depuis le 31 juillet 1966, la direction de la Résidence est assurée par M. et Mme Charles Maillard.

R. Cy.

Bain de soleil à tout âge...

Etat civil du Locle du lundi 10 juin

MARIAGES: Stadelmann, Claude-Henri, ingénieur HTL, et Ducret, Marianne-Angèle; Duding, Roland-Alphonse, conducteur typographe, et Wildi, Micheline-Claire; Stettler, Ernest-Edouard, employé de garage, et Kocher, Gertrud-Elisabeth.

DÉCÈS: Wüstenfeld, née Sommer, Bertha, ménagère, née le 11 mai 1892, veuve de Wüstenfeld Charles-Emile (Grande Rue 8).

NAISSANCE: Tacchia, Omar-Giuseppe, fils de Gianfranco et de Franca, née De Rossi.

LA CHAUX-DU-MILIEU

Nonante ans

Aujourd'hui, Mme Marie Février, de la Chaux-du-Milieu, fête son 90me anniversaire. C'est en 1878 qu'elle naissait à Boveresse. Elle eut de nombreux frères et sœurs. Ses parents en firent une institutrice et elle devait, très jeune, être nommée à la Chaux-du-Milieu... et y rester. Ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille l'ont fêtée dimanche. Mme Février est encore en bonne santé.

Les conscrits : parmi les meilleurs...

(c) Les opérations de recrutement se sont terminées hier dans le district du Locle. Pendant ces trois jours (vendredi, samedi et lundi), la halle des Jeanneret a accueilli 111 conscrits. Quatre-vingt-huit d'entre eux sont aptes au service militaire (79 %), douze sont inaptes (11 %), trois sont versés dans les complémentaires (3 %) et huit repasseront le recrutement dans un ou deux ans (7 %).

Les épreuves sportives (grimper de perche, saut en longueur, course des 80 mètres et lancer de la grenade) ont fait ressortir un excellent niveau d'ensemble dont le capitaine Ely Tacchela s'est déclaré très satisfait. Les moyennes réalisées sont parmi les meilleures du canton. Par rapport aux années précédentes, il y a une très nette amélioration. La relève des clubs sportifs de la région est donc assurée.

Un artiste loclois expose à Payerne

Depuis le 26 mai et jusqu'au 16 juin, la cité broyarde de Payerne accueille à la Galerie Véandre l'exposition du jeune artiste loclois Roger Pellaton. Aquarelles, sculptures, gravures, dessins: autant de disciplines dans lesquelles Roger Pellaton, professeur à l'Ecole secondaire du Locle, excelle.

D'emblée, le visiteur est conquis par la perfection et la souplesse du trait des gravures: personnages profonds, nus adorables, dessins figuratifs témoignent d'un enthousiasme fougueux maîtrisé par un métier sûr qui allie la finesse et la grâce. Les diverses inspirations des sculptures satisfont tous les goûts; la beauté des formes est réhaussée par la minutie du fini. Et que dire des grandes peintures? Tout le talent de l'artiste y éclate: les lignes sont pures, les contrastes tranchants, les couleurs rares; les nus sont l'expression des femmes que l'on aime.

Pompiers en action

(c) Les sapeurs-pompiers du Locle ont fait hier soir le deuxième exercice de compagnie de l'année. Dans la compagnie 2, en l'absence du capitaine Guyot, c'est le lieutenant Perret qui a pris le commandement. Le troisième et dernier exercice aura lieu lundi prochain.

LA SAGNE

Course d'école

(c) La classe de Mme Stauffer est allée en course vendredi matin. Un car les emmena visiter la Gruyères; le château intéressa beaucoup les enfants. Le dîner se passa à Chalet-à-Gobet et l'après-midi les enfants se rendirent tout d'abord à Vallorbe (à la source de l'Orbe et à la grotte aux Fées), puis à Orbe pour admirer les mosaïques romaines.

Course de l'Union chorale

(c) Dimanche, par le train, les membres de l'Union chorale se rendirent à Vilars. De là, un téléphérique les emmena au Chamossaire, principal but de course. Malheureusement, un épais brouillard contraignit les participants à faire le retour par téléférique alors que la descente était prévue à pied. Le temps était plus clément au-dessous de 2000 mètres.

Certificat

(c) Mlle Inès Perrinjaquet a obtenu son certificat d'aide-soignante à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds. Elle a d'excellents résultats qui lui permettront de poursuivre un but fort méritoire.

La ligne de la solidarité

(c) Comme chaque année à pareille époque, le mouvement de la jeunesse suisse romande (M.J.S.R.) a organisé samedi « Allongez la ligne ». De nombreux passants ont déposé leur obole sur les quatre lignes blanches disposées sur les trottoirs. Les membres du mouvements ont généreusement payé de leur personne durant toute la journée. Certains d'entre eux ont même fait plusieurs tours de ville sur un tandem avec des panneaux sur le dos. Ces efforts n'ont pas été vains car la somme récoltée est supérieure à 1000 fr. Plusieurs enfants de familles déshérités pourront donc passer des vacances heureuses à la montagne ou au bord de la mer.

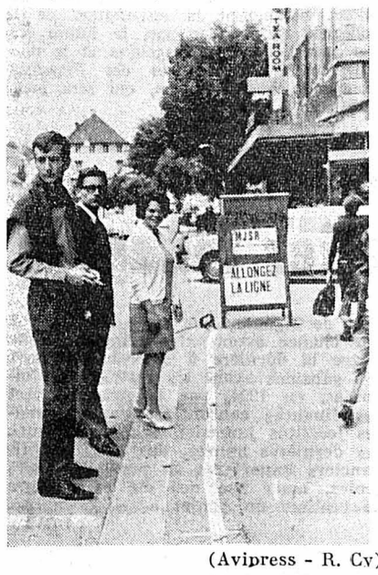

(Avipress - R. Cy)

LA CHAUX-DE-FONDS

Gros carambolage

Hier, vers 15 h, un automobiliste chaux-de-fonnier, M. G. T., roulait sur la rue du Parc. Arrivé à la croisée de la rue du Pré, il n'accorda pas la priorité à la voiture conduite par M. R. R., de Porrentruy. Sous l'effet du choc, la machine de G. T. fut projetée contre un troisième véhicule en stationnement, propriété de M. E. T., de la Chaux-de-Fonds. A la suite de ce deuxième choc, l'auto de G. T. fit un tonneau et demi et se retourna sur le flan à plus de 12 mètres du point de choc. Dégâts matériels aux trois véhicules.

75 ans d'arts graphiques

L'entreprise d'arts graphiques Haefeli S.A. qui est installée depuis quelque trois ans aux Eplatures, fête ces jours-ci son 75me anniversaire. A cette occasion, M. Pierre Haefeli, administrateur-délégué, a réuni l'ensemble du personnel et après être remonté dans le passé, lui a expliqué comment il envisageait d'affronter les temps nouveaux avec le maximum d'efficacité et de rentabilité. Une sortie surprise a été organisée samedi.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du lundi 10 juin

NAISSANCES: Jaquet, Laurent, fils de Frédy-Albert, monteur électricien, et de Jacqueline-Lucienne, née Bonzon; Bourquin, Vincent, fils d'Alfred-Roger, mécanicien, et de Lise-Geneviève, née Bétrix; Jacquemet, René-Pierre-André, fils de Jacques, agent de police, et de Gilda-Marie, née Delaloye.

DÉCÈS: l'enfant Gorgoni, Nadia, née le 25 mai 1968, dom. Saint-Imier.

Les Brenets : renfort pour les pompiers ?

(c) Les Brenassiers qui ont dépassé la cinquantaine se sont rappelé leur enfance samedi après-midi. Un hôtelier des bords du Doubs a acquis une vieille pompe à incendie (notre photo). Il l'a installée sur la terrasse de l'hôtel où elle a déjà suscité la curiosité et l'intérêt de bon nombre de clients. Cette pompe, en effet, était en fonction dans la commune de Buix — Ajoie — et avait été construite à Soleure au siècle dernier. Cette pièce de musée est une pompe à leviers que huit sapeurs actionnaient en cadence. Le jet obtenu n'était pas très violent, mais il impressionnait tout de même le feu! Année de construction : 1872.

Comment se fit le transport? Par camion de Buix au Col-des-Roches et derrière tracteur jusqu'aux Brenets. Il a été impossible de trouver deux chevaux pour amener cet engin hippomobile. En 1968, les chevaux sont au rencart au même titre que les pompes à bras. Deux pompiers style 1890 accompagnaient l'attelage, à grand renfort de coups de trompe: MM. R. Aeschbach - cap. de la cp. sap. pompiers des Brenets et M. Berger de Bienne; les parrains, en somme.

(Avipress P. F.)

Des fleurs pour tous

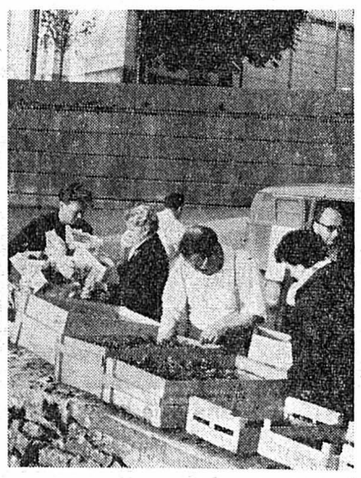

(c) Parmi les buts que s'est fixé l'Association pour le développement des Brenets, figure celui qui est le plus spectaculaire: la décoration florale de l'esplanade du temple et de l'entrée de la chapelle catholique.

En marge de cette action, l'A.D.B. suggère à la population de se fournir en fleurs d'ornement. Ainsi, elle contribue à l'embellissement du village.

Hier soir, par un temps merveilleux, l'association se faisait marchande de fleurs et une joyeuse animation régna...

(Avipress - P. F.)

Un Brenassier se distingue à Goumois

(c) Au cours des championnats suisses de canoë à Goumois, l'athlète brenassier Pierre Rosselet s'y est distingué en catégorie générale. Il s'y est classé 3me sur une dizaine de concurrents. Cette catégorie générale est en quelque sorte la salle d'attente de la catégorie élite à laquelle on accède quand on a obtenu le nombre de points nécessaires.

Associé au Loclois Jacques Calame, le jeune espoir s'est classé 7me.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● AU LOCLE

CINÉMA. — **Lux:** 20 h 30 Les risques du métier.
EXPOSITION. — **Centrexpo:** Exposition Carlos Recio, peintre.
PHARMACIE D'OFFICE. — **Moderne.**
PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE. — Votre médecin habituel.

● A LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMA. — **Ritz:** « Le Justicier de l'Arizona ». **Scala:** « Seule dans la nuit ». **Plaza:** « Baraka sur X 15 ». **Corso:** « Le Pistolero de la Rivière rouge ». **Eden:** « Le bon, la brute et le truand ».
EXPOSITION. — **Beaux-arts:** Acquisitions nouvelles: peinture européenne contemporaine. Collections de l'Ecole neuchâteloise. **Histoire:** Nouveaux documents. **Histoire naturelle:** Collections africaines; dioramas; les grands mammifères; Jura et Doubs. **Musée d'ethnographie:** Afrique, Polynésie (sur demande au musée des beaux-arts) **Horlogerie:** Quatre siècles de création horlogère. **Galerie du Manoir:** Balance 12, exposition Guy Renaud.
PHARMACIE. — **Bourquin,** L. Robert 37. Dès 22 h No 11.
THÉHATRE. — **ABC:** 20 h 30, « Cabaret Brecht 1925 » par le Théâtre de l'Atelier de Genève.

Le Break DAF (combi, limousine, station-wagon ou de tout autre nom que vous voudrez lui donner) démontre à l'évidence qu'un véhicule utilitaire peut être d'une parfaite élégance et qu'une voiture élégante peut être d'une très grande utilité. Explication: **le grand couturier de l'automobile Michelotti, de Turin,** a magistralement habillé un modeste ouvrier.

Cela signifie donc, comme dans tous les modèles DAF 44, que l'on trouve sous son capot un robuste moteur de 40 CV effectifs, avec lequel, sa vie durant, il n'y a jamais besoin de changer de vitesse grâce à la géniale transmission continue DAF-Variomatic qui s'adapte comme par enchantement à toutes les situations.

Aucun tripotage de levier pour trouver le bon rapport de vitesse, aucun à-coup, aucun sursaut, pas d'étagement, on passe d'une situation à l'autre en se jouant. Au doux ronronnement du moteur, le seul risque que vous courrez, c'est de voir trop tard sur votre compteur la vitesse qu'a provoquée votre coup d'accélérateur.

Votre allure de croisière sera élevée et vous la maintiendrez sans emballements bruyants du moteur, que vous soyez seul à bord ou avec toute votre famille et les bagages de vacances.

Une création de DAF: véhicule universel luxuo-utilitaire et fourgono-limousine pour usages familio-professionnels.

Fiche signalétique: 3,85 m de longueur, 1,54 m de largeur; intérieur de 5 places ou, dossier arrière rabattu, volume de charge de 1,35 m sur 1,25 m et 0,85 m de hauteur; porte arrière de 75 x 100 cm; 4,3 CV-impôt/40 CV-SAE; entièrement automatique; carrosserie Michelotti, de Turin

La DAF s'est acquis une réputation de simplicité qui a d'abord fait le bonheur des conducteurs du dimanche. Mais les performances des nouveaux modèles et la virilité de leur comportement dans le trafic de plus en plus intense des temps présents doivent inciter **tous** les conducteurs à se poser des questions. La conduite sportive est-elle vraiment compromise par le fait que l'on ne doive plus lâcher son volant pour changer de vitesse, changer de nouveau, changer encore à raison de 310 fois, en moyenne, sur 100 kilomètres? Parfaitement, 310 fois!

Essayez la nouvelle DAF auprès de son distributeur le plus proche. Il ne vous en dira, bien entendu, que du bien. Mais faites vous-même vos expériences, afin de voir «ce qu'elle a dans le ventre». Vous pourrez même gagner un prix, si vous lui trouvez quelque chose à critiquer – à critiquer objectivement s'entend.

DAF 44 Break

FZE-12

Nouveaux prix avantageux:	
DAF 33	Fr. 5850.–
DAF 33 de Luxe	Fr. 6350.–
DAF 44 de Luxe	Fr. 7180.–
DAF 44 Break	**Fr. 7850.–**
DAF 55 de Luxe	Fr. 7690.–

Agent général pour la Suisse: FRANZ **Automobilwerke Franz AG, Badenerstrasse 329, 8040 Zurich, tél. 051 52 33 44 Plus de 100 agents dans toute la Suisse.**

J.-L. Segessemann, Garage du Littoral, 51 Pierre-à-Mazel, **2000 Neuchâtel** - Tél. (038) 5 99 91

L'emmental: roi d'outre-Sarine

Sur votre plateau de fromages, mêlez donc l'arôme délicatement relevé de l'emmental à celui du camembert suisse et à celui du reblochon. Garnissez le tout de tomates et de persil. Pourquoi pas dès ce soir?

SUISSE SVIZZERA SCHWEIZ

Machines mécaniques - Coffres-forts

Achat - Vente - Echange - Expertise R. Ferner, rue du Parc 89, tél. (039) 2 23 67 la Chaux-de-Fonds.

Si, par hasard, vous avez besoin d'argent ...mais vous ne savez pas encore quand ni combien

Pas de problème: *Comme client de la Banque Rohner, vous êtes, vous aussi, au bénéfice de notre nouvelle Carte de Crédit. A n'importe lequel de nos guichets, vous pouvez ainsi retirer le montant qui vous est nécessaire, sans perdre une minute. C'est une raison de plus pour être notre client. Ecrivez ou téléphonez-nous encore aujourd'hui!*

Banque Rohner & Cie S.A.
8021 Zurich, Strehlgasse 33, tél. 051 230 30
9001 St-Gall, Neugasse 26, tél. 071 23 39 22

Profitez de notre Service du soir, récemment introduit pour vous. Téléphonez sous No 071 23 39 22 entre 19 h. et 21 h. et nous vous donnons tous les renseignements désirés sur nos prêts.

Depuis plus de 30 ans, la Banque Rohner accorde des prêts rapides, discrets et favorables.

Nom:
Rue:
Localité: // / 344

JURA - JURA - JURA

Le service de presse est toujours plus important dans l'activité de «Pro Jura»

« Pro Jura », office jurassien du tourisme, a publié son rapport annuel pour l'exercice 1967. On y trouve tout d'abord le compte rendu de la dernière assemblée générale, qui avait eu lieu à Delémont le 17 juin 1967, et l'exposé des nouveaux statuts qui y avaient été adoptés.

Le rapport d'activité insiste notamment sur l'importance du service de presse, qui continue à se développer et devient la part la plus importante de l'Office du tourisme dans le domaine de l'information touristique : de nombreux communiqués ont été envoyés à la presse jurassienne et toute une série de textes illustrés de photographies ont été adressés à certains journaux suisses et même étrangers. Certaines émissions de radio et de télévision ont également contribué à faire connaître le Jura et ses attraits touristiques. Enfin, le matériel publicitaire sous forme de prospectus, d'affiches, de guides pédestres et de cartes a été complété par de nouvelles publications. Un chapitre spécial est consacré à la préparation d'un important livre d'art qui s'intitulera « Vitraux modernes du Jura ». En effet, une vingtaine d'églises jurassiennes méritent d'être visitées pour leurs vitraux, œuvres d'artistes suisses ou français de grande valeur. Cet ouvrage sera en partie financé par SEVA et pourra sortir de presse dans le courant du mois de décembre.

Les comptes de l'association laissent apparaître pour l'exercice 1967 un bénéfice de 56,274 francs. Les recettes s'élèvent à 166,251 fr., dont 24,000 fr. de subventions de l'Etat de Berne, alors que les dépenses, de 109,976 fr., vont surtout aux postes de l'administration et des salaires, ainsi qu'à la publication de la « Revue jurassienne ».

COMMISSION ROUTIÈRE

La commission routière jurassienne présente également son rapport, elle s'efforce de dégager les lignes d'un programme décennal à intégrer dans un plan décennal du canton, actuellement à l'étude au niveau parlementaire. Ce programme est essentiellement destiné à combler le retard actuel du réseau routier jurassien. Les difficultés à résoudre, particulièrement les problèmes de financement, sont nombreuses, mais il y va de l'avenir du Jura et de son tourisme.

Le rapport est complété par une seconde partie traitant plus en détail certains problèmes particuliers et quelques réalisations, notamment la restauration de la Collégiale de Sain-Ursanne, la future station touristique des Savagnières et le nouveau centre de vacances des Franches-Montagnes, à Montfaucon, qui sera inauguré le 28 juin.

Réalisation concrète d'un projet grandiose

Le complexe scolaire de Glovelier inauguré

Occupé par les élèves depuis plusieurs mois déjà, le nouveau complexe scolaire de Glovelier n'a été inauguré que samedi dernier, en présence de M. Simon Kohler, conseiller d'Etat, directeur de l'instruction publique, et de plusieurs personnalités des milieux pédagogiques et politiques. L'objectif du photographe ne peut malheureusement embrasser cette importante et belle réalisation dans son ensemble, tant elle est vaste et peu traditionnelle. Un corps de bâtiment abrite un grand hall central transformable en aula, huit classes, ainsi que de nombreux locaux annexes : salles de travaux manuels, de couture, local où les externes peuvent mijoter leur dîner, etc. Le bâtiment peut accueillir deux cent cinquante élèves.

Le second bâtiment, relié au premier, est celui de la salle de gymnastique à vocations multiples, des bureaux de la commune, des locaux d'archives, d'un local des engins transformable en cuisine lors des manifestations publiques, et nous en passons. Les alentours du bâtiment sont également très soignés. On y trouve des places de gymnastique, de jeu, du gazon, des jardins fleuris.

Le complexe a coûté au total 2 millions 150,000 fr., somme sur laquelle la commune de Glovelier a reçu un subside de 927,700 fr. Il est intéressant de signaler que cette localité eut une chance assez extraordinaire : celle d'être la dernière à se voir attribuer des subsides avant les restrictions imposées, en 1964, par le mauvais état des finances cantonales. De nombreuses localités jurassiennes ont consenti, ces dernières années, des sacrifices financiers importants au profit de leurs écoles, mais peu ont été en mesure de réaliser un projet aussi grandiose.

BÉVI

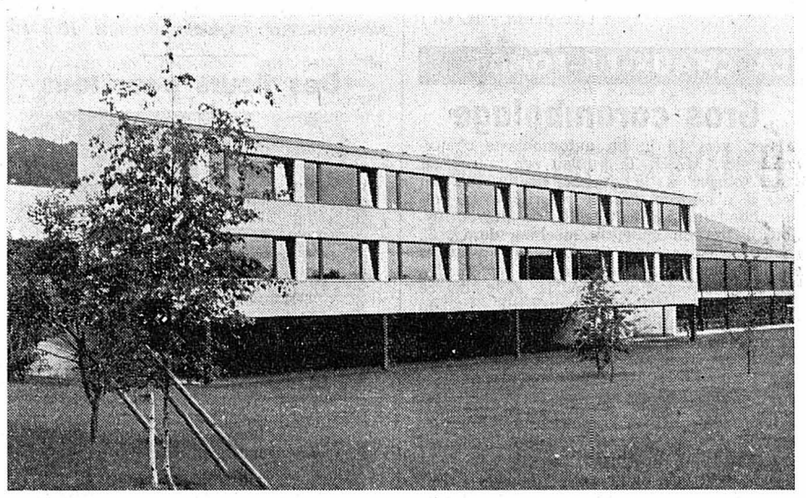

Une vue très partielle de l'école de Glovelier.
(Avipress - Bévi)

Quarante-cinq équipages au rallye du Jura libre

(cs) Dimanche s'est disputé le second rallye du Jura libre. Quarante-cinq équipages y ont participé, 38 ont été classés. Les concurrents prenaient le départ à Delémont, ils arrivèrent à Nods par les voies les plus inattendues, en trois étapes d'un total de 170 kilomètres.

Le challenge du Rassemblement jurassien, offert par M. Jean von Allmen, industriel à Saignelégier, a été gagné par M. Rolf Vœlin de Delémont. Ce concurrent obtint également la première place au classement général. Le challenge du Bélier est allé à M. Camille Montavon de Develier. Le challenge des Jurassiens de l'extérieur a été remporté par M. François Rais, de Berne. Enfin, le challenge de l'Association féminine attribué au premier équipage dames, fut pour Mlle Françoise Membrez de Delémont.

Après l'assemblée du parc jurassien de la Combe-Grède

De notre correspondant :

L'abondance des matières ne nous a pas permis d'entrer dans les détails de cette assemblée, mais les différents rapports présentés méritent qu'on y revienne.

RAPPORT DU PRÉSIDENT
(M. Willy Schild)

Il signale la mise en place dans la Combe-Grède de trois échelles métalliques pesant plus de 400 kg. Ce travail a été fait bénévolement par les membres du Sentier de la Combe-Grède.

Il a été donné une réponse favorable à la direction des PTT à Neuchâtel pour la construction d'un garage près de la station du télésiège. Il servira à y garer un véhicule à chenilles qui permettra en hiver au personnel de se rendre plus facilement aux émetteurs radio. L'association espère toujours, en contre-partie des autorisations données, que les PTT suppriment la ligne téléphonique au nord de Chasseral.

La demande de mise sous protection du flanc sud de la crête de Chasseral (200 m environ) est à l'étude à Berne.

COMMISSION SCIENTIFIQUE
(Dr Chs Krähenbühl)

Il a été découvert pour la première fois à 1500 m d'altitude, de la gentiane scyllée et du sorbier nain ainsi que du trèfle brun et de la soldanelle.

SURVEILLANCE
(M. Luc Vuilleumier)

Quatorze gardes bénévoles assermentés surveillent le Parc avec la collaboration de la police cantonale. Le ravitaillement des chamois avec du sel se fait normalement.

GARDE-CHASSE
(M. Charles Kohler)

Il a fait 40 tournées de service et a trouvé 11 cadavres de chamois dans la Combe-Grède. Il estime à 250 chamois actuellement, qui se répartissent entre les Convers et les Rochers d'Orvin. On lâchera 10 à 12 marmottes prochainement.

COMPTES
(M. Robert Augsburger)

Admissions : 22 membres. Démissions : 8 membres. Effectif : 305 membres individuels, 28 membres collectifs. Bénéfice de l'exercice : Fr. 1785.—. Avoir de l'association : Fr. 7157.—.

Funiculaire Bienne-Macolin

En 1967, 30,500 passagers en moins

(c) Lundi en fin d'après-midi s'est tenue, à l'hôtel Bellevue, à Macolin, la 82me assemblée générale ordinaire des actionnaires du funiculaire Bienne-Macolin. 46 actionnaires représentant 521 actions étaient présents.

Après les souhaits de bienvenue, le président, M. H. Scherer, donna lecture du rapport annuel. Il ressort qu'une fois de plus la motorisation a fait diminuer le nombre des passagers utilisant le funiculaire. En effet, 277,633 passages ont été enregistrés en 1967, soit une diminution de 30,500 personnes. Du côté financier, M. Léon Tschumi fit ressortir que, malgré la diminution de fréquentation, l'exercice 1967 boucle avec un bénéfice de 10,662 francs 19. En effet, par suite de l'augmentation des tarifs, on a encaissé 266,134 fr. 74 et on a dépensé 255,472 fr. 55. Comme le veut une coutume bien établie, il ne sera pas payé de dividende cette année. Après déduction réglementaire, une somme de 3615 fr. 15 est portée à compte nouveau.

La dette hypothécaire a été portée de 195,000 fr. à 500,000 fr., ceci en vue de réparations apportées aux installations. M. Fritz Staehli, maire de Bienne, et le conseiller national Otto Wenger, de Nidau, font désormais partie du conseil d'administration.

RECONVILIER

Issue fatale

(c) M. Antonio Vantaggioto qui fut renversé par une voiture automobile vendredi dernier à Reconvilier est décédé à l'hôpital de Berne sans avoir repris connaissance. Agé de 31 ans, ressortissant italien la victime était mariée et père d'une fillette de 3 ans.

MOUTIER

Orchestres yé-yé

(c) Lors d'un récent concours d'amateurs réservé aux chanteurs et orchestres yé-yé à Moutier, le jury a désigné les gagnants suivants : Charles-André Steiner, Delémont, Roland Tschumi, Moutier, Alain Schweingruber, Delémont. Orchestres « Les Scorpions », Moutier, « The When », Bienne et « Les Guardians », Courfaivre.

Assemblée annuelle de PRO JURA

Cette année, Laufon recevra une des grandes associations jurassiennes pour son assemblée annuelle. Pro Jura a choisi en effet la petite ville historique pour y réunir ses membres et amis, samedi prochain.

Parmi les affaires qui seront traitées au cours de cette importante assemblée, il y a lieu de mentionner surtout le projet d'édition d'un ouvrage sur les vitraux modernes du Jura

SAINT-IMIER

Enfant renversé

(c) Lundi à 19 heures, une automobile a renversé un enfant de six ans près du Technicum de Saint-Imier. L'enfant a été conduit à l'hôpital de district.

FRANCE VOISINE

Aux usines Peugeot

Les grèves reprennent

(c) Sur les fronts des grèves, le calme semblait à peu près revenu hier dans la région frontalière de Belfort-Montbéliard tout au moins. Ce calme, hélas, a été de courte durée puisque, après une demi-journée de travail, les ouvriers des automobiles Peugeot Sochaux, ceux qui s'étaient présentés hier matin, ont à nouveau débrayé. A midi, un grand meeting a été organisé dans l'usine. A l'issue de ce rassemblement, les piquets de grève se sont remis en place et les grévistes ont réoccupé l'usine. Trente mille métallurgistes se trouvent de ce fait à nouveau en arrêt de travail. Dans la région de Belfort par contre, les usines ont repris à peu près normalement leur train.

L'EXPRESS
Président du conseil d'administration : Marc WOLFRATH
Rédacteur en chef : Jean HOSTETTLER

Rallye automobile du Calvado

Sourire et trophée des vainqueurs

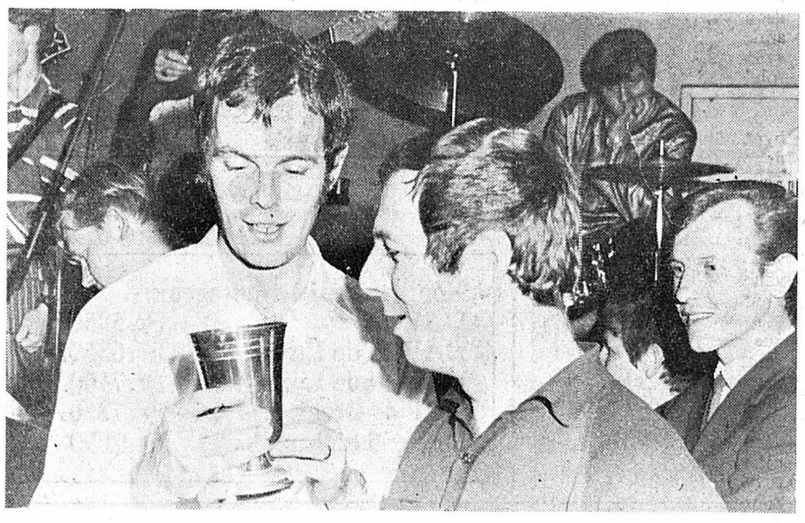

Cent trente kilomètres à travers le Jura : une course émaillée de difficultés, mais brillamment remportée par Yvan Vecchi et Jean-Léo Hirschi.
(Avipress - Adg)

BIENNE - BIENNE

Quand il y a de l'électricité dans l'air au Conseil de ville de Bienne...

Le président du Conseil de ville de Bienne a clos la 6me séance de l'année avec ces paroles : « Puisqu'il y a trop d'électricité dans l'air, je propose de mettre un terme à la séance. » Les prises de bec ne faisaient que monter et on s'embourbait de plus en plus. Trois heures et demie avaient été nécessaires pour liquider un tiers seulement de l'ordre du jour.

Spectacle fâcheux, certes. Inexplicable? Non. L'observateur impartial doit se rappeler que les partis politiques biennois sont mal à l'aise. Un des cinq conseillers municipaux permanents est un hors-parti, un dissident de la fraction la plus nombreuse du parlement communal. D'où une tension constante que le temps n'a pas réussi à dissiper.

Au contraire ! Il ne faut pas trop s'en étonner, car en période préélectorale, il en est toujours ainsi. Les âcretés s'accentuent par la force des choses durant les mois qui précèdent l'appel aux urnes pour le renouvellement du Conseil de ville. Pourquoi en irait-il autrement à Bienne ?

Le bât, nonobstant, blesse le citoyen, lorsqu'il suppute le mal que cette situation a pu causer à la ville. Combien de querelles, de disputes et de tergiversations auraient pu être évitées si le Conseil municipal avait connu un meilleur esprit de collégialité ! Mais une véritable cohésion semble n'avoir jamais existé, ni au sein de l'exécutif, ni entre des éléments de celui-ci et une grande partie du Conseil de ville. Les espoirs des optimistes qui croyaient, il n'y a pas longtemps encore, à une coexistence pacifique, sont définitivement déçus.

IL Y A DU BON...

Les choses en étant où elles sont, il faut en tirer le maximum, sur le plan positif. La période électorale permet une confrontation des idées et de politiques qui ne se discutent guère qu'à ce moment-là. Une contestation plus vive se manifeste et les partis et leurs cadres sont en général remis en question, évitant ainsi l'ankylose des appareils politiques.

La période électorale, où les affaires avancent au ralenti, n'est jamais une perte de temps si l'esprit civique prend le dessus sur les questions personnelles ; si la sagesse prend le pas sur les querelles personnelles pour mettre en évidence les problèmes d'une réelle importance ; si on tire les conclusions qui s'imposent des expériences du passé ; si les coups bas malheureusement trop fréquents ne l'emportent pas sur les idées ; si la tendance à la démagogie est contrôlée par le sens des responsabilités.

Ce qui est fait appartient au passé, mais on doit en tirer les conclusions permettant d'améliorer l'avenir. Et c'est cela qui compte. Un rappel au bon sens et à ce qu'on oublie trop souvent, s'impose.

Ri.

En catégorie Lightning

Trois Biennois de 20 ans champions suisses de voile

De notre correspondant :

Après les cinq régates disputées depuis samedi au large d'Engelberg ce sont, au grand étonnement des spécialistes en la matière, trois jeunes Biennois qui seront sacrés champions suisses de cette spécialité.

On a rarement vu dans des championnats suisses, un équipage se classer premier dans toutes les régates. A quoi attribuer ce succès. Simplement au fait que les trois jeunes Urs et Gerhard Schlaefli et Rudi Frei de Vigneules près de Bienne, sont des « enfants du lac ». Agés tous trois de 20 ans, ils passent leurs loisirs sur le lac. Avec un bateau prêté ils s'entrainent intelligemment et passent les soirées d'hiver, dans une cave aménagée à cet effet à étudier, théoriquement, la navigation.

Spécialistes en classe vaurien, (ils ont obtenu la dixième place au récent championnat suisse) les voici aujourd'hui champions suisses de la classe Lightning, fruit d'un travail assidu.

Voici le classement : 1. Les frères Schlaefli et Frei, de Vigneulles, Bienne, trois victoires, un abandon par accident, 2,9 points ; 2. Meier, Rapperswil, six fois deuxième, avec un 6,4 points ; 3. Harty John, Zurich, 20,42 points.

Les nouveaux champions suisses.
(Avipress - Adg)

Tombes profanées

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, des inconnus ont porté atteinte à la paix des morts et dommages à la propriété au cimetière de Boujean, route de Soleure. Quatre monuments funéraires ont été renversés. Les dégâts sont estimés à 500 francs.

A la Chambre criminelle

Sept accusés répondent de leurs actes

La Chambre criminelle siégeant à Berne, sous la présidence de M. Leist, assisté de MM. Falb, Rauber et du procureur von Steiger, s'occupera cette semaine d'une bande de jeunes voleurs (sept au total) auxquels sont reprochés de nombreux vols et escroqueries.

Les accusés : D. R., 1939, manœuvre, célibataire, 46 vols ; E. S., 1937, maçon, divorcé, 23 cas ; K. M., 1944, manœuvre, 18 cas ; J. R., 1940, maçon, célibataire, vols ; P. K., 1939, manœuvre, célibataire, 8 cas ; R. B., 1941, manœuvre, vols et recels ; M. K., 1941, manœuvre, 4 vols et recels. Après lecture de l'acte d'accusation, la Cour entendit l'expertise psychiatrique faite sur l'un des sept détenus par le Dr Walter. La fin de la séance fut réservée aux interrogatoires. Le jugement sera probablement prononcé jeudi ou vendredi.

ALFERMÉE

Deux trains routiers s'accrochent

(c) Lundi à 8 h 55, deux trains routiers circulant en sens inverse, sur la nationale 5, se sont tamponnés à Alfermée. Dégâts matériels.

WORBEN

Collision : un blessé

(c) Lundi à 14 h 50, l'ambulance municipale a dû se rendre à Worben, pour prendre en charge M. Francis Keller, habitant rue Principale 107, à Nidau, blessé à la suite d'une collision.

Des escadrilles d'objets mystérieux, soudain, dans le ciel de Bienne...

Journaliste, donc curieux, Gilbert Bourquin guette depuis plusieurs années les objets et les phénomènes mystérieux d'un ciel qui n'est pas que le nôtre. Les fruits de ses observations, il les a consignés dans un livre de deux cents pages dont le titre : « l'Invisible nous fait signe », est sans équivoque et dont les nombreux chapitres tentent de percer un mystère d'actualité : les objets volants non identifiés. L'arsenal de choses vues, de témoignages enregistrés est complet : les soucoupes volantes espionnent-elles Bienne et pourquoi tel écrivain romand avait-il prévu la catastrophe de Mattmark ? Autant de questions et autant de réponses que pose et éclaircit le journaliste biennois dont le livre est une pierre de taille dans l'édifice de la connaissance de l'au-delà.

Dès samedi

BIENNE COMPTERA DEUX CENTENAIRES

(c) Samedi prochain, Mme Waldburg-Louise Frieden-Schirmer, fêtera son centième anniversaire. Bienne comptera donc deux centenaires, puisque Mme Fanny Bandelier entrera en juillet dans sa 101me année.

La nouvelle centenaire est une authentique Biennoise puisqu'elle est née dans la cité de l'avenir le 15 juin 1868, qu'elle y a suivi les classes, qu'elle s'y est mariée. Elle a donné le jour à trois enfants dont deux sont encore en vie actuellement. Elle vit chez son fils, M. Hermann Frieden, à la rue Charles-Neuhaus 10. Elle se souvient très bien de l'époque où (en 1871) les soldats français avaient traversé Bienne et étaient stationnés sur la place du Marché.

Samedi, la centenaire recevra des mains de M. Marcel Hirschi, préfet, qui agit au nom du gouvernement, la pendule neuchâteloise qu'elle a désirée, ainsi que le message traditionnel signé des autorités cantonales. Bien sûr, la ville de Bienne ne manquera pas de marquer, par un geste tangible, ce rare anniversaire.

Mme W.-L. Frieden, la nouvelle centenaire.
(Avipress - Adg)

FRIBOURG - FRIBOURG

A BULLE

« Grand maître » est mort

De notre correspondant :

L'une des figures typiques de Bulle n'est plus : « Grand maître », dit encore « Chouchou », est décédé samedi dans la chambre qu'il occupait au-dessus de l'ancienne coopérative de Bulle. Son logeur s'inquiétait de ne pas le voir sortir, et constatant que sa porte était fermée de l'intérieur, alerta la préfecture de la Gruyère. « Grand maître » gisait à terre. Il était mort depuis quelques heures.

Peu de personnes connaissaient son vrai nom : Emile Murith. Il était âgé de 65 ans et vivait de petites aumônes et de colportage. Il abordait chacun avec un large sourire, en contant une histoire drôle de son crû, d'une voix zézéyante et saccadée, et lorsque des gamins le chinaient, il brandissait sa canne rageusement, sans d'ailleurs, jamais toucher aucun garnement.

Enseignement professionnel : réunion à Fribourg

Samedi a eu lieu à Fribourg la première journée de l'assemblée de l'Union suisse pour l'enseignement professionnel, qui a débuté par l'assemblée générale des maîtres de la métallurgie au centre de recherches CIBA à Marly-le-Grand. La partie administrative se déroula à la nouvelle école professionnelle de Fribourg. L'assemblée générale s'est déroulée à l'Aula de l'école professionnelle. Elle fut marquée par un exposé de M. Hans Dellsperger, chef de section pour la formation professionnelle de l'OFIAMT. Une manifestation récréative a eu lieu en soirée dans un hôtel de Fribourg, en présence de personnalités de la ville et du canton de Fribourg. L'ensemble de musique de chambre de Fribourg, le petit chœur de Fribourg, dont le soliste est Charles Jauquier, ont agrémenté les diverses manifestations.

L'hôpital de la Gruyère doté d'une nouvelle aile

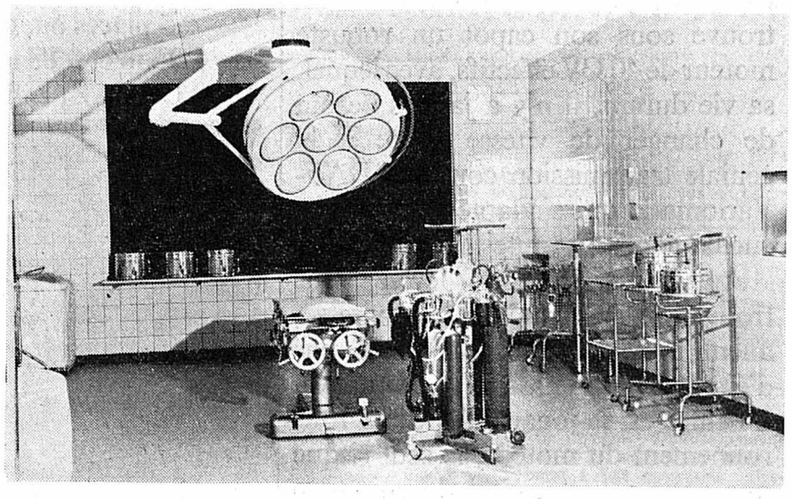

Munie des derniers perfectionnements de la technique, voici la nouvelle salle d'opération de l'hôpital de la Gruyère.
(Avipress - J. Gapany)

De notre correspondant :

Au terme d'un programme de transformation et d'agrandissement décidé en 1965 par les communes du district de la Gruyère, les nouvelles installations de l'hôpital de Riaz ont été présentées récemment à la presse. Certes, on n'est pas près de donner le dernier coup de pinceau dans cet établissement hospitalier dont les divers corps de bâtiments n'ont pas été réalisés simultanément. Mais l'étape fort importante qui prend fin — et qui coûtera plus de 2,3 millions — est remarquable.

La nouvelle aile comporte au rez-de-chaussée des locaux d'admission, deux salles de radiologie et une salle de cours pour l'école d'aides hospitalières qui a été créée au sein même de l'hôpital. Au premier étage sont installés des laboratoires, la pharmacie, un local de transfusion et deux salles d'opérations utilisables simultanément, si besoin est. Au deuxième étage ont été transférées deux salles d'accouchement et la pouponnière, ainsi que des chambres pour accouchées et divers locaux de service. Au troisième enfin, sont aménagées les chambres du personnel.

Les cuisines de l'hôpital devront être modernisées sous peu, mais avec ses 160 lits, l'hôpital de la Grupère est sans conteste un instrument de haute qualité, qui répond aux exigences de l'heure, et même au-delà. Au nom de la commission administrative, M. Raymond Rime, député, commenta les nouveaux aménagements, ainsi que le Dr Frédéric de Sinner, médecin-chef et Mlle Angeloz, infirmière-chef.

OFFRES D'EMPLOIS

Suchard

Nous engageons :

un mécanicien d'entretien

pour nos installations modernes de fabrication

un mécanicien-électricien d'entretien

avec connaissances en électronique

Les candidats de nationalité suisse, en possession du Certificat fédéral de capacité, connaissant bien leur métier, ayant de l'initiative et se trouvant à l'aise dans un complexe d'industrie important, sont priés d'adresser leurs offres à CHOCOLAT SUCHARD S. A., 2003 Neuchâtel-Serrières.

---

au Printemps La Chaux-de-Fonds

cherche pour son rayon **d'articles messieurs**

(Chemiserie, bonneterie, chapellerie)

CHEF DE RAYON

connaissant bien la branche

- **Caisse de pension**
- **Tous les avantages sociaux**

Adresser offres détaillées au chef du personnel

CARACTÈRES S.A., NEUCHATEL, cherche

MÉCANICIENS

et

AIDES-MÉCANICIENS

pour travaux de

montage
pointage
rectifiage
fraisage
tournage
perçage

Faire offres manuscrites,adressées au chef du personnel, ou se présenter à notre usine - jeudi excepté — rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel.

Nous garantissons une discrétion absolue.

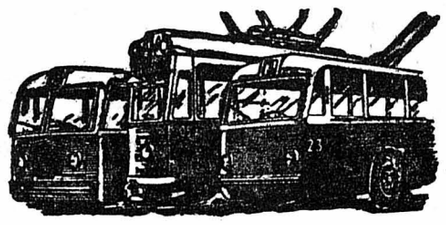

La Compagnie Genevoise des Tramways Electriques

a besoin de vous !

N'hésitez pas à vous engager comme

receveur-conducteur

de cet important service public.

Formation accélérée. Salaire et sécurité sociale intéressants.

Conditions d'engagement et formules d'inscription disponibles sur demande téléphonique au numéro (022) 25 02 60.

Direction de la C.G.T.E., la Jonction, Genève.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.
Feuille d'avis de Neuchâtel

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

une habile sténodactylo

pour la correspondance allemande de notre service de vente ; travail intéressant, éventuellement à la demi- journée. Semaine de 5 jours.

Faire offres détaillées, avec curriculum vitae, ou se présenter à la FABRIQUE JOHN-A. CHAPPUIS S. A., 37, rue des Chansons, 2034 PESEUX (NE) (Station des Deurres). Tél. (038) 8 27 66.

L'entreprise Ernest Luppi, chauffage sanitaire, Châtelard 9, 2034 Peseux (NE), tél. (038) 8 27 44, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

monteurs en chauffage qualifiés

et

aides-monteurs

Semaine de 5 jours. Places stables et bien rétribuées, pour personnes capables.

Fabrique d'horlogerie produisant montres ancre de bonne qualité cherche à entrer en relations avec atelier bien organisé, spécialisé dans

révisions de stock décottages - rhabillages

pouvant garantir un travail irréprochable et une production importante.

Approvisionnement régulier assuré sur longue échéance.

Faire offres, avec références, sous chiffres AS 20734 J aux Annonces Suisses S. A., Bienne.

Pour notre maison spécialisée en toiture plate asphalte coulé et jointoyage, nous cherchons

OUVRIERS

Asphalte et Isolation S. A., chemin de la Marnière 40, 2068 Hauterive. Tél. (038) 3 27 72.

Nous engageons pour entrée immédiate ou à convenir :

un chef de chantier
un monteur sanitaire
un ferblantier en bâtiment
un aide-monteur

Personnel suisse, ou étranger avec permis C.

Places stables, bons salaires, travaux intéressants, ambiance agréable. Faire offres, avec références, ou se présenter à : Bauermeister & Cie, ferblanterie-installations sanitaires, téléphone 5 17 86, Place-d'Armes 8, 2000 Neuchâtel.

BROWN BOVERI

Nous cherchons pour un de nos services de vente

une secrétaire qualifiée

de langue maternelle française, anglais et allemand appréciés mais non indispensables, bonne sténodactylo.

Nous offrons :
une activité intéressante et variée dans une ambiance agréable, des possibilités multiples de développement.

Les candidates sont priées de s'adresser sous chiffres 57-20-28 à notre bureau d'engagement 1.
S.A. Brown Boveri & Cie, 5400 Baden

Banque privée

engagerait

jeune employé

Adresser offres à case postale 406, 2001 Neuchâtel

Si vous êtes consciencieuse, en bonne santé et animée d'un esprit d'initiative et que vous aimez le travail INDÉPENDANT et bien rétribué, nous vous offrons la place de

GÉRANTE

de notre kiosque situé dans le cadre merveilleux et agréable qu'offre NEUCHATEL.

Vous n'avez jamais assumé de telles responsabilités ?

Aucune importance, nous vous mettrons au courant.

Il vous est possible d'entrer à notre service immédiatement ou selon votre convenance.

Si notre offre vous intéresse, envoyez-nous aujourd'hui encore votre curriculum vitae et si possible une photo récente, sous chiffres 70.160 à PUBLICITAS S. A., DELÉMONT.

Administration de la ville cherche, pour son secrétariat de direction,

EMPLOYÉE DE BUREAU

connaissant la sténodactylographie et s'intéressant aux questions touchant au personnel (paies, assurances sociales).
Possibilités d'avancement à candidate capable

désireuse de revêtir un poste stable dans une entreprise offrant un salaire adapté à la formation, à l'expérience et aux responsabilités de son personnel.

Semaine de 43 ½ heures de travail réparties sur cinq jours.

Prestations sociales intéressantes.

Entrée en fonction : date à convenir.

Les offres de service sont traitées avec discrétion.

Prière de les adresser sous chiffres XA 4317 au bureau du journal.

MIGROS

cherche

pour ses entrepôts de MARIN (transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins)

emballeuses

pour des travaux de conditionnement et de préparation de marchandises (par exemple dépts œufs et fromage) ;

jeune aide-magasinier

(au dépt œufs).

Horaire de travail régulier, bonne rémunérationè contrat collectif de travail, cantine d'entreprise.

Demander formules d'inscription ou adresser offres à la Société Coopérative Migros Neuchâtel, dépt du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel. Tél. (038) 3 31 41.

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LE BAL DES LOUPS

par 35
DENISE NOËL

Elle insista pour l'accompagner. Il refusa et, posant une main rassurante sur celle de Françoise, il réitéra son conseil.

Incapable de résister à son autorité, surtout lorsqu'elle se nuançait, comme c'était le cas, d'une tendre bienveillance, Françoise se dirigea vers le petit café dont les lumières éclaboussaient le trottoir d'une gerbe dorée.

Il faisait très chaud dans la salle qu'ornait un sapin de Noël tout scintillant d'étoiles et de faux givre. La moitié de la boutique était réservée au débit de boissons, l'autre à la vente des spécialités suisses.

Le café lui-même n'était occupé que par quelques joueurs de cartes. Absorbés par leur partie, ils se désintéressaient de ce qui se passait autour d'eux. Une serveuse aux joues rouges, les coudes sur le bar et l'œil rêveur, écoutait avec ravissement une opérette que diffusait en sourdine un poste de radio.

Françoise retira son manteau puis s'assit à une table proche du comptoir. Sur celui-ci trônait une appétissante corbeille de petits pains et de brioches. Sa faim était si exigeante que, tout d'abord, elle n'eut d'yeux que pour cette corbeille, imaginant avec un plaisir avide la saveur du pain frais dans sa bouche. Elle fit signe à la fille qui s'approcha d'un air absent.

— Du thé avec du lait, s'il vous plaît.

Elle se souvint tout à coup que le policier avait conservé le passeport de Gérard.

« Qui veut-il contrôler, le conducteur ou la voiture ? se demanda-t-elle. Le signalement de Gérard lui serait parvenu qu'il n'eût pas agi autrement. »

Un élan de panique faillit la précipiter de nouveau vers les douanes françaises. Elle ne conserva son calme qu'au prix d'un violent effort, mais, l'estomac contracté, ne put toucher à la corbeille que la servante venait de déposer devant elle. Le visage tourné vers la route, elle surveillait le mouvement des voitures.

Au cours de cette attente épuisante pour ses nerfs, elle eut le courage de regarder la situation en face. Depuis que le piège s'était refermé sur elle, jamais une telle chance d'évasion ne s'était offerte. A Marseille, si elle s'était enfuie, Gérard l'eût aisément rejointe. Ici, aucun risque. Elle pouvait quitter le café et, à la faveur de l'obscurité, atteindre Saint-Julien ou poursuivre sa route vers Genève et demander là-bas aide et protection au consulat de France.

« Au lieu de m'accrocher à cette bouée miraculeusement surgie, je me laisse couler, remarqua-t-elle, lucide. L'amour ne serait-il donc qu'une drogue qui annihile la logique aussi bien que le sens moral ? »

Tout en se morigénant pour sa lâcheté, elle jetait des regards inquiets vers la pendule murale qui égrenait impitoyablement les minutes. Une demi-heure s'était écoulée depuis qu'elle était arrivée. Amollie par la bienfaisante chaleur, elle continuait d'attendre. Elle avait bu son thé bouillant mais n'avait pu toucher à la nourriture devant elle et sa faim insatisfaite l'étourdissait.

Les derniers accords de l'opérette résonnèrent dans la salle. Le speaker annonça un bulletin d'informations. Arrachée à sa béatitude, la servante qui, apparemment, se souciait peu des nouvelles, se dirigea vers le coin-épicerie pour aider à la vente.

Perdue dans ses pensées, Françoise entendait la radio d'une oreille distraite. Soudain, un mot la fit sursauter. Avait-elle rêvé ? Il lui avait semblé reconnaître le nom de Carole. Elle changea de place afin de se rapprocher du poste et écouta attentivement ce que disait le speaker.

...Bien que l'enquête n'ait que peu progressé depuis hier, il semble maintenant certain qu'il ne s'agit pas d'un crime passionnel, mais d'un banal règlement de comptes. La police a la preuve que Carole Villard était l'un des maillons de cette chaîne de trafiquants dont l'arrestation n'est plus qu'une question d'heures. Le fait que cette jeune femme ait été tuée d'une balle dans la nuque au moment où elle décrochait son appareil téléphonique laisse supposer que, consciente d'un danger, elle s'apprêtait à demander du secours. A moins qu'elle n'ait été surprise à transgresser la loi du silence, cette règle d'or des gens du milieu...

Françoise n'écoutait plus. Carole, Mme Rigault, Mario... Une fange dont elle garderait à jamais la trace indélébile. Les yeux élargis d'horreur, elle n'avait aucun mal à reconstituer la scène. Elle se souvenait du bruit entendu à Toulon, dans l'écouteur, alors qu'elle avait demandé le numéro de son amie. Ce qu'elle avait identifié comme un grincement pouvait aussi bien ressembler à une plainte ou à un râle. Carole avait dû être tuée à ce moment-là.

Un doute la traversa. Et si, prise de remords, Carole avait voulu la mettre en garde ? Rien, hélas, ne pouvait étayer cette hypothèse puisque la jeune femme n'avait pas eu le temps de parler. Pourtant, Françoise s'y accrochait par désir de réhabiliter quelque peu Carole dans son estime. Elle ne pouvait croire que son amie eût été aussi perfide que Mme Rigault.

Malgré la chaleur qui l'engourdissait, Françoise sentit que ses membres recommençaient à trembler. Autour d'elle, l'univers paraissait se dissoudre. La voix du speaker ne lui arrivait plus que comme un bourdonnement qui se confondait avec celui de son sang à ses oreilles.

Au bord de l'évanouissement, elle eut vaguement conscience que Gérard s'approchait d'elle, lui remettait son manteau puis l'entraînait au dehors. Le froid la ranima mais ne la rendit pas encore à elle-même. Une étrange sensation l'avait envahie. Ses gestes étaient devenus indépendants de sa volonté. Plus tard, elle se souvint d'être montée dans la DS et, pendant qu'ils roulaient vers Genève, d'avoir entendu les explications de Gérard au sujet de son retard : la voiture louée à Marseille avait été confondue avec une autre voiture soupçonnée d'avoir passé de l'or en contrebande. Elle comprenait ce qu'il disait mais elle était incapable de parler et de coordonner deux idées. Sa tête semblait séparée de son corps.

Puis cette impression d'irréalité finit par se dissiper. Elle put remettre chacun des personnages du drame à leur vraie place. Des larmes de colère et de honte lui montèrent aux yeux. Elle coupa court aux explications de son compagnon.

— Oh ! Pourquoi n'êtes-vous pas resté entre les mains de la police ! Vous méritez de finir vos jours au fond d'un cachot. Carole est morte. Je viens de l'apprendre par la radio. Et c'est vous qui l'avez tuée. Vous n'êtes qu'un criminel, Gérard Lemercier, un assassin diabolique...

Elle parlait d'une voix aiguë comme si elle eût été proche de la crise de nerfs.

— Et, d'après vous, pourquoi ai-je tué Carole Villard ? demanda-t-il avec un calme effrayant qui contrastait avec la nervosité de la jeune fille.

— Pour l'empêcher de me prévenir. Elle m'avait demandé de l'appeler dès mon arrivée à Toulon. Alerté probablement par Mme Rigault qui avait surpris, la veille, notre conversation, vous l'avez abattue dès qu'elle a décroché son appareil...

— Cela suffit, coupa sèchement Gérard. Ne m'associez pas à ce sombre mélo. Carole a été tuée, c'est exact. Mais je vous donne ma parole que je ne suis pour rien dans sa mort.

— Alors comment l'auriez-vous apprise ? cria Françoise.

— Comme vous, par la radio. Tout à l'heure, j'ai entendu les nouvelles dans le bureau de l'inspecteur.

Françoise garda le silence. Elle refusait d'ajouter foi aux paroles de Gérard. De toute manière, il portait la responsabilité de ce forfait, qu'il l'eût perpétré lui-même ou qu'il l'eût fait commettre par un de ses complices.

— Vous feriez beaucoup mieux de me croire, reprit-il avec une rare pénétration d'esprit. Quelles raisons aurais-je de vous mentir ? Avant demain, le meurtrier sera sous les verrous. Vous avez entendu : la police traque toute la bande.

Elle répliqua avec violence.

— A l'exception de son chef, n'est-ce pas ? Lui, il a eu assez d'adresse pour s'échapper et se réfugier en Suisse.

Il préféra ne rien répondre.

La voiture traversait Genève brillamment illuminé. Le regard fixe, les mains crispées sur les genoux, Françoise ne tourna pas une seule fois la tête. A la sortie de la ville, elle le vit prendre la route longeant le lac en direction de Lausanne. Ouaté de brouillard, le plan d'eau apparaissait par moments entre les arbres des propriétés bordant la rive.

— Vous auriez été mieux inspiré en me bandant les yeux ou en me droguant, remarqua-t-elle, sarcastique.

(A suivre.)

ÉDITIONS JULES TALLANDIER

Si vous désirez que les sous-vêtements avantageux pour messieurs soient encore plus avantageux

...alors achetez-les en Multipack!

MIGROS Multipack

«Transfer-Jacquard», poreux – pour les grandes chaleurs. En pur coton peigné pouvant être bouilli. Irréprochable de qualité et de façon.

Camisole, sans manches, gr. 5-8 **4.–**

Slip, avec ceinture dorlastan® – très élastique et résistante, gr. 5-8 **4.–**

2 pièces au choix 7.– (au lieu de 8.-)

Dès 2 pièces **vous gagnez** donc 1 franc, dès 3 pièces 1.50, et ainsi de suite.

Slip pour garçons en pur coton, tricot côtes 2×2, avec élastique coulissé
2 pièces 3.50

Camisole pour garçons, sans manches, en pur coton, tricot côtes 2×2
2 pièces 3.50

Pourquoi payer davantage?

MIGROS

OFFRES D'EMPLOIS ★ **OFFRES D'EMPLOIS** ★ OFFRES D'EMPLOIS

Nous sortons à domicile, par quantités régulières de 100 à 200 pièces par jour,

CENTRAGES ET PLATS

à la virole sur spiral plat, calibre 5 1/2

Adresser offres ou téléphoner à **DEPRAZ FAURE S. A., fabrique d'horlogerie, 1348 le Brassus. Tél. (021) 85 60 61 - (021) 85 60 80.**

Juillet-août

On cherche jeune fille de 14 à 15 ans pour aider à légers travaux ménagers (avec Tessinoise du même âge) dans petite famille au bord du lac de Lugano. Tél. (091) 8 01 72.

JEUNE FILLE

connaissant les enfants et ayant le sens des responsabilités est cherchée pour juillet-août dans petit home d'enfants, à la montagne. Ambiance familiale. Adresser offres écrites à WZ 4315 au bureau du journal.

Vous rêvez d'une situation privilégiée? Réalisez-la dès maintenant. Comme tous ceux qui deviennent spécialistes sur calculateurs électroniques, vous gagnerez plus, vous vivrez mieux. Sans connaissances spéciales préalables, devenez

OPÉRATEUR-PROGRAMMEUR

analyste.

Institut TELEVOX®
38, ch. de Mornex
1003 Lausanne

Je désire recevoir toute information sur vos cours, sans engagement de ma part.

Nom :

Prénom :

Rue :

Localité : FN 1

MERCURE

Jeune vendeuse – voilà l'occasion pour vous!

Pour une de nos succursales de la Chaux-de-Fonds, nous cherchons des

vendeuses

La préférence sera donnée à des personnes connaissant la branche alimentaire et possédant des notions d'allemand.

Veuillez remplir et nous retourner le talon ci-dessous :

Nom

Prénom

Année de naissance

Adresse

Téléphone

s'intéresse à une place de vendeuse à la Chaux-de-Fonds et attend l'invitation pour une entrevue.

MERCURE SA, Service du personnel, Fellerstr. 15
3027 Berne, Téléphone 031/55 11 55

MERCURE

Une grande chance à Bienne pour personne intelligente, dynamique et consciencieuse!

Nous cherchons un

GÉRANT D'IMMEUBLES

consciencieux, dynamique, très pratique, ayant beaucoup de savoir-faire et de savoir-vivre, aimant le contact avec les clients — propriétaires et locataires — et aimant surtout l'ordre et la propreté.

Un travail varié, intéressant mais astreignant vous attend.

Nous offrons un salaire intéressant et une indemnité pour frais de déplacements, une certaine liberté dans l'organisation du travail, une bonne ambiance et des bureaux sympathiques en plein centre de Bienne. Entrée en fonctions à convenir.

Une personne possédant toutes les qualités mentionnées ci-dessus, mais n'ayant pas encore d'expérience en matière immobilière, pourrait être mise au courant.

Nous attendons votre offre manuscrite, accompagnée des documents habituels, sous chiffres B-40396 U à Publicitas S. A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

Aide-dentaire

(Zahnartzgehilfing)

ayant de l'expérience, est demandée à partir du 15 juillet ou plus tard. Cabinet dentaire moderne. Ravissante petite ville au bord du lac de Bienne (15 minutes de Bienne et de Neuchâtel en auto). Chambre privée, remboursement des frais de transport, bon traitement.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum et photographie, sous chiffres J 14228 à Publicitas S. A., 3001 Berne. Discrétion et renvoi des annexes garantis.

Père de famille, seul avec trois enfants (adolescents) appartement dans ville de Zurich (2 minutes du tram), cherche

employée de maison seule

ayant de bonnes connaissances de cuisine et expérience dans la direction d'un ménage.

Il est offert :
Bon salaire, vie de famille, congés réglés, 6 semaines de vacances.

Entrée mi-août ou à convenir. Faire offres sous chiffres 8433-42 à Publicitas, 8021 Zurich.

Nous engageons une jeune demoiselle comme

AIDE-VENDEUSE

Travail propre et agréable. Deux demi-journées de congé.

Bon salaire. Faire offres à V. Vuilliomenet, électricité, Grand-Rue 4, Neuchâtel.

favorit

engage tout de suite, ou pour date à convenir

1 repasseuse

On mettrait volontiers au courant. Nettoyage à sec Favorit, rue de Neuchâtel 6, Peseux. Tél. 8 45 27.

Restaurant de la Couronne Saint-Blaise

Tél. (038) 3 38 38, cherche pour date à convenir une

sommelière

Bons gains, congés réguliers.

Buffet de la Gare, la Chaux-de-Fonds, cherche pour le 15 juin

SOMMELIÈRES ou SOMMELIERS

(1re classe)

ainsi qu'**UN GARÇON DE MAISON** et **UN CAVISTE.**

Tél. (039) 3 12 21.

On cherche :

une dame ou un garçon de buffet

sommelier ou sommelière

Faire offres au restaurant du Théâtre, Neuchâtel. Tél. (038) 5 29 77.

La Cité

cherche

personne

pour le contrôle et le marquage des marchandises.

Adresser offres à la direction des grands magasins COOP, Treille 4, Neuchâtel, tél. 4 02 02.

Entreprise de construction cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

chauffeur de camion

Caisse de retraite, logement à disposition.

Adresser offres à l'entreprise Noséda & Cie, 2072 Saint-Blaise.

LOOPING

cherche, pour son département des ébauches,

OUVRIERS

pour des travaux de tournage, de fraisage, et de perçage. Place stable et bien rétribuée, entrée immédiate ou date à convenir.

S'adresser à **Looping S. A.,** manfacture de réveils et de pendulettes, rue de la Gare 5a, 2035 Corcelles (NE), à 2 minutes de l'arrêt du tram. Tél. (038) 8 16 03.

coop

engage pour le rayon
BOUCHERIE - CHARCUTERIE
de son Supermarché de Serrières une

VENDEUSE

Téléphoner au 5 37 21.

BOREL SA

fabrique de fours électriques industriels cherche

serrurier de construction

sur fer et acier inoxydable.

Faire offres à la direction de BOREL S. A., 2034 Peseux (NE). Tél. (038) 8 27 83.

Nous cherchons

jeune employée

(Suissesse allemande) pour la facturation. Entrée début août 1968. Adresser offres écrites à FI 4300 au bureau du journal.

Nous cherchons

UN CUISINIER et UNE SOMMELIÈRE

pour l'hôtel du Dauphin, à Serrières. Tél. (038) 5 12 83.

Employée de maison

sachant cuisiner et repasser est demandée pour un ménage de deux personnes.

Entrée le 1er août ou pour date à convenir.

Ecrire sous chiffres P 120139 N à Publicitas S. A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

L'annonce reflet vivant du marché

ASILE MON REPOS
La Neuveville
cherche

JEUNE FILLE

comme aide d'étage, aide-infirmière.

S'adresser à la sœur directrice. Tél. (038) 7 91 05.

Buffet de la Gare CFF Neuchâtel cherche

sommelière ou sommelier

Tél. (038) 5 48 53.

L'hôtel-restaurant des BEAUX-ARTS, Neuchâtel,
engagerait tout de suite ou pour date à convenir

sommelière (ier)

connaissant les 2 services.

S'adresser au bureau de l'hôtel, tél. 4 01 51.

Home d'enfants - Villars-Chesières
cherche

monitrice et nurse ou puéricultrice

pour vacances d'été.
Ecrire sous chiffres **PZ 60898 à Publicitas, 1002 Lausanne.**

Nous cherchons une

COMPTABLE

Nous demandons : dame ou demoiselle connaissant la comptabilité, de langue maternelle française, ayant de l'initiative, bonne présentation, aimant les contacts avec la clientèle.

Nous offrons : poste intéressant, travail extrêmement varié, avantages sociaux. Semaine de 5 jours.

Adresser offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres II 4258 au bureau du journal.

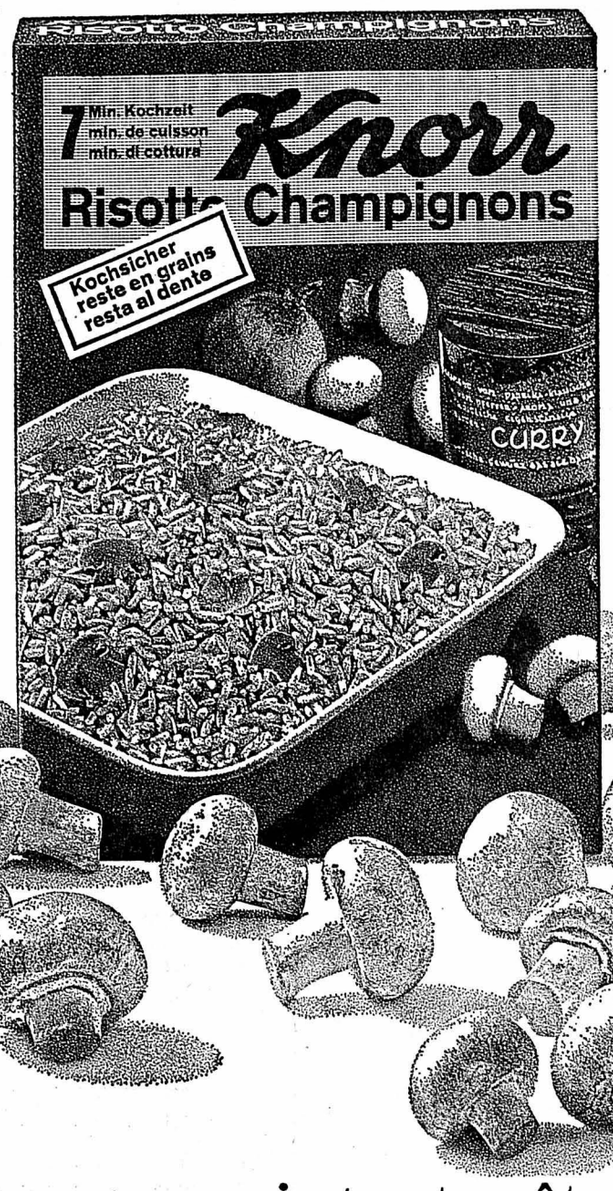

4 mets au riz tout prêts...
toujours réussis, toujours parfaits

Un essai... votre avantage!

Profitez de l'offre présentée par Knorr
dans votre magasin

Risotto Champignons
Risi-Bisi STOCKI® purée de pommes de terre
Croquettes

Knorr

® marque déposée

BELLE COLOR

SHAMPOOING COLORANT
colore vos cheveux tout en les lavant

BELLE COLOR « Teintes naturelles » est le shampooing colorant qui donne la teinte exacte et bien couvrante que vous recherchez.

BELLE COLOR « Teintes naturelles » avec une gamme de 18 nuances, vous apporte la couleur qui s'harmonise avec votre visage et votre teint.

ET

BELLE COLOR « Teintes naturelles » s'applique si facilement grâce à son mélangeur-applicateur !

DU 11 AU 15 JUIN

venez consulter, sans engagement, la conseillère que BELLE COLOR met à votre disposition à :
NOTRE RAYON « PARFUMERIE » REZ-DE-CHAUSSÉE

AU LOUVRE
La Nouveauté SA.
Tél. 5 30 13 NEUCHÂTEL

BIG BEN BAR

Café du Théâtre
Un tout excellent Beaujolais
le « Brouilly »
... à déguster...

Débarras
de caves et galetas, logements entiers après décès.
Léon Hœfler,
Monruz 28,
2000 Neuchâtel.
Tél. 5 71 15.

L
5 89 79
auto école J. Rey
FIAT 125
Voiture automatique DAF 44

AVEC IBERIA

Genève... Barcelone La Costa Brava en 1h.10 tous les jours

(Gagnez 4 jours sur vos vacances)

Ne perdez pas 4 jours de soleil sur des routes dangereuses et fatigantes. Laissez votre voiture chez vous. Commencez tout de suite vos vacances et profitez jusqu'au dernier moment des plaisirs ensoleillés de la Costa Brava.

Votre agence de voyages vous aidera à mieux préparer vos vacances. Elle réservera votre hôtel, établira votre itinéraire, se chargera de tout. Demandez-lui de vous faire profiter, même si vous voyagez seul, du prix des voyages forfaitaires. Très avantageux !

Maintenant, grâce au nouveau cours : davantage de soleil pour votre argent.

Départ Genève 18 h. 30 Arrivée Barcelone 19 h. 40

1200 Genève
13, rue de Chantepoulet
Tél. 022/32 49 08

8001 Zürich
Talstrasse 62
Tél. 051/23 17 24

Tous les vols Suisse-Espagne en pool avec Swissair.

Profitez !

encore de notre vente-action de quartiers de devant de bœufs et génisses 1re qualité: bouilli, 1/2 kg sans os Fr. 4.50. Dans toutes les succursales

Bell

VILLE DE NEUCHATEL

A LA SALLE DU FAUBOURG
Un flûtiste extraordinaire: Peter-Lukas Graf

C'est la première fois que nous entendions à Neuchâtel ce flûtiste d'origine zuricoise, déjà fort connu en Suisse allemande et à l'étranger — notamment en Amérique du Sud — Dans son récital consacré à Bach et à Haendel, P.-L. Graf s'est révélé d'emblée comme l'égal d'un J.-P. Rampal ou d'un A. Nicolet : un merveilleux virtuose doublé d'un musicien accompli.

Il est d'ailleurs amusant de constater qu'il a suivi une « filière » analogue à celle de notre concitoyen Aurèle Nicolet : études chez A. Jaunet, puis à Paris chez Marcel Moyse ; premiers prix remportés à des concours internationaux (entre autres à Munich). Jusqu'à cette place de flûtiste-solo à l'orchestre de Winterthour, que tous deux ont occupée quelque temps... Ajoutons que P.-L. Graf poursuit également une carrière de chef d'orchestre et qu'il est depuis six ans premier « Kapellmeister » au Théâtre de Lucerne.

Rarement récital nous a donné, comme celui de vendredi, un tel sentiment d'absolue perfection. Grâce à une prodigieuse aisance technique, P.-L. Graf peut vraiment « tout dire » sur son instrument. Au point de nous en faire oublier la tessiture et les ressources dynamiques relativement limitées.

Je n'en veux pour preuve que ses admirables interprétations des Sonates en mi mineur, et surtout en si mineur de Haendel, dont les sept mouvements avaient chacun une couleur, un caractère distincts. Qu'il s'agisse du Vivace frais et incisif, du Presto, merveilleux de limpidité et de charme poétique, de l'Adagio rendu avec une plénitude, une grandeur impressionnantes, de « l'Alla breve » couronné par une brillante cadence...

Cet art de modeler la sonorité, de souligner l'aspect rythmique ou chantant des divers épisodes, de montrer, par un judicieux « phrasé » la logique constructive — ou la libre fantaisie — des dessins mélodiques, nous l'avons retrouvé dans deux Bach, exécutés avec une maîtrise, une souplesse rythmique, une qualité sonore incomparables. D'abord dans la Sonate en la mineur, pour flûte seule, avec sa merveilleuse Sarabande où la mélodie semble planer librement, entre ciel et terre ; puis dans la première Sonate pour flûte et clavecin, si audacieuse et étrangement « moderne » par le chromatisme, les modulations imprévues du premier mouvement, par les syncopes du dernier allegro.

P.-L. Graf était accompagné, au clavecin — un splendide instrument à pédales, du facteur suisse M. Scholz — par Jörg-Ewald Daehler, actuellement titulaire de la classe de clavecin du Conservatoire de Berne. Par son jeu fin et précis, par ses intelligentes « registrations », M. Daehler s'est montré un excellent partenaire. Et même un brillant soliste, à en juger par sa claire et vigoureuse interprétation de la Sonate en mi de Haendel (qui se termine par le célèbre Air varié dit de l'« Harmonieux Forgeron »).

Très longuement applaudis, ces deux jeunes musiciens nous donnèrent en bis deux mouvements de Sonates de Bach : l'Allegro en do majeur et la Sicilienne de la deuxième Sonate.

Souhaitons que la prochaine fois que nous entendrons M. P.-L. Graf, ce soit à la Salle des conférences, dans le cadre d'un concert d'abonnement ou du Printemps musical. C'est bien le moins que nous puissions offrir à un interprète de cette classe...

L. de Mv.

P.S. — La nouvelle disposition des sièges et de la scène s'est révélée fort heureuse. Elle corrige, dans une grande mesure, ce « manque d'ambiance » que nous reprochions, récemment encore, à la Salle du Faubourg.

La participation au scrutin lors des dernières élections communales

Districts	Electeurs inscrits	Electeurs ayant voté	Electrices inscrites	Electrices ayant voté
Neuchâtel	6592	3832	8511	3514
Serrières	968	519	1178	431
Vauseyon	777	387	914	257
La Coudre	782	450	899	301
Monruz	437	247	522	146
Hauterive	492	326	549	286
Saint-Blaise	630	508	700	504
Marin-Epagnier	437	306	465	272
Thielle-Wavre	54	38	65	32
Cornaux	252	180	246	152
Cressier	303	255	338	241
Enges		Election tacite		
Landeron-Combes	651	484	754	429
Lignières	141	127	159	135
Total	12516	7659	15300	6700
Boudry	827	555	923	505
Cortaillod	687	545	718	451
Colombier	1028	676	1186	578
Auvernier	413	330	483	317
Peseux	1597	1078	1944	967
Corcelles-Cormondr.	913	665	1122	565
Bôle	296	226	366	210
Rochefort	163	134	191	128
Brot-Dessous	46	32	46	33
Bevaix	489	364	546	297
Gorgier - Chez-le-Bart	304	272	360	234
Saint-Aubin - Sauges	494	386	595	376
Fresens	43	32	43	22
Montalchez	49	35	48	21
Vaumarcus - Vernéaz	40	27	41	29
Total	7389	5357	8612	4733
Môtiers	256	200	287	149
Couvet	853	597	986	398
Travers	414	284	452	213
Noiraigue		Election tacite		
Boveresse		Election tacite		
Fleurier	1088	713	1334	489
Buttes	246	230	243	195
La Côte-aux-Fées	166	130	172	96
Saint-Sulpice		Election tacite		
Les Verrières	312	251	300	193
Les Bayards	121	81	128	51
Total	3456	2486	3902	1784

Districts	Electeurs inscrits	Electeurs ayant voté	Electrices inscrites	Electrices ayant voté
Cernier	425	324	521	247
Chézard-Saint-Martin	320	255	343	230
Dombresson	295	244	321	225
Villiers	66	61	69	59
Le Pâquier	57	48	58	44
Savagnier	154	140	154	115
Fenin-Vilars-Saules	88	76	94	63
Fontaines	150	123	148	101
Engollon	23	21	24	20
Fontainemelon	366	297	415	253
Les Hauts-Geneveys	156	133	167	124
Boudevilliers	129	114	146	130
Valangin	129	98	133	97
Coffrane	113	88	125	75
Les Geneveys-sur-Coff.	311	269	330	240
Montmollin	77	67	82	64
Total	2859	2358	3130	2087
Le Locle	3643	2601	4558	2278
Les Brenets	361	261	413	223
Le Cerneux-Péquignot	116	93	108	79
La Brévine	211	154	206	116
Bémont	50	35	49	21
La Chaux-du-Milieu	106	93	114	88
Les Ponts-de-Martel	411	305	497	241
Brot-Plamboz		Election tacite		
Total	4898	3542	5945	3046
La Chaux-de-Fonds	11372	7063	14445	6062
Les Planchettes	62	55	55	36
La Sagne	317	255	340	224
Total	11751	7373	14840	6322

RECAPITULATION :

Neuchâtel	12516	7659	15300	6700
Boudry	7389	5357	8612	4733
Val-de-Travers	3456	2486	3902	1784
Val-de-Ruz	2859	2358	3130	2087
Le Locle	4898	3542	5945	3046
La Chaux-de-Fonds	11751	7373	14840	6322
Canton	42869	28775	51729	24672

Participation générale au scrutin (électeurs et électrices) : 57 %
électrices : 47 %
électeurs : 67 %

La vie nationale

Manifestations d'étudiants à Zurich
Le gouvernement pourrait se frotter les mains

Il peut paraître bien puéril de parler des démonstrations d'étudiants à Zurich, alors qu'en Allemagne, en Italie et plus encore en France, elles ont abouti à l'émeute, que Paris a vécu une nuit de cauchemar durant laquelle les pavés ont volé, les barricades ont flambé et où les blessés se comptaient par centaines. Certes, Zurich n'a pas connu de tels désordres. Mais pourtant les manifestations estudiantines des 26 et 27 avril n'en ont pas moins inquiété beaucoup de Zuricois et l'on se demandait même si l'on allait au-devant d'une révolution culturelle.

L'Association des étudiants progressistes (FSZ) avait organisé pour le vendredi 26 avril une importante manifestation et convié comme orateur principal l'Allemand Rudi Dutschke de la Ligue des étudiants socialistes (SDS). Dutschke ayant été entre-temps la victime d'un attentat à Berlin fut remplacé par trois de ses disciples. Réforme universiataire et problèmes politiques figuraient à l'ordre du jour de la discussion. L'auditoire 101 de l'université, mis à la disposition des organisateurs par le recteur Toendury, se révéla immédiatement trop petit pour une masse dépassant largement le millier. Les esprits commençaient déjà à s'échauffer, lorsque le concierge ne pouvant atteindre ni le recteur, ni un conseiller d'Etat, prit sur lui de donner libre accès au grand hall du bâtiment, déjà préparé pour le Dies academicus du lundi. Ce geste fut apprécié des manifestants et sauva la situation. Certes la discussion fut violente, les prises de bec et les coups de sifflet ne manquèrent pas ; les orateurs allemands surent se montrer plus adroits que les Suisses, mais aucun résultat positif n'avait été atteint, les sujets n'avaient été qu'amorcés, lorsque à 11 heures le concierge pria les manifestants de se retirer, l'heure de fermeture étant de loin dépassée ; et c'est ce qu'ils firent sans trop maugréer. Des groupes se formèrent alors en plein air, surtout au Limmatquai, la Riviera zuricoise, et l'on reprit thèses et contre-thèses jusqu'à deux heures du matin. La police ordonna à tous de s'en aller dormir ; ce que chacun fit sans protester, sans crier, sans rien casser.

Le samedi matin 27, les lycéens progressistes à peine 200, se réunirent dans un local du « Frauenverein », au Karl der Grosse, en une séance mi-privée, mi-publique ; une séance publique ayant été interdite par le Conseil d'Etat. Le sujet à l'ordre du jour était l'éducation sexuelle. Les lycéens estiment que là aussi une réforme totale doit s'accomplir ; que le type du dadais et de la petite oie blanche est révolu, qu'un fort pourcentage d'entre eux ont déjà des relations intimes suivies. Ces adolescents montrèrent clairement qu'ils avaient leurs propres idées sur les problèmes cruciaux de la vie ; idées certainement extrêmes, peu mûres, mais pas moins légitimes.

Enfin, ce même samedi 27 avril, les membres de la Section des Jeunes PdA, auxquels se mêlèrent un assez grand nombre d'étudiants, distribuèrent dès le matin des milliers de tracts contre l'utilisation du napalm au Viet-nam et se rendirent l'après-midi en cortège au siège européen de la Dow Chemical International qui, aux Etats-Unis, le fabrique pour le compte du gouvernement américain. Un barrage imposant de policiers défendait l'accès de la compagnie américaine. Mais tout finit dans le calme, les manifestants se contentant, à l'aide de haut-parleurs, de dénoncer les effets effroyables du napalm et la cruauté indicible de son emploi.

Les autorités zuricoises pourraient maintenant se frotter les mains en signe de satisfaction et penser que les étudiants zuricois sont plus sages que les étudiants français, que les débordements du Quartier latin sont possibles en France, mais non en Suisse, et qu'il faut laisser les choses telles qu'elles sont. Quelle erreur ce serait ! Ne jouons pas à l'autruche ; nous devons être conscients que la jeune génération a le droit d'énoncer des exigences, de demander des changements et que nous, les aînés, avons le devoir d'accepter ses problèmes et de les examiner. Noublions pas que si nos jeunes se détournent d'une politique strictement nationale, ils sont passionnément désireux de voir une solution aux deux grands fléaux du temps : la misère du tiers monde et la menace atomique. Qu'enfin, même en Suisse, car dans ce domaine, nous ne sommes pas à la tête du progrès, une réforme des universités et de l'enseignement universitaire s'impose et ne peut être repoussée aux calendes grecques. Les étudiants d'ici ont été assez sages pour ne pas céder à la tentation de la violence. C'est une chance ; mais une chance à ne pas gâcher.

E. E. JACCARD

La formation professionnelle des vignerons vaudois est toujours plus poussée

De notre correspondant :

L'Office de propagande des vins vaudois a invité la presse, dernièrement, à visiter le vignoble de la Côte à l'occasion d'une journée intitulée « la tradition et l'enseignement dans le métier de vigneron ».

On évoque fréquemment le fait que les jeunes gens abandonnent la terre ; on parle aussi d'un vieillissement de ses exploitants. Or, une rapide enquête prouve que ces affirmations ne sont pas réalisées dans le vignoble vaudois. Pourquoi ?

Il est difficile de répondre à la question. Le fait est que la relève, dans le canton de Vaud, est à peu près assurée, car les jeunes s'intéressent de plus en plus à la culture de la vigne. Un quart des jeunes vignerons ont suivi les cours de l'école de Marcelin.

On entendit MM. Louis-Philippe Bovard, directeur de l'Office, Jean Favre, vigneron à Bursinel, président de la commission d'apprentissage agricole, et Michel Rochaix, directeur de la Station fédérale d'essais agricoles de Lausanne. Chacun de ces trois orateurs insista sur la nécessité d'une formation professionnelle poussée, d'abord dans la famille, si le père est vigneron, ensuite à Marcelin (cours de viticulture), enfin à l'Ecole supérieure de viticulture, d'œnologie et d'arboriculture de Lausanne (Montagibert), en attendant la création du Technicum de la Suisse romande, qui poussera encore plus les études vinicoles.

Les invités dégustèrent les vins blancs et rouges de l'an passé. Dans les blancs, on a relevé que les goûts tendaient à se ressembler de plus en plus, ceci du fait des progrès de l'œnologie. De toute façon, un vin de huit mois est bien jeune... Après un déjeuner à Luns, (la réunion avait eu lieu au château de Chataigneréaz, à Mont-sur-Rolle), la presse rencontra quelques vignerons.

NOUVELLES FINANCIÈRES

GLOBINVEST — Fondation d'un nouveau fonds de placement

A la suite de la reprise réjouissante qu'ont connue la plupart des bourses européennes depuis une année, l'intérêt des investisseurs pour l'épargne-investissement s'est à nouveau accru. C'est pourquoi, l'Union de Banques Suisses et l'Intrag S.A., Gestion d'investment trusts, ont décidé de fonder un nouveau fonds de placement, le **Globinvest, Fonds de placements internationaux en valeurs mobilières,** dont les parts sont offertes en souscription publique. Il s'agit du 12me fonds de placement dirigé par l'Intrag et pour lequel l'Union de Banques Suisses est la banque dépositaire.

Le Globinvest donne au public la possibilité de placer ses capitaux dans un fonds comprenant, sur une base internationale, des titres de premier ordre. Les parts sont émises au prix de 100 fr. ; le timbre fédéral d'émission est inclus dans ce prix.

L'Union de Banques Suisses reprend la Banque AKO

Les directions de l'Union de banques suisses et de la banque AKO S.A. communiquent que l'Union de banques suisses reprendra le 10 juillet le total du capital-actions de la Banque AKO.

En sa qualité d'établissement dirigeant dans le domaine du petit crédit, la banque AKO poursuivra tout d'abord son activité sans changement. Dans le courant de cette année, il est cependant prévu d'offrir des prêts personnels de la banque AKO aux guichets de l'U.B.S. également.

Mutuelle Vaudoise Accidents

Sous la présidence de M. Jean Golay, professeur à l'Université de Lausanne, la Mutuelle vaudoise accidents a tenu récemment, sa 73me assemblée générale. La production, élément moteur de l'entreprise, continue à progresser sans toutefois atteindre une expansion aussi importante que celle des années passées. Cette évolution s'explique par le fait que le dernier exercice n'a pas été influencé dans la même mesure que les précédents par l'adaptation de certains tarifs. D'autre part, les services externes de la Mutuelle vaudoise sont également mis à contribution par l'essor de la Vaudoise vie, dont la production s'est accrue de **27 %** en 1967, et s'élève à 67,6 millions en capitaux assurés. Les deux sociétés se préoccupent d'intensifier et de diversifier leurs réseaux d'acquisition, de manière à développer tous les secteurs de production du groupe.

Les primes encaissées en 1967 dépassent 113 millions (6 millions de plus qu'en 1966) et l'ensemble des recettes 121 millions (8 millions de plus). Le total du bilan est en augmentation sensible, passant de 162,7 à 180,6 millions.

Le bénéfice réalisé en 1967 a permis à la Mutuelle vaudoise d'accroître ses fonds propres de 13 à 15,6 millions et de maintenir à 7 % la rétribution des parts sociales : ce taux d'intérêt approche de la limite fixée par le Code des obligations pour les coopératives.

La Fédération des coopératives Migros en 1967

Le chiffre d'affaires de détail de Migros a atteint, en 1967, **2388,9 millions** de francs (1966 : 2138,1 millions).

Les 13 coopératives régionales ont enregistré en moyenne une **augmentation de 11,7 %** du chiffre d'affaires total (année précédente : 11 %). Il faut préciser que ce chiffre ne comprend pas les chiffres d'affaires des entreprises affiliées, telles que Migrol, Hôtelplan, Minitax, Secura, la Banque Migros, les magasins de livres et de disques Ex Libris, Armement Zurich S.A. et d'autres.

Le réseau de vente s'est agrandi de 5 unités en 1967 et s'établit à **446 filiales** réparties comme suit : 2 magasins traditionnels (-1) ; 220 magasins libre-service (-9) ; 133 magasins combinés avec assortiment restreint d'articles non alimentaire (+3) ; 91 Marchés-Migros avec un vaste assortiment d'articles non alimentaires (+12).

Le nombre des **camions-magasins** est pratiquement resté le même, au total 133 unités, sans voitures de réserve. Les **snack-bars** ont passé de 84 à **91,** dont deux ne sont pas annexés à un Marché-Migros, les **points de vente de viande fraîche** ont augmenté de 239 à **261,** les **points de vente de poisson frais** de 9 à **13,** les départements et magasins vendent des articles **« Do it yourself »** de 14 à **22.**

Le nombre des **coopérateurs Migros** s'est élevé de 776,829 à **809,322,** ce qui correspond à une augmentation de 4,18 %.

La **somme du bilan** de la Fédération des coopératives Migros a augmenté de 481 à **522 millions** de francs en 1967.

L'assemblée des délégués a réparti **l'excédent net** (y compris le report de l'exercice précédent) de **17,4 millions** de francs comme suit :

— intérêt de 4 ¾ % sur le capital social (0,7 million de francs) ;
— attribution à la réserve spéciale : 8 millions ;
— attribution au fonds pour constructions : 5,5 millions ;
— attribution au fonds de prévoyance pour le personnel : 0,5 million ;
— attribution aux caisses de pension : 1,5 million.
— repport à compte nouveau : 1,2 million de francs.

La valeur n'attend pas le nombre des années...

... mais Christian sait déjà que le nombre des années augmente la valeur de ses économies. Régulièrement, il vide sa tirelire et, avec Maman, va déposer à l'UBS l'argent de ses récompenses. Haut comme trois pommes, il grandit: il pourra bientôt compter avec le caissier les sous de sa petite fortune qui grandit avec lui. Mois après mois, année après année, Christian construit son avenir d'homme. Conscient de ses responsabilités, il saura — avec l'appui de sa banque — dominer ses inévitables problèmes financiers.

UBS
UNION DE BANQUES SUISSES
SCHWEIZERISCHE BANKGESELLSCHAFT
UNIONE DI BANCHE SVIZZERE
UNION BANK OF SWITZERLAND

03-67

armourinsactualités

Hebdomadaire des Grands Magasins Aux Armourins SA Neuchâtel

VACANCES

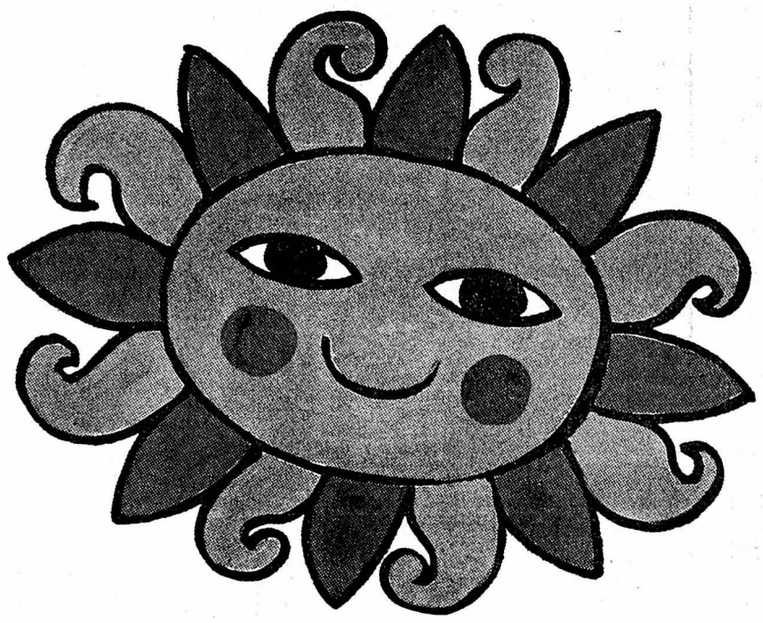

À TOUS PRIX

Pour vous,
Mesdames
Ensembles de plage

20.-

Robes en coton,
sans manches

20.-

Jupes
divers coloris

20.-

Pantalons
divers coloris

20.-

Robes en nylon
plumetis

50.-

Pour vous les girls,
Robes en coton
blanc,
pois marine

50.-

Costumes
façon Jeans

60.-

Pour vous, Messieurs
Sestrières en éponge
longues manches,
col fermeture éclair,
divers coloris mode

13.-

Chemises polo
en oxford,
col deux façons,
poche de poitrine
en beige,
gris ou ciel

10.-

Pour le voyage
Sacs fourre-tout
en skai

16.-

Valises fibrine
65 cm

28.-

Sacs de voyage,
fermeture éclair
compartiment pour
chemise, écossais,

28.-

CONSEILS DE BEAUTE

du 10 juin au 15 juin 68

L'esthéticienne diplômée de Bea Kasser sera personnellement à votre disposition.

BON

pour un échantillon gratuit d'Hydro-Active-Cream, qui rend chaque teint plus jeune, plus frais et plus délicat.

Bea Kasser
cosmétique

Nettoyez-vous votre teint assez à fond? Avec les produits appropriés? Protégez-vous, nourrissez-vous et hydratez-vous votre peau selon les dernières découvertes de la dermatologie? Appliquez-vous un maquillage qui a de l'affinité pour la peau et ne bouche pas les pores? Autant de problèmes que vous pourrez discuter avec l'esthéticienne de Bea Kasser; elle examinera votre épiderme et établira votre ‹passeport pour la beauté›, où vous pourrez voir en tout temps quels produits sont indiqués dans votre cas particulier.

L'esthéticienne de Bea Kasser vous montrera aussi comment vous maquiller selon toutes les règles de l'art et vous aidera à choisir les couleurs adaptées à votre type.

nouveau
les produits de beauté
Bea Kasser
sont maintenant en
vente chez nous

armourins
neuchâtel

CYCLISME Merckx règne toujours sur le «Giro»

Formidable échappée de Santamarina

Très bonne course de Pfenniger, Abt et Maurer

L'attente et l'espoir des suiveurs d'assister à une attaque dirigée contre Eddy Merckx ont de nouveau été déçus. Le profil de la 20me étape, qui conduisait les coureurs de Rome à Rocca di Cambio, où l'arrivée était jugée en côte, s'y prêtait pourtant. On a cependant eu la confirmation que les adversaires du maillot rose étaient désormais résignés. En raison de l'autorité dont continue à faire preuve le champion du monde, on peut penser qu'il saura, aujourd'hui, dans la dernière étape difficile de ce 51me Tour d'Italie, défendre sa position.

ÉCHAPPÉE SOLITAIRE

Ainsi, la 20me étape, perturbée, au début de l'après-midi, par une pluie fine et froide, a eu un protagoniste de second plan, l'Espagnol Luis-Pedro Santamarina, auteur d'une échappée solitaire de plus de 150 kilomètres, qui a terminé avec plus de six minutes d'avance sur un groupe d'une douzaine de coureurs et plus de sept minutes sur le peloton. L'exploit de Santamarina a été facilité par l'apathie d'Eddy Merckx qui ne s'est guère soucié de cette fugue d'un coureur qui était 34me au classement général à plus de 53 minutes.

Cette 20me étape a été marquée par un comportement très honorable des Suisses, qui se sont retrouvés à trois parmi les vingt premiers. Louis Pfenninger a pris une excellente neuvième place avec six secondes seulement de retard sur le second de l'étape, Franco Bitossi. Peter Abt, a, pour sa part, terminé onzième et Rolf Maurer vingtième.

Tout au début de l'étape, le peloton avait annulé une tentative de Balmamion et d'Adorni, puis une attaque conduite notamment par Reybræck, Theillière, Ocana, Denson, Rabaute et Bolley. Santamarina, qui s'était trouvé en tête avec Bitossi, Merckx et Motta — pour peu de temps par suite de la présence du maillot rose — démarra une seconde fois en compagnie de Vandenberghe et de Bocci. Cependant que le Belge et l'Italien s'arrêtaient dans un bar, l'Espagnol continua seul dès le 63me kilomètre.

Personne n'accorda la moindre importance à son action et Santamarina passa premier au col de Sella di Corno (990 m d'altitude, km 109), avec 11'45" d'avance sur le peloton. Il allait compter une avance maximum de 13'25" à 84 km de l'arrivée. Santamarina aborda avec 9'30" d'avance sur le peloton la première ascension de la côte de Rocca di Cambio. Après une timide attaque de Gimondi, l'Italien Polidori se lança à la poursuite du premier, imité peu après par Schutz, Diaz, Louis Pfenninger et Swerts, puis par Taccone. Ce dernier, le premier, revint sur Polidori, mais les quatre autres coureurs annulèrent rapidement leur retard et l'on eut bientôt six hommes à la poursuite de Santamarina. Trois autres éléments allaient les rejoindre: Letort, Bitossi et enfin Galera.

Santamarina ne faiblit pas dans la seconde ascension de Rocca di Cambio où il triompha, à 1430 m d'altitude, avec 6'18" d'avance sur Bitossi, Taccone, Polidori et Swerts. Louis Pfenninger fut très légèrement distancé sur la fin et il a terminé à 6'24" du vainqueur.

Aujourd'hui, 21me et avant-dernière étape, Rocca di Cambio - Blockhaus (198 km) comportant l'ascension des cols de la Forca Caruso (1107 m), du Campo de Giovae (1464 m) et une arrivée en côte à 2155 m d'altitude.

CLASSEMENTS

Classement de la 20me étape, Rome - Rocca di Cambio (215 km):

1. Luis-Pedro Santamarina (Esp) 6 h 23'06"; 2. Franco Bitossi (It) à 6'18"; 3. Vito Taccone (It); 4. Giancarlo Polidori (It); 5. Roger Swerts (Be) même temps; 6. Eddy Schutz (Lux) à 6'20"; 7. Mariano Diaz (Esp); 8. Francisco Galera (Esp) même temps; 9. Louis Pfenninger (S) à 6'24"; 10. Désiré Letort (Fr) même temps; 11. Peter Abt (S) à 7'01"; 12. Marino Basso (It) à 7'23"; 13. Michele Dancelli (It); 14. Eddy Merckx (Be) même temps. Puis: 29. Auguste Girard (S); 30. Bernard Vifian (S) même temps; 98. Francis Blanc (S) 6 h 42'28"; 100. Carl Brand (S) même temps.

Classement général:

1. Eddy Merckx (Be) 95 h 00'10"; 2. Vittorio Adorni (It) à 4'52"; 3. Felice Gimondi (It) à 9'01"; 4. Italo Zilioli (It) à 9'13"; 5. Willy van Neste (Be) à 10'30"; 6. Julio Jimenez (Esp) à 11'38"; 7. Gianni Motta (It) à 12'21"; 8. Michele Dancelli (It) à 12'24"; 9. Franco Bodrero (It) à 15'; 10. Franco Balmamion (It) à 15'32". Puis: 22. Rolf Maurer (S) 95 h 44'52"; 24. Louis Pfenninger (S) 95 h 46'27".

Les projets des hommes de Plattner

Le report du Tour de l'Avenir a bien sûr complètement perturbé le programme de l'équipe de Suisse. Mais Plattner s'est, comme à l'accoutumée, démené tel un beau diable, et il a fourni à ses protégés passablement de possibilités de travail Travail qui est accepté ou refusé selon les possibilités professionnelles de chacun. On sait toutefois qu'Oeschger, Rub, Thalmann et Rennhardt s'en iront à Aoste du 16 au 22 juin prochain, et que quatre autres trouveront d'autres étapes à faire. Puis le 30 juin, à Schweinfurt, une course de sélection individuelle, valable pour faire un premier tri pour Mexico. Auparavant pourtant, à Birr, le fameux test olympique sur cent kilomètres se déroulera avec l'officielle équipe helvétique, puis avec une équipe romande en formation (Grivel, Biolley et Regamey cherchent un quatrième). Enfin, pour le Tour de l'Avenir, qui est fixé entre les 13 et 22 septembre, sont pour le moment conservés les huit hommes préalablement sélectionnés, moins Kurmann qui va cesser la route le 31 juillet, afin de se consacrer complètement à la poursuite, en vue de Mexico et de Montevideo. Ce qui ne veut pas dire que ce se-Rub, Rennhardt, Oeschger, Grivel, Biolley, Thalmann et Psahn qui partiront : d'ici trois mois, la condition peut changer... Serge Dournow

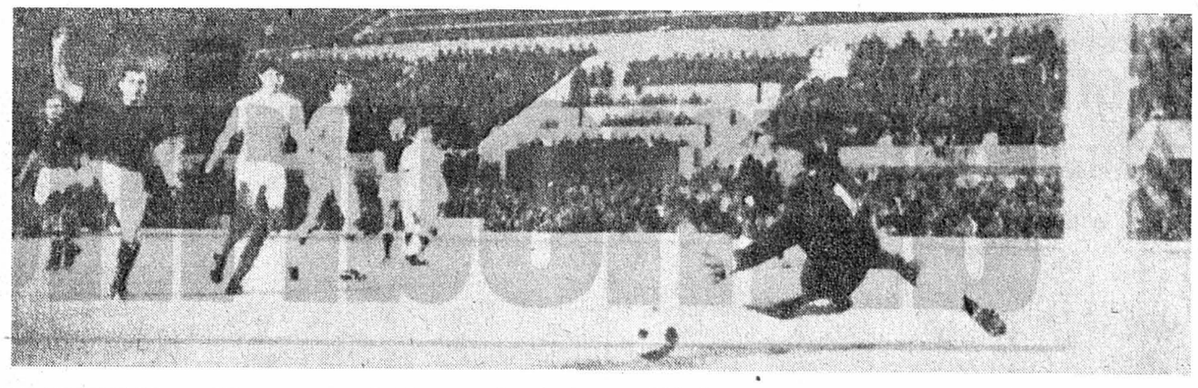

LE PREMIER. — Riva marque ici le premier but pour l'Italie.

(Téléphoto AP)

FOOTBALL LA YOUGOSLAVIE S'EFFONDRE À ROME

L'ITALIE CHAMPIONNE D'EUROPE... DU DOUTE

ITALIE - YOUGOSLAVIE 2-0 (2-0).

MARQUEURS : Riva 12me, Anastasi 31me.

ITALIE : Zoff ; Burgnich, Salvadore, Guarneri, Facchetti ; Rosato, Mazzola, De Sisti ; Domenghini, Anastasi, Riva.

YOUGOSLAVIE : Pantelic ; Fazlagic, Holcer, Paunovic, Damjanovic ; Pavlovic, Hosic, Trivic ; Musemic, Acimovic, Dzajic.

Succédant à l'URSS et à l'Espagne, l'Italie a remporté, à Rome, le troisième championnat des Nations. En finale à rejouer (samedi, les deux équipes avaient fait match nul 1-1), elle a battu la Yougoslavie 2-0, résultat acquis à la mi-temps. Le succès italien dans cette seconde finale ne souffre aucune décision. Face à une équipe yougoslave méconnaissable, les Transalpins ont nettement dominé et leur victoire n'a jamais fait aucun doute. Il n'en reste pas moins que sans l'arbitrage partial du Suisse Gottfried Dienst, les Yougoslaves auraient pu être champions d'Europe dès samedi et que l'Italie doit, en définitive, à la chance de pouvoir succéder aux Soviétiques et aux Espagnols.

Le sélectionneur italien avait apporté pulsieurs changements à la composition de son équipe. En défense, Castano, blessé, avait été remplacé par son coéquipier Salvadore. Au centre du terrain, il avait introduit Rosato et de Sisti et, s'il avait maintenu Domenghini en attaque, il avait aussi rappelé Mazzola et surtout fait appel à Riva. Ces changements se sont révélés judicieux. En attaque, Riva a démontré qu'il n'avait rien perdu des qualités qui en avaient fait, cet automne, l'un des meilleurs joueurs transalpins contre la Suisse. Au milieu du terrain, les Italiens se sont montrés beaucoup plus à l'aise que samedi grâce à de Sisti et Mazzola, qui ont offert un soutien efficace à leurs avants.

Dans l'ensemble cependant, la bonne tenue des Italiens résulte pour beaucoup de la médiocrité des Yougoslaves. L'entraîneur Mitic a eu le tort de ne procéder qu'à un seul changement par rapport à la sélection alignée samedi (Hosic, qui fut une totale déception, pour Petkovic). Fatigués, sans influx nerveux, les Yougoslaves n'ont jamais été à la hauteur de leur réputation, exception faite peut-être pour l'arrière droit Fazlagic et pour le « libero » Holcer.

Cette finale à rejouer s'est jouée devant un public beaucoup plus restreint que la première. Elle a en effet été suivie par environ 50,000 spectateurs, dont 33,000 payants.

Willy Allemann à Y.B. et Scheibel à G.C.

● Grasshoppers et Young Boys ont procédé à un échange. La saison prochaine, Willy Allemann (26 ans) portera les couleurs du club bernois. En échange, celui-ci a cédé Peter Scheibel (27 ans) à Grasshoppers.

OLYMPISME

Les Noirs américains iront tous aux Jeux de Mexico

Aucun athlète noir américain de premier plan, y compris Tommie Smith, n'est décidé à boycotter les Jeux olympiques de Mexico. Le mouvement de boycottage instauré par le professeur Harry Edwards l'été dernier et qui connut son apogée au moment de la réadmission de l'Afrique du Sud au sein du mouvement olympique, a pratiquement perdu tout auditoire parmi l'élite sportive des Etats-Unis.

Ce mouvement, extrêmement virulent et menaçant il y a quelques semaines encore, perd constamment de sa force et est, dit-on, destiné à mourir à la fin du mois à l'occasion des épreuves de sélection, les 29 et 30 juin à Los-Angeles, qui réuniront les meilleurs athlètes du pays, noirs ou blancs. Tel est le sentiment optimiste exprimé actuellement dans les milieux sportifs et olympiques américains alors que la saison d'athlétisme bat son plein. Le facteur qui permet un tel optimisme est l'absence totale de manifestations sur les stades de Californie en faveur du boycottage et la participation assidue à toutes les grandes réunions des meilleurs athlètes noirs sans exception.

Tommie Smith, qui fut l'une des figures de proue de la vague de boycottage, n'a pas encore affirmé qu'il irait défendre ses chances à Mexico, mais il a assuré dernièrement au « Los-Angeles Times » qu'il participerait aux épreuves de sélection et que seul un contrat très avantageux avec une équipe de football américaine professionnelle l'empêcherait de participer aux Jeux.

Le dopage à l'ordre du jour

Les problèmes relatifs aux contrôles anti-dopage ont créé un authentique malaise dans la caravane du Tour d'Italie. On sait que, récemment, le bruit avait couru que le champion du monde Eddy Merckx et ses équipiers utilisaient un produit, fabriqué dans un pays de l'Est, dont la présence n'étaient pas décelée par les analyses courantes.

A Rocca di Cambio, c'est M. Luciano Pezzi, directeur technique de l'équipe dont le chef de file est Felice Gimondi, qui, au cours d'une émission télévisée, a de nouveau soulevé la question du dopage, vue dans son ensemble, en souhaitant, sans donner d'autres indications, que les contrôles réalisés depuis le départ du Tour d'Italie permettent de régler tous les problèmes.

Le fait que les résultats de ces contrôles ne seront connus qu'après la fin du « Giro » est à l'origine de ce malaise. De plus, certains directeurs sportifs souhaitent obtenir de plus sérieuses garanties quant à la régularité même des contrôles, point actuellement controversé qui pourrait faire l'objet de révélations après la publication des résultats des analyses.

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants ?

Liste des gagnants du concours du sport-toto No 40 des 9 et 10 juin 1968 :

Premier rang : 4 gagnants avec 13 points à 48,979 fr.

Deuxième rang : 323 gagnants avec 12 points à 606,55 fr.

Troisième rang : 5973 gagnants avec 11 points à 32,80 fr.

Quatrième rang : 45,947 gagnants avec 10 points à 4,25 fr.

BASKET

Le tournoi international junior de Neuchâtel-Basket a connu un vif succès

Organisé à la perfection, le tournoi international junior de Neuchâtel Basket a connu un très beau succès. Favorisées par un temps idéal, les rencontres éliminatoires ont laissé apparaître le talent de certains jeunes joueurs qui ne sont pas loin de valoir bien des aînés. Samedi après-midi, les Montheysans, qui remplaçaient Martigny, détenteur du trophée, se sont immédiatement illustrés en battant Pontarlier. La seconde rencontre qui les opposait à Birsfelden, qu'on aurait voulu voir évoluer avec les frères Hanger, les plaçait de justesse en bonne position pour tenter d'obtenir le challenge et faire honneur à leurs prédécesseurs. Mais de son côté, Audincourt, champion de Franche-Comté, prenait le dessus sur Neuchâtel Basket qui a présenté une équipe homogène mais qui a besoin de se mesurer à des adversaires de cette valeur pour lui permettre de prendre conscience de ses possibilités.

Au cours d'un match passionnant, qui aurait dû prendre une allure de finale, les Français parvenaient à s'imposer devant Jonction au terme d'une empoignade spectaculaire qui a enthousiasmé bon nombre de spectateurs. De son côté, Jonction battait les jeunes Neuchâtelois qui allaient en s'améliorant. Les finales de dimanche après-midi ont été jouées sur un rythme quelque peu émoussé, les forces en présence étant plus équilibrées. C'est ainsi que la finale du tournoi opposant les Montheysans à Audincourt a connu de longs temps morts en première mi-temps mais a tenu toutes ses promesses par la suite. Plus athlétiques et plus homogènes, les Français parvenaient à s'imposer finalement, les Valaisans manquant de réussite par précipitation. Audincourt remporte donc pour une année le challenge offert par un bar à café de la ville à l'issue de deux journées qui ont illustré pleinement l'esprit d'amateurisme qui caractérise ce sport dans notre pays. Félicitations également à l'organisateur qui attache une importance primordiale au mouvement des jeunes à Neuchtelâ et qui, hors tournoi, a présenté quatre équipes de juniors B et C.

Résultats. — Eliminatoires: Monthey - Pontarlier 40-34; Jonction - Neuchâtel Basket 32-26; Birsfelden - Pontarlier 42-38; Audincourt - Neuchâtel Basket 50-29; Birsfelden - Monthey 27-28; Jonction - Audincourt 36-39.

Rencontres de classement. — 1re et 2me place: Audincourt bat Monthey 32-20; 3me et 4me place: Jonction bat Birsfelden 35-24; 5me et 6me place: Pontarlier bat Neuchâtel Basket 31-27.

BONNE PERFORMANCE. — Les juniors de Neuchâtel-Basket ont fait montre de belles qualités.

(Avipress - J.-P. Baillod)

En coupe neuchâteloise

Fleurier I qualifié pour la finale

Jusqu'ici invaincus cette saison, les vétérans de Neuchâtel Basket ont connu leur première défaite au Val-de-Travers contre des Fleurisans très à l'aise dans leur salle. Cette demi-finale fut jouée sur un rythme rapide de sorte qu'au repos on en était déjà à 38-32 pour les Vallonniers. Ces derniers remportèrent finalement cette rencontre de haute lutte par 75 à 53, non sans avoir rencontré une vive résistance de la part d'anciens qui feraient encore les beaux jours de certains clubs.

Fleurier I : Calame P. (26), Calame F. (16), Oriol (23), Simon-Vermot D. (6), Gattolliat (2), Picard (2).

Neuchâtel 50 : Robert (27), Dousse (13), Burki (7), Gujer (5), Dessoulavy (1), Zaffinetti, Schœni, Osowiecki.

Les Fleurisans rencontreront Abeille en finale dès que les Chaux-de-Fonniers seront libérés des poules de promotion pour l'ascension en LNB qui se disputent actuellement. Le match aura lieu au Pavillon des Sports de la métropole horlogère.

A. B.

HOCKEY SUR GLACE

Entraîneur tchécoslovaque pour le HC Grasshoppers

Grasshoppers a lui aussi décidé d'engager un entraîneur tchécoslovaque pour la prochaine saison. Il s'agit de l'ancienne « vedette » du LTC et du Sparta Prague, Rozinak (46 ans).

MOTOCYCLISME

Un jeune pilote trouve la mort au Tourist Trophy

La seconde journée du Tourist Trophy, à l'Ile de Man, a été endeuillée par l'accident mortel dont a été victime le jeune champion néo-zélandais Ian Veitch, âgé de 23 ans. Dans l'épreuve des 250 cmc, Veitch, qui jouait son premier Tourist Trophy, a raté un virage. Comble de malchance, l'hélicoptère qui le transportait à l'hôpital a eu une panne. Veitch a succombé à ses blessures pendant son transport en ambulance.

La première épreuve de la journée, celle des 50 cmc, a été marquée par le forfait de l'Allemand Hans-Georg Anscheidt, champion du monde, qui a jugé sa prime de départ insuffisante. L'Espagnol Angel Nieto, qui s'était montré le plus rapide aux essais, a fait une chute dès le premier tour. Il souffre d'une fracture de la clavicule. Voici le classement :

YACHTING

Championnat jurassien au CVN

Les trois régates du championnat jurassien organisé par le cercle de la voile de Neuchâtel se sont déroulées durant ce week-end au large du port du Nid-du-Crô. Le départ de la première régate a été donné à 14 heures et la deuxième à 17 h. Le vent a été de force faible à moyenne pour la première, cependant que la suivante était favorisée par un bon joran. Dimanche, les vents ont été faibles à moyens et variables. 68 bateaux ont pris les différents départs. On notait la participation d'unités d'autres clubs romands (Bienne, Rolle, Nyon, Versoix et Genève), ainsi que de deux Ponant venus de Châlon en France. Trois challenges ont été distribués.

LES RÉSULTATS

Catégorie 5 m 50 : 1. Odyssée I barré par J. Lauener; 2. Floreana VIII (J. Gorgerat).

DC 20 : 1. Mathurin barré par G. Baertschi; 2. la Rose des Vents (B. Damay).

Belonga : 1. Nausicaa (M. Perrenoud); 2. Castor (C. Lerch).

Ponant : 1. Anthée (F. Recomveille, Châlon); 2. Festek II (C. Richard).

Fireball : 1. Ahés (S. Fleury); 2. Bachibouzouk IV (M. Krahenbuhl).

420 : 1. Barracuda (J.C. Wuithier); 2. Roquet (F. Froté).

Vaurien : 1. Calypso II (C. Kessler); 2. Catitou (P. Robert).

Le challenge « Mathurin » a été remporté par le premier classé en catégorie DC 20, M. Georges Baertschi. Claude Kessler a remporté le challenge « Petit-Lors » et le challenge « Lord-Jim » destiné au junior le mieux classé est revenu à P. Robert en Vaurien.

JCR

Ouverture de la « semaine du Joran »

Les traditionnelles régates de la semaine du Joran ont débuté hier au Cercle de la Voile de Neuchâtel. Cette semaine se terminera vendredi prochain après que cinq régates auront départagé les navigateurs. La participation à cette première régate n'a pas été très importante, car elle coïncide avec la fin ou le début d'autres championnats (Lightning à Engelberg (Bienne), Yollenkreuzer à Morat, et DC 20 à Morat également).

Le tems était au joran de Chasseral, de force 2, mélangé à de la bise, 22 bateaux étaient inscrits.

Le classement est le suivant :

Série 5,5 m : 1. « Odyssée II » barré par J. Lauener; **DC 20 :** 1. « Le Golif », A. Kistler; 2. « Espadon », H. Richard; **Corsaires :** 1. « Koulapik », E. Stucki; 2. « Zazie », A. Schneiter; 3. « Héroic », A. Glauser; **Rafale 600 :** 1. « Beanbaise », J.-Ls. Wille; 2. « Crin Blanc », J. Hasler.

Les 5 m 50 ont réalisé trois fois le parcours qui était hier soir d'environ six kilomètres, alors que les autres séries n'en ont fait que deux.

jcr

AUTO Championnat suisse à Hockenheim

Moser réalise le meilleur temps

Pour organiser en circuit une manche du championnat suisse, l'ACS doit s'expatrier et c'est à Hockenheim sur le petit circuit, long de 2634 mètres, que la section de Thurgovie nous conviait le week-end passé. Par un temps frais et gris, cette épreuve groupa 250 participants.

Silvio Moser, au volant de sa Tecno F 2 réalisa le meilleur temps de la journée. Les 20 tours en 23'48"4 soit à la moyenne de 132 kmh, précédant le champion de Suisse Habegger (Brabham) 24'07"2 et Perrot (Brabham) 24'08"8.

En sport et prototype Carl Foitek, pilotant cette incomparable voiture qu'est la Porsche 910 s'adjugea la palme, soit les 20 tours en 25'07"2 (125 km 900 à l'heure), prenant 24"4 à son second immédiat Hans Kuhnis, champion suisse, sur Porsche Carrera 6.

En GT, la lutte fut passionnante puisque six dixièmes de secondes seulement séparent les trois premiers. Dans l'ordre, Ettmuller (Ferrari 275 GTB à 5 vitesses) '7'47" (moyenne 113 kmh). Cochet de Genève, qui est le trouble-fête du championnat suisse pour la simple raison qu'il vient de débuter en compétition, est à trois dixièmes au volant d'une Porsche 911 T et André Wicky (Porsche 911 T, 27'47"6). En tourisme, Benzinger, écurie Trois chevrons, signa le meilleur chrono au volant d'une Porsche 911 L en 28'36"4, précédant l'impressionnante Escort Lotus à Bisang de 6"3 seulement alors que l'Yverdonnois Chappuis, qui vient de recevoir une toute nouvelle Abarth 1000 B, remporte la classe jusqu'à 1000 cmc en 30'36"8. Arthur Blank (Plymouth Barracuda) réalise le meilleur temps en tourisme série 30'6"3, devant Walter Brun (Cortina Lotus 30'15" 30. Signalons encore dans cette catégorie la victoire de classe jusqu'à 850 cmc de Hans Schultess (Corcelles) sur Honda 600 S, 33'07"1.

S.

LES RÉSULTATS

Groupe 1 (tourisme jusqu'à 1150 cmc): 1. Besch (Bienne) sur Opel Kadett 32'36"6 (96 km 9); 2. Bœniger (Zollikon) sur BMC-Cooper 32'46"6. — **Groupe 2** (tourisme 1 et tourisme 2 jusqu'à 1300 cmc): 1. Dubach (Zurich) sur BMC-Cooper 29'57"9 (105 km 300); 2. Unternacher (Lucerne) sur Cooper 30'10"4. — **Groupe 3** (tourisme 1300-2000 cmc): 1. Blank (Zurich) sur Plymouth Barracuda 30'10"3 (104 km 600); 2. Brun (Escholzmatt) sur Ford-Cortina-Lotus 3' 15"3. — **Groupe 4** (tourisme 2 jusqu'à 1000 cmc): 1. Chapuis (Yverdon) sur Fiat-Abarth 30'36"8 (103 km 4); 2. Blatter (Zurich) sur Fiat-Abarth 30'45"2. — **Groupe 5** (tourisme 2 1300-1600 cmc): 1. Benziger (Soleure) sur Porsche 28'36"4 (110 km 4); 2. Bisang (Lausanne) sur Ford-Escort 28'42"7. — **Groupe 6** (grand tourisme jusqu'à 1600 cmc): 1. Buss (Binningen) sur Lotus-Elan 28'46"9 (109 km 8); 2. Wirth (Kloten) sur Lotus-Elan 28'47"9. — **Groupe 7** (grand tourisme de plus de 1600 cmc): 1. Ettmuller (Aarau) sur Ferrari 27'47" (113 km 8); 2. Cochet (Genève) sur Porsche 27'47"3; 3. Wicky (Lausanne) sur Porsche 27'47"6.

— **Groupe 8** (sport et prototypes jusqu'à 1300 cmc): 1. Fluckiger (Zofingue) sur Ginetta 27'42"3 (114 km 14); 2. Maier (Winterthour) sur NSU 28'49"2. — **Groupe 9** (sport et prototypes de plus de 1300 cmc): 1. Foitek (Zurich) sur Porsche-Carrera 25' 07"2 (125 km 9); 2. Kuhnis (Bâle) sur Porsche-Carrera 25'31"6. — **Groupe 10** (course jusqu'à 850 cmc et formule V): 1. Basler (Zurich) sur Kaimann 27'21"2 (115 km 5); 2. Schurti (Triesen) sur Kaimann 27'33"5. — **Groupe 11** (course jusqu'à 1100 cmc et formule 3): 1. Dubler (Oberhasli) sur Brabham 25'23"9 (124 km 5); 2. Korda (Zurich) sur Brabham 26'27"5. — **Groupe 12** (formules 1 et 2): 1. Moser (Lugano) sur Tecno 23'48"4 (132 km 8); 2. Habegger (Oberœnz) sur Brabham 24'07"2; 3. Perrot (Zurich) sur Brabham 24'08"8.

Martigny a un pied en ligue A

Le second et dernier épisode de l'attribution du titre de champion de Suisse 1967-68 s'est déroulé jeudi dernier à Genève entre Stade français et Fribourg Olympic. Comme il fallait s'y attendre, les Genevois ont confirmé et même accentué l'avance prise une semaine auparavant à Fribourg. L'attribution du titre à Stade français est maintenant définitive et la prestation des Genevois ne laisse planer aucun doute sur leur valeur actuelle.

Au terme de ce long épisode, l'actualité se reporte sur les différentes compétitions de qualification à l'échelon des ligues inférieures.

Dans le tour final de ligue B qui doit désigner deux formations qui accéderont à la ligue A, deux équipes sont pratiquement qualifiées à la suite des rencontres de fin de semaine passée. Il n'y a plus aucun doute pour Martigny, qui ne peut plus être rejoint alors que Birsfelden a réussi une grande performance en bousculant les Nyonnais sur les bords du Léman. Cette rencontre avait pourtant bien débuté pour les Vaudois qui menaient encore de 12 points après la pause. L'élimination pour 5 fautes personnelles de Filliettaz, l'entraîneur, leur a été fatale car la nervosité s'installait de leur côté alors que les Bâlois plus calmes, réussissaient tout ce qu'ils entreprenaient. De ce fait, Nyon perd une grande partie de ses chances, car il lui reste encore deux rencontres contre Cossonay et Birsfelden à Bâle. On peut dès lors considérer que les Bâlois vont se qualifier, ce qui leur permettra d'annoncer dans l'immédiat une formation sensiblement renforcée pour la saison prochaine par les arrivées des deux géants de Berne-Kund et Kiener et d'un joueur suédois de grand talent.

Résultats : Lémania Morges - Molino Nuovo 62-68 ; Martigny - Molino Nuovo 57-48 ; Nyon - Birsfelden 48-55 ; Cossonay - Birsfelden 69-80.

Deux formations se sont également illustrées, mais pour l'ascension en ligue B cette fois. Les Chaux-de-Fonniers d'Abeille sont allés battre Saint-Imier dans le Vallon. Avec une avance de 22 points, ils se mettent confortablement à l'abri pour le match retour du 15 juin à la Chaux-de-Fonds. De son côté, Renens est allé battre Sierre en Valais, de sorte que les deux vainqueurs vont certainement pouvoir fêter leur ascension en ligue B, dès la mi-juin.

Résultat : Saint-Imier - Abeille 51-73 ; Sierre - Renens 48-57.

M. R.

Tournoi des écoliers

L'horaire de demain

Demain 12 juin, les équipes du groupe B seules connaîtront l'activité. Celles du groupeA auront congé. Voici l'horaire de cette cinquième journée du tournoi des écoliers, toutes les rencontres étant prévues sur le terrain des Charmettes :

14 h 15, Santos - Saint-Imier ; 15 h 20, Lugano - Zurich ; 16 h 20, la Chaux-de-Fonds - Dynamoscou.

Poule de promotion

TERRAIN DES CHÉZARDS-COLOMBIER

AUDAX - ASSENS

Dimanche 16 juin, à 16 h 30

Il sait ce qu'il veut...

FRANC
GENEREUX
VIRIL

F.-J. Burrus
PARISIENNES
FJB
MARYLAND

Un homme qui sait ce qu'il veut
est traditionnellement fidèle
au plein goût Maryland
de ses PARISIENNES JAUNES.
Fr. 1.20
avec et sans filtre.

PJ 69

Les gourmets, toujours
plus nombreux,
savourent en connaisseurs
les salades de St-Gall,
aussi savoureuses
que digestibles.

Les salades st.Galler

COUPE HARDY
Nombreux personnel
Service impeccable
FRANÇOIS coiffeur de PARIS
Neuchâtel
2, rue Saint-Maurice, tél. 5 18 73

Color Center
Tout pour les
beaux-arts
Lefranc-Bourgeois, Talens
Rowney, Paillard, etc.
Belles occasions de
BOITES DE COULEURS
complètes et vides
Magasin spécialisé
Ecluse 15 — Neuchâtel

CAMOMINT
DANS CHAQUE MÉNAGE

Le produit efficace sous une forme attractive — c'est le CAMOMINT, composé d'essence naturelle de chamomille et de véritable alcool de menthe anglaise. Par son excellente composition il garantit un soulagement rapide des douleurs.
Flacons à Fr. 2.85/4.50
En vente en pharmacies et drogueries.

Quelques gouttes sur un morceau de sucre ou dans un peu d'eau soulagent rapidement en cas de:
Vomissements
Maux d'estomac
Troubles digestifs

CAMOMINT GOLLIEZ

Belle occasion
Actuellement, belle nichée de BEAUX PETITS CHIENS (restant nains) le chiot, seulement 150 fr.
P.-J. Frutiger
Boine 2
Tél. 4 37 68

Un coin tranquille pour manger ? Alors la
salle à manger 1er étage
de l'hôtel du Soleil.

DAIM
Nettoyage des vestes 20 fr. Manteaux 22 fr. Délai quelques jours.
Teinture en brun nègre ou noir anthracite 29 fr. tout compris. Envoyez directement à la maison spécialisée : Teinturerie PRO-DAIM, 1382 Ependes.

MARIBA
Tél. 021/74 30 15
JACOBSEN
FLYMO
LITTLE WONDER
LOCKE
PARKER
LAWN BEAUTY
BUNTON
RYAN

OTTO RICHEI SA SAUBRAZ
Machines à soigner les pelouses
... tondre le gazon silencieusement
Oui. Demandez, chez le bon spécialiste, après la
MARIBA-ELECTRA
avec le système de coupe Jacobsen, mondialement connu. Contrôlez bien la marque. Les tondeuses électriques ne sont pas toutes des MARIBA-ELECTRA
Vente et service dans toute la Suisse, par le bon spécialiste. Plus de 100 stations services-après-ventes.

Des fleurs
sur votre chemin

Il est temps de s'éloigner de la ville pour se promener à travers champs. On peut y respirer tout à loisir l'air frais du printemps, rêver en contemplant les nuages qui voyagent dans un ciel d'un bleu encore pâle et se réjouir à la vue de la magnificence déployée par la flore. Oui, si seulement nous connaissions le nom de toutes ces jolies fleurs! Du moins pour répondre aux enfants qui demandent sans cesse: Papa, comment s'appelle cette fleur? Mais un bon conseil ne coûte pas cher. En effet, à l'achat de deux OVO SPORT en multipack, pour le prix de fr. 1.70 au lieu de fr. 1.90, nous vous offrons un ravissant carnet botanique. Le Carnet I «Fleurs de nos montagnes» (rouge) et le Carnet II «Fleurs précoces» (bleu) ont paru jusqu'à ce jour. Chaque brochure est richement conçue: elle contient de superbes photographies en couleurs représentant les principales fleurs, avec une description exacte du nom des plantes, du lieu où elles prospèrent ainsi que de leurs propriétés.
De plus, lors de vos excursions, vous apprécierez certainement l'OVO SPORT comme collation intermédiaire, car l'OVO SPORT renferme de l'OVOMALTINE qui permet de remplacer immédiatement l'énergie dépensée. Dès à présent, vous pourrez vraiment apprendre à connaître les fleurs de votre pays et vos promenades n'en seront que plus belles encore!

OVO SPORT
2 OVO SPORT 3.80 1.70
mit Blumenfibel
avec carnet botanique
OVO SPORT
DR A. WANDER S.A. BERNE

MONDO
68.21

Neuchâtel... 6 étages d'exposition - 30 vitrines Meubles Meyer

FOOTBALL

La ligue A à la veille d'un événement sans précédent

La poule finale remplit les caisses mais elle ne satisfait pas l'équité

Ainsi donc, ça va recommencer demain soir. Le championnat débouche sur une sorte de compétition de coupe entre les trois premiers. Du point de vue financier, c'est sûrement une bonne solution. C'est aussi la solution qui paraît la plus garante de l'esprit sportif. Cependant, elle ne se situe plus dans l'esprit qui caractérise le championnat. Car, les autres équipes n'ont désormais plus rien à dire, elles ne peuvent plus exercer leur influence sur le déroulement des événements.

Evidemment, depuis l'automne, on leur a offert beaucoup de possibilités d'orienter le destin du champion en devenir. Maintenant, leur temps est passé : elles n'ont qu'à se tenir coites.

Il n'en demeure pas moins que le championnat pourrait trouver une autre fin. Une fin en accord parfait avec son idéal qui consiste précisément à offrir à chacun la possibiilté de s'occuper de la situation des autres et même de la déterminer par son pouvoir. Le championnat est une compétition de résistance, de patience, de lente progression, d'élévations subites et de chutes brutales. C'est un tout qui devrait se suffire à lui-même, avec un bilan d'entrée à zéro et un bilan de sortie portant témoignage des mérites de chacun.

Voilà ce que tu as fait, voilà ce que tu as gagné, voilà tes faiblesses et tes négligences, voilà tes manquements.

Le doit et l'avoir : comme en comptabilité.

ELLE SEULE

Ce n'est pas la forme d'une certaine époque qui compte, mais la moyenne de la forme de la saison : la forme du mois d'août, la forme du mois de novembre, la forme du printemps, la forme de l'été. Cependant, dans le cas présent, c'est la forme de ce mois de juin qui agira.

Elle seule : bonne ou mauvaise.

En général, on pense que le rapport des buts marqués et des buts reçus au cours d'une saison n'est pas une preuve de valeur. On pourrait tout aussi bien prétendre, alors, qu'il y a des victoires qui ne méritent certainement pas deux points et qu'il y a des défaites auxquelles on devrait accorder un point...

Si l'on prenait en considération le rapport des buts, on aurait comme classement : Zurich — Grasshoppers — Lugano.

Est-ce que ça serait vraiment un classement de hasard ? Est-ce qu'il n'y aura pas de hasard dans ce tournoi à trois ? Dans d'autres sports, on a déjà attribué le titre de champion d'Europe et même de champion olympique — en cas d'égalité de points — sur le rapport des buts. Lorsque les équipes le savent à l'avance, elles n'ont qu'à agir en conséquence. Il n'y a certainement pas plus d'injustice là-dedans que dans un total où les points ont une valeur absolue qui n'est, en fait, que relative.

LA PREUVE

La preuve qu'un championnat ne se joue pas rien qu'entre les premiers du classement nous est fournie par les résultats que les trois équipes ont obtenus en confrontation directe. Grasshoppers : 5 points (3-2) Zurich : 6 points (5-5), Lugano : 1 point (2-7), Grasshoppers a perdu une fois contre Zurich, mais jamais contre Lugano. Grasshoppers-Zurich : 3-0 et 0-1, Grasshoppers-Lugano : 2-0 et 1-1, Zurich-Lugano : 3-0 et 1-0. Grasshoppers n'a pas perdu à Lausanne où tant Zurich que Lugano ont été battus. Et pourtant, Grasshoppers n'est pas plus avancé que ses adversaires. Au début du second tour, il a lâché des points contre des équipes qui ont été dominées par Zurich et Lugano. Samedi soir, c'est lui qui paraissait avoir la tâche la plus facile : au Hardturm, contre Granges, tandis que Lugano était au Wankdorf et Zurich à Bienne. Il a néanmoins eu de la peine à gagner.

QUI SAIT...

Vraiment, on ne peut pas prévoir ce qui va sortir de cette poule finale. Le vainqueur de demain soir — s'il y en a un — semble avoir une position favorable : celui qui frappe le premier est avantagé dans une compétition telle que celle-ci. Mais, il devra attendre deux semaines pour jouer son second match et ça, c'est peut-être un désavantage. Surtout à cette époque.

Zurich s'est ressaisi : il a surmonté le choc provoqué en lui par la défaite que lui a infligée Lausanne. Lugano donne aussi l'impression d'avoir retrouvé son assise. Grasshoppers est revenu en tête après avoir dû céder le pas à Lugano, puis à Zurich. Il n'est pas aussi efficace qu'au début du championnat. Il est meilleur qu'au début du second tour. On dit que Zurich est le plus fort.

Guy CURDY

EN PLEINE FORME. — Brenna (au milieu), qui bat ici le gardien Fischer pour la deuxième fois, n'a jamais été si fort. (A.S.L.)

AVIRON

La rencontre internationale de Morges a été faussée par le vent

Les organisateurs des régates internationales de Morges, courues dimanche, comptaient beaucoup avec la clémence du lac Léman pour que leur compétition se déroule sans encombre. Or, ce ne fut pas le cas. Les eaux du bleu Léman, réveillées par un vent persistant, faussèrent le résultat de certaines courses à tel point que les responsables furent contraints d'annuler les trois dernières régates figurant au programme. Ainsi, le public du jardin de l'Indépendance, où se donnait l'arrivée, fut-il privé de l'attraction majeure de cette journée, à savoir la finale du huit toutes catégories.

Mise à part la fâcheuse incidence du vent, il faut louer les membres du Cercle des régates Lausanne-Morges, qui furent à la hauteur de l'importance de la compétition. On peut, cependant, déplorer que pour des régates internationales, réunissant 149 équipes de 33 clubs différents, on s'en tienne encore au système du départ « volant » qui entraîne de continuelles contestations. Il est vrai que la topographie des lieux rend parfois difficile l'installation de pontons de départ.

SUISSE - FRANCE 12 - 6

Le bilan de cette rencontre franco-suisse peut être tiré comme suit : sur 18 courses, 12 furent remportées par des équipes suisses et 6 par des bateaux français. Ce résultat ne signifie pas que la Suisse a battu la France, mais il montre que l'aviron suisse — en particulier l'aviron romand — se porte bien. Par ailleurs, nous avons eu l'occasion d'assister à de beaux duels entre de bons rameurs juniors, ce qui laisse bien augurer de l'avenir.

Les embarcations de la Société nautique de Neuchâtel ont passé à deux reprises la ligne d'arrivée en tête : l'équipe composée de Girardin, Kiefer, Juillerat et D. Wessner (barreur : D. Juvet) remporta sa série en quatre avec barreur, seniors B, alors que le deux sans barreur toutes catégories ne pouvait échapper aux favoris D. Oswald et P.-A. Wessner.

B. REEB

RÉSULTATS

4 avec barreur toutes catégories : 1. Aix-les-Bains 7'18"1 ; 2. Nordiska RF Zurich I 7'18"6 ; 3. Lyon 7'18"7.

Skiff, seniors B : (3me série) : 1. Fluelen I 8'29"6 ; 2. Etoile Bienne 8'38"2 ; puis 5. Neuchâtel (J.-M. Oswald) 8'59"2.

2 sans barreur toutes catégories : 1. Neuchâtel (D. Oswald et P.-A. Wessner) 7'32"4 ; 2. Aix-les-Bains 7'41"2 ; 3. Sté des régates Maconnaises 7'57"6.

4 sans barreur toutes catégories : 1. Berne-Interlaken 8'09"0 ; 2. Annecy 8'17"1 ; 3. Aarbourg 8'24"7.

4 avec barreur, juniors 15-16 ans : 1. Aix-les-Bains 4'22"3 ; 2. Sté des régates Maconnaises 4'32"0. Puis : 5. Neuchâtel (Fallet, Soerensen, Rod, Maumary, (barreur : Juvet) 4'59"0.

2 avec barreur toutes catégories : 1. Roanne 9'21"7 ; 2. Entente Aix-les-Bains 9'53"0.

4 avec barreur, seniors B : (2me série) : 1. Neuchâtel (Girardin, Kiefer, Juillerat, D. Wessner, (barreur : Juvet) 9'58"7 ; 2. SN Romanais Péagois 10'33"0.

Coupe suisse des jeunes

Voici les résultats du troisième tour de la coupe suisse des jeunes, ainsi que les classements des groupes :

GROUPE 1 : Berne Sud-Genève 5-2 ; Fribourg-Valais 1-3. Classement : 1. Berne Sud 3-6. 2. Genève 2-4. 3. Valais 3-2. 4. Fribourg 3-0.

GROUPE 2 : Neuchâtel-Soleure 1-2 ; Berne Nord-Vaud 2-1. Classement : 1. Soleure 3-6. 2. Neuchâtel 3-4. 3. Berne Nord 3-2. 4. Vaud 3-0.

GROUPE 3 : Suisse du nord-ouest Suisse orientale sud 5-2 ; Argovie-Zurich campagne 0-1. Classement : 1. Zurich campagne 3-5. 2. Suisse du nord-ouest 3-4. 3. Argovie 3-2. 4. Suisse orientale sud 3-1.

GROUPE 4 : Suisse centrale-Zurich ville 2-2 ; Suisse orientale nord-Tessin 1-2. Classement : 1. Suisse orientale nord 3-4. 2. Zurich ville 3-3. 3. Tessin 3-3. 4. Suisse centrale 3-2.

Une place au soleil pour les « sans grade »

IIe LIGUE NEUCHÂTELOISE

Audax a mal commencé les finales

Le championnat de IIe ligue est terminé depuis une quinzaine, certes, mais il restait à éclaircir: la relégation en troisième ligue et l'ascension en première ligue.

FLORIA MALCHANCEUX

Un match d'appui a opposé les deux avant-derniers car Floria et La Chaux-de-Fonds II se trouvait à égalité. Cette rencontre a permis aux réservistes du grand club de la Métropole horlogère de conserver leur place. On peut se demander s'il est normal que La Chaux-de-Fonds II évolue toute la saison avec une formation donnée et que, pour des matches importants, elle puisse faire appel à de nombreux joueurs de réserve qui ont joué même en ligue nationale. Il y a matière à discussion, car les règlements autorisant de tels faits devraient être revus. Floria n'a pas eu de chance, puisqu'il a manqué un penalty et que son gardien a été coupable de deux erreurs qui ont coûté cher. Sauf un miracle, Floria sera donc relégué.

Ce miracle pourrait s'appeler Audax. Car si les Italo-Neuchâtelois parvenaient à monter en première ligue, Floria conserverait son poste en IIe ligue. On voit donc que les plus grands partisans des hommes de Ronzi seront bien les joueurs de Floria. Nous sommes encore loin de cette solution puisque Audax a mal commencé le tour final d'ascension. En voyage dans la banlieue genevoise, le représentant neuchâtelois a été battu par Meyrin dont la supériorité technique a prévalu. On savait les Genevois redoutables cette saison, mais, dans de telles finales, les données sont fréquemment renversées par la nervosité et l'importance des enjeux

NERVOSITÉ

Rien n'est toutefois perdu pour les coéquipiers de Salazar. Il y aura un match retour à Neuchâtel, le 23 juin et, dans l'intervalle, Assens se déplacera à Colombier dimanche prochain. Quand on connaît le soutien que le public ne manquera pas d'apporter à son équipe, on peut être persuadé que les Audaxiens conserveront toutes leurs chances. On leur souhaite bonne réussite dans ce match capital où ils ne pourront se permettre de céder le moindre point.

E. R.

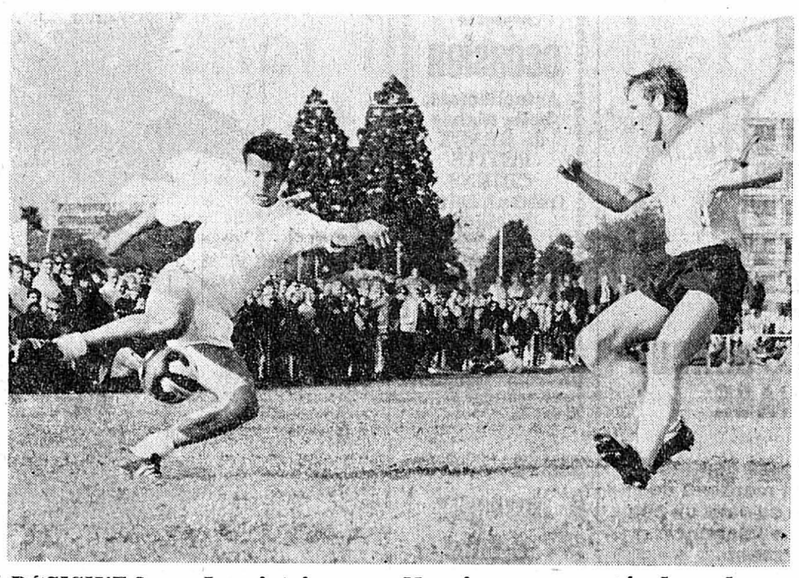

DÉCISIVE ? — La victoire que Meyrin a remportée lors de son match (dont nous voyons un instantané) contre Audax a-t-elle déjà réglé le problème de l'ascension en première ligue ? (Interpresse)

La situation en Suisse allemande

La situation est la suivante dans les poules alémaniques d'ascension en première ligue : 1

Groupe 1 : Rorschach-Police Zurich 1-3. Classement : 1. Police Zurich 2-4. 2. Rorschach 2-2. 3. Uznach 2-0.

Groupe 2 : Turgi-Dietikon 3-0. Classement : 1. Turgi 3-4. 2. Buochs 2-3. 3. Dietikon 3-1.

Groupe 3 : Giubiasco-Breite Bâle 3-4. Classement : 1. Oerlikon 1-2. 2. Breite Bâle 2-2. 3. Giubiasco 1-0.

Groupe 4 : Aegerten Brugg-Trimbach 0-3. Classement : 1. Trimbach 3-5. 2. Aegerten 3-2. 3. Bienne Boujean 2-1.

TENNIS

Les dames du Mail surprennent en championnat

En championnat suisse interclubs, les « leaders » de ligue nationale A ont été battus tant chez les messieurs que chez les dames. Voici les résultats de la journée :

MESSIEURS. — **Ligue nationale A :** Grasshoppers-Lausanne-Sports 2-4 ; Daehlhoezli : Berne-Fairplay Zurich 3-3. Classement : 1. Lausanne-Sports 2-4 ; 2. Grasshoppers 3-4 ; 3. Daehlhoezli Berne 1-1; 4. Fairplay Zurich 3-1 ; 5 TC Genève 1-0.

Ligue nationale B, groupe 1 : Stade Lausanne-Sporting Berne 2-4. Classement final (après 3 matches) : 1. Grasshoppers 5 p. 2. Sporting Berne 4 p. 3. Old Boys Bâle 2 p. 4. Stade Lausanne 1 p. groupe 2 : Belvoir Zurich-Daehhloelzli Berne 5-1.

DAES. — **Ligue nationale A :** Lido Lucerne-Old Boys Bâle 1-2, interrompu par la pluie ; TC Genève-Mail Neuchâtel 1-3 (Hana Sladek-Annemarie Studer 3-6 1-6 ; Sonia Fetz-Janine Bourgnon 1-6 1-6 ; Heidi Hufs-Schmid-Maya Auberson 3-6 6-3 6-2 ; Sladek-Hufschmid-Studer-Bourgnon 3-6 3-6). Classement : 1. TC Genève 3-4 ; 2. Mail Neuchâtel et Old Boys Bâle 2-3 ; 4. Lido Lucerne 2-1 ; 5. Grasshooppers 3-1.

Ligue nationale B : Lido Lucerne-TC Aarau 3-1. Classement final (3 matches) : 1. Lido Lucerne 5 p. 2. TC Aarau 3 p. 3. TC Genève II 3 p. 4. Drizia Genève 1 p.

ECHECS

Match nul et défaites des « Joueurs d'échecs »

Résultats du tournoi suisse FOS :

Groupe 2 : J. E. Neuchâtel I - BVB Basel I 2 ½ - 3 ½ ; SV Basel Stadt II - J. E. Neuchâtel I 3-3.

Groupe 4 : J. E. Neuchâtel II - Bätterkinden 1-3 ; SF Mett III - J. E. Neuchâtel II 1-3.

Le 16 juin, Neuchâtel I - Rheinfelden I.

MOTOCYCLISME

Weiss domine la sixième manche du championnat suisse

Neuchâtelois vainqueur et malchanceux à Monthey

Comme sur le parcours Monthey-les Giettes (8 km 500), la sixième manche du championnat suisse a été suivie par près de 5000 spectateurs. Le double champion suisse Ernest Weiss (Eslibach) a établi un nouveau record en 5'31"2 (moyenne 92 km 391). Weiss a réalisé cette performance au guidon de sa Norton 500 cmc. Avec le Valaisan Bernard Michaud (Honda 350 cmc), il a été le seul à signer un temps inférieur à son ancien record (5'36"4), qui datait de l'an dernier. La première manche s'est déroulée par un temps pluvieux. Par contre, la seconde a été courue dans de bonnes conditions.

La journée a été marquée par plusieurs accidents dont un a eu un Neuchâtelois pour victime. Georges Gisi, en effet, après avoir réalisé le meilleur temps de sa catégorie (500 cmc nationale) lors de la première manche, a manqué un virage au cours de la seconde montée et s'est fracturé un bras. Nous lui présentons nos vœux de prompt rétablissement.

Chance dans la malchance, Gisi a tout de même remporté la sixième manche de sa catégorie, aucun de ses concurrents n'étant parvenu à égaler le temps réalisé par lui au cours de la première montée. Dans cette même catégorie, Philippe Schreyer, de Cortaillod, qui avait coutume de s'imposer devant Gisi justement, a dû, cette fois-ci, se contenter de la deuxième place. Quant au troisième Neuchâtelois en course, Jean-Marie Grandidier, il a terminé deuxième de la classe 500 internationale, derrière l'inamovible premier Ernest Weiss.

RÉSULTATS

Catégorie internationale. - 50 cmc : Budry (Lausanne) sur Derbi 7'06"4. 125 cmc : 1. Campiche (Lausanne) sur Honda 6'15"4 (81 km 513) 2. Niederhauser (Nidau) sur Bultaco 6'22"1. 250 cmc : 1. Veigel (Lausanne) sur Yamaha 5'50"5 (87 km 303) 2. Bortoluzzi (Horw) sur Ducati 5'55"7. 350 cmc : 1. Michaud (Trois-Torrents) sur Honda 5'31"9 (92 km 196) 2. Calonder (Evionnaz) sur Aermacchi 5'41"5. 3. Weiss (Edlibach) sur Norton 5'46"6. 500 cmc : 1. Weiss (Edlibach) sur Norton 5'31"2 (92 km 391 - nouveau record) 2. Jean-Marie Grandidier (Neuchâtel) sur Norton 5'50"1. 3. Suter (Genève) sur Triter 5'50"2. Side-cars : 1. H. Haenni-Barfuss (Nidau) sur BMW 6'23"8 (79 km 729) 2. F. Haenzi-Zurcher (Orpund) sur Lito 6'24"9. 3. Hauri-Zeier (Hirschthal) sur BMW 6'29"4.

Catégorie nationale. — 50 cmc : 1. Graf (Oetwil) sur Honda 7'05"1 (71 km 973) 2. Canonica (Candempino) sur Guazzoni 7'19"2. 3. Haeuptli (Lausanne) sur Derbi 7'22"6. 125 cmc : 1. Greub (Lotzwil) sur Maico 6'20"1 (80 km 505) 2. Baumann (Herbligen) sur Honda 6'24"8. 3. Hefflin (Cahm) sur Bultaco 6'30"2. 250 cmc : 1. Buhlmann (Maennedorf) sur Yamaha 5'31"7 (87 km 005) 2. Risse (Morges) sur Bultaco 5'56"7. 3. Pfirter (Pratteln) sur Aermacchi 5'57"1. 350 cmc : 1. Georges Romaioler (Yverdon) sur Suzuki 6'04"4 (83 km 973) 2. Nœtzli (Zurich) sur Aermacchi 6'07"5. 3. Hamel (Bienne) sur Honda 6'13"9. 500 cmc : 1. Georges Gisi (Neuchâtel) sur Norton 5'42"7 (89 km 290). 2. Philippe Schreyer (Cortaillod) sur BSA 5'45". 3. Vannay (Vionnaz) sur Norton 5'45"8. Sport : 1. Frigerio (Freienstein) sur Triumph 5'52"4 (86 km 832) 2. Burki (Meyrin) sur Triumph 5'52"7. 3. Egli (Oberwil) sur Vincent 5'57"6.

MOTOCROSS

Le champion du monde est maître chez lui

L'Allemand de l'Est Paul Friedrichs, tenant du titre, a remporté le Grand prix d'Allemagne de l'Est couru à Apolda. Cette épreuve, cinquième manche du championnat du monde des 500 cmc, a réuni 29 coureurs de 11 nations.

CLASSEMENT

1. Friedrichs (Al-E) sur CZ 2 p. 2. Valek (Tch) sur CZ 8 p. (Rangs 3-5) 3. Dobry (Tch) sur CZ 8 p. (2-6) 4. Banks (GB) sur BSA 8 p. (4-4) 5. Jonson (Su) sur Husqvarna 9 p.

Classement du championnat du monde : 1. Jonson et Friedichs 16 p. 3. Decoster (Be) 12 p. 4. Aberg (Su) 11 p. 5. Dobry 10 p.

IIIe LIGUE NEUCHÂTELOISE

Sonvilier promu

Alors que dans le groupe I tout est terminé, il restait encore deux rencontres dans le groupe II. Dombresson a battu Ticino dans une partie sans importance alors qu'en semaine, Le Parc avait réussi un petit but et s'octroyait deux points face à Etoile II. Cela n'a rien changé car les relégués étaient désignés bien avant et les champions également.

CORTAILLOD ÉMU

On sait même qui est champion neuchâtelois de IIIe ligue et qui est promu en IIe ligue. Cortaillod, le grand favori, a mordu la poussière à Sonvilier où le club jurassien a confirmé sa bonne tenue du match aller. Cortaillod fait un peu figure de Carouge dans ces finales de promotion. Quand il termine le championnat nettement détaché, on peut admettre qu'il est supérieur en technique et ne doit pas connaître de difficultés dans ces finales.

CANTONAL II REVIENT

Hélas ! les coéquipiers de Richard avaient manqué leur entrée en accueillant Sonvilier le dimanche prédédent sur les bords du lac. Cette fois, la rencontre se déroulait dans le vallon de Saint-Imier sur un terrain étroit. La fougue de Sonvilier a prévalu et les hommes de Pini ont triomphé. On les félicite donc, car ils ont, eux aussi, joué un championnat remarquable, ne perdant que six points durant toute l'année.

Pour remplacer, d'une part Sonvilier, et d'autre part, Hauterive IA et Fontainemelon II, les deux relégués, les six champions de IVe ligue ont entamé une lutte terrible. Cantonal II est bien en selle, alors que Le Landeron IA, battu le dimanche précédent, s'est repris. Là, toutefois, il paraît que Ticino est le favori. On verra plus clair d'ici à une semaine.

We.

WATERPOLO

Bonne tenue de Red Fish au tournoi du C.N. Yverdon

Samedi soir, Red Fish a participé à un tournoi de waterpolo à Yverdon. Quatre équipes étaient inscrites à cette compétition : Yverdon, Léman Lausanne, Fribourg et Red Fish.

Le premier match opposait Yverdon à Red Fish. Cette partie a été remportée 10-4 par les Neuchâtelois. Les deux premiers buts furent marqués par Lauber et, peu après, Bolle obtenait un penalty, le tirait et... le ratait, chose qui ne lui était jamais arrivée. Cela stimula Yverdon qui en profita pour marquer à son tour. Les Neuchâtelois se réveillèrent et Bolle sut se faire pardonner sa maladresse précédente en marquant coup sur coup deux buts, puis Wicki obtenait un 5me but sur une très belle passe de Bolle. A la fin du deuxième quart, le résultat était à l'avantage des Neuchâtelois, ce qui incita Bolle à faire jouer de tout jeunes éléments et Neumann et Rognon marquaient à leur tour. Il est évident que sans l'appui des Galloppini, Wicki, Delay et Hadorn, le gardien Dellenbach aurait eu fort à faire, car Yverdon possède quelques bons nageurs.

Léman ayant battu Fribourg, c'est contre le club lausannois que Red Fish dut se battre en finale. Très vite, on s'aperçut de la supériorité des Vaudois malgré que Bolle ouvrît la marque à la première minute. A la fin du 3me quart, Léman menait par 4 buts à 1. L'entraîneur neuchâtelois n'hésita pas, alors, à tester deux autres jeunes, Jeanneret et Vacondio, en remplacement de Wicki et Galloppini, qui n'avaient encore pas quitté l'eau. Une telle tactique peut paraître bizarre, mais Bolle était tout à fait conscient que l'écart ne pouvait plus être comblé.

Th. S.

RÉSULTATS

1. Léman Lausanne, qui a gagné un magnifique challenge ; 2. Red Fish ; 3. Fribourg ; 4. Yverdon.

Red Fish-Yverdon 10-4; Léman-Fribourg 5-1 ; Fribourg-Yverdon 6-3 ; Léman-Red Fish 5-1.

Red Fish évoluait dans la composition suivante : Dellenbach, Galloppini, Wicki, Delay, Hadorn, Bolle, Lauber, Neumann, Rognon, Vacondio, Jeanneret et Walthert. Entraîneur : Bolle.

Les buts furent marqués par : Lauber (4) Bolle (4) Neumann (1) Rognon (1) Wicki (1).

Qui fera quelque chose pour la santé familiale si ce n'est vous?

DORINA, la margarine de haute valeur biologique, vous offre dans chaque gobelet la valeur de 12000 graines de tournesol!

Maintenant au prix encore plus avantageux de

Fr. 1.25 seulement

SB 6

Très grand choix de

JUPES D'ÉTÉ

Coupe et coloris mode

JACQUES JUTZELER S.A.
Hôpital 3 - Neuchâtel

PRÊTS Rapides Discrets Sans caution

EXEL
BANQUE EXEL
Rousseau 5
Neuchâtel
(038) 5 44 04
Ouvert le samedi matin

Propriétaires de chattes

90 % des chatons que vous donnez à de vagues connaissances sont mal placés et deviendront de malheureux chats errants. Soyez donc conscients de vos responsabilités.

Détruisez tous les chatons le jour même de leur naissance.

Amis des bêtes.

ancien nouveau
Transformation de **vestons croisés** au prix de 48 fr. 50
R. POFFET - Tailleur
Ecluse 10 - Tél. 5 90 17
NEUCHATEL

Arkina Citron arôme c'est bien meilleur!

Parce que ARKINA Citron est préparé avec la pétillante eau minérale de la source ARKINA. Comme toutes les autres boissons de table ARKINA au jus ou à l'arôme de fruit: orange, grapefruit, ananas, framboise.

Délicieuses et si désaltérantes, les boissons de table ARKINA font plaisir à toute la famille. Chacun y trouve son goût préféré et la fraîcheur de l'eau minérale de la source ARKINA.

En vente dans les bons magasins d'alimentation.

Boissons de table au jus ou à l'arôme de fruits, de la source minérale ARKINA

ARKINA

ça coule de source!

Choisir son mobilier chez

MEUBLES NUSSBAUM

c'est la garantie d'être bien servi à prix avantageux

Peseux — Tél. 8 43 44 - 8 50 88
Neuchâtel — Place Pury

POUSSE

POUR LES ASPERGES d'accord!... mais alors à l'

HOTEL JURA

CHIÈTRES près de la gare
Téléphone 031 95 53 08

Tous les jours, **midi et soir**, bien servies! Jambon de campagne, poulets.

Réservez votre table s.v.p. W. Schlup-Rudolf

C'est maintenant que les asperges sont les plus belles et les meilleures. Fermé le lundi.

RENÉ SCHENK
VELOS, MOTOS, SPORTS
Chavannes 15 2000 NEUCHATEL
☎ 5 44 52

Nouveauté 1968
CILO LADY
Super-confort
Fr. 588.—

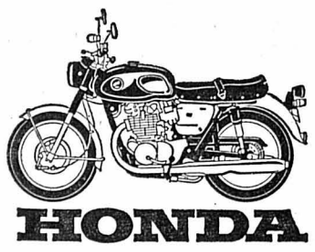

HONDA

La motocyclette de qualité

Toujours plus racée, plus rapide

Les nouveaux modèles sont enfin là

AU CENTRE DES 2 ROUES

Maison Georges CORDEY & FILS

Ecluse 47-49 - NEUCHATEL - Tél. 5 34 27

Ça c'est une offre AF

Machine à laver Miele 411
Fr. 1595.—, reprise Fr. 195.—
SEULEMENT Fr. 1400.—
Service assuré par la fabrique

AF A. FORNACHON - BEVAIX
Appareils ménagers
Tél. (038) 6 63 37

A louer

A louer machines à écrire, à calculer, à dicter, au jour, à la semaine, au mois, chez Reymond, fbg du Lac 11 Neuchâtel (tél. 5 25 05)

L'APÉRITIF

AU BAR DU TERMINUS

Mon air détaché... je le dois à

BAECHLER TEINTURIERS

VOS PANTALONS... parfaitement nettoyés et surtout bien repassés

3.90 PIECE

BAECHLER

NETTOYAGE RAPIDE DE VÊTEMENTS

NEUCHATEL:	3, rue du Seyon, tél. 5 49 12
PESEUX:	8, Grand-Rue, tél. 8 46 55
LA CHAUX-DE-FONDS:	24, rue du Locle, tél. 2 83 83
LA CHAUX-DE-FONDS:	Place du Marché, tél. 3 23 92
LE LOCLE:	4, rue du Pont, tél. 5 36 50

PENDULES NEUCHÂTELOISES

toutes couleurs et grandeurs

Horlogerie - Bijouterie

CL. VUILLE NEUCHATEL Portes-Rouges 46 Immeuble Marché Migros

certains le préfèrent mélangé Salad Cream Aeschbach Sauce à salade, savoureuse, piquante, déjà melangée avec l'huile de tournesol pure Goûtez!

Aeschbach Spécialités vinaigres 8409 Winterthur

CORSAIRE

ruelle du Port
mercredi 12 juin, 20 h 30

Boutique CAGIBI et Salon ANDRÉ

présentent

Gilles et ses girls-mode

Orchestre « THE TEEN'S »
Entrée Fr. 4.—

Bœuf bouilli
Toujours le meilleur à la BOUCHERIE
GUTMANN
Avenue du 1er-Mars.

Quelle **ferme** aurait de la place pour deux poneys ? Environs de Neuchâtel. Tél. (081) 22 11 34, Coire.

FIL A REPRISER D.M.C.
Plus de 300 teintes
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9 - Neuchâtel

Avec
***
SIBIR
une garantie de long usage!

Maintenant 4 modèles :

— 60 litres, modèle standard Fr. 295.—
*** 150 litres, congélateur de 15 litres
modèle mural Fr. 325.—
modèle table Fr. 365.—
*** 190 litres, congélateur de 24 litres Fr. 495.—
*** 250 litres, congélateur de 50 litres Fr. 800.—

Avec le label *** température de — 18 degrés minimum en permanence dans le congélateur et dégivrage entièrement automatique.

Tous nos appareils sont garantis 5 ans

Agence générale pour la Suisse romande : ORMAX S.A.
11, rue Simon-Durand
1227 Genève - Tél. (022) 43 63 40

Ouvert le samedi matin

DEMANDES D'EMPLOIS

Employé de bureau

qualifié cherche travail à domicile. Adresser offres écrites à IK 4286 au bureau du journal.

CUISINIER

très capable, sans diplôme, cherche place en collectivité. Adresser offres écrites à 116 - 368 au bureau du journal.

Employé de bureau

connaissant tous les travaux, cherche place à la demi-journée, éventuellement 3 après-midi par semaine.

Adresser offres écrites à JL 4287 au bureau du journal.

Machiniste

étranger, robuste, avec permis C cherche place bien rétribuée.
Adresser offres écrites à 116 - 369 au bureau du journal.

Agent des méthodes

organisateur, formation de base : mécanicien de précision, actuellement adjoint de direction, cherche situation semblable à Neuchâtel ou aux environs. Age : 35 ans.
Adresser offres écrites à BC 4319 au bureau du journal.

Jeune employé

avec diplôme de fin d'apprentissage
CHERCHE PLACE
dans entreprise privée ou administration à la Chaux-de-Fonds. Entrée immédiate ou à convenir.
Bonnes connaissances de français.
Faire offres à Franz Gerber, Buchenweg, 4704 Niederbipp.

Jeune homme cherche place de **chauffeur-magasinier-livreur**
Permis A
Ecrire à J.-Jacques Blanc, 2054 Chézard

Anglaise de 22 ans, parlant le français et l'allemand,
cherche place intéressante
Adresser offres sous chiffres SA 6834 Lz, aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », case postale, 6002 Lucerne.

On cherche, pour jeune homme de 18 ans, place de **serviceman**
où il aurait la possibilité d'apprendre le français. Entrée immédiate.
Faire offres à **Mme A. Leuenberger Restaurant Schütz, Mötschwil, près Berthoud.**

On cherche pour jeune fille de 16 ans
PLACE en Suisse romande
pour entrée immédiate, dans famille avec ou sans enfants. Vie de famille désirée.
Adresser offres au plus tôt à
Famille W. Hutzli, Waldmannstrasse 25, 3027 Berne.

Jeune employé de commerce

cherche place pour le 1er août ou date à convenir.

Faire offres à Kurt Nachbur, Dürrbachstrasse 60, 4500 **Soleure.**

Dessinatrice technique

(Suissesse allemande) cherche place à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres écrites à 116-0374 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous engageons :

un tourneur
un rectifieur
un mécanicien de précision

Faire offres ou se présenter à Mécanique de précision Henri Klein, 4, rue des Guches, 2034 Peseux.

Restaurant Saint-Honoré, Neuchâtel
cherche
GARÇON DE CUISINE
Entrée immédiate ou date à convenir.
Tél. (038) 5 95 95.

Prof. médicales auxiliaires
MADAME
Nancy BOREL
pédicure
ABSENTE

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de **20 c.** le mot
(minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Offres d'emplois

FEMME DE MÉNAGE, Suissesse, 2 matins par semaine. Quartier Clos-Brochet 2. Téléphone 5 59 14.

FEMME DE MÉNAGE de toute confiance, sachant travailler seule, 2 demi-journées par semaine. Tél. 5 46 90 le matin.

OUVRIERS CONSCIENCIEUX pour travail sur machine semi-automatique sont engagés. Tél. (038) 5 77 34.

A vendre

ROBE DE MARIÉE, longue, taille 36-38, avec accessoires, 200 fr. Tél. 8 56 42.

VÉLOS HOMME ET DAME, 50 fr. Orée 106. Tél. 5 36 76.

PETIT MEUBLE de vestibule, 35 fr., petite table 25 fr., lustre 12 fr., le tout moderne et en bon état. Tél. 8 10 58.

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE Le Rêve, 50 fr. Tél. (038) 8 44 43.

ROTEL pour jus, moitié prix. Tél. 5 67 16.

CEINTURE DE SÉCURITÉ marque Klippan, 50 fr. ; complet foncé pour garçon de 10 à 12 ans, 30 fr. Tél. 6 23 35.

BOULE A LAVER, presque neuve, 50 fr. Tél. 6 23 35.

FRIGO 140 LITRES pour cause de départ, utilisé une année. Téléphoner dès 13 heures au (038) 8 36 39.

VÉLO DE DAME Cosmos moderne, vélo d'homme, militaire. Tél. 5 89 89.

BICYCLETTE de dame, en bon état. Téléphone 5 42 50.

PETIT LIT d'enfant. Tél. 4 19 95, dès 19 heures.

1 CUISINIÈRE Fael Rex, 3 plaques et four, en très bon état ; 1 poussette - pousse-pousse Royal Eka, avec sac de couchage ; 1 table avec tiroir. Le tout à bas prix. Téléphone 3 29 96.

COLLECTION RENCONTRE, Victor Hugo, 12 volumes. Tél. 3 34 69.

VÉLO DE COURSE, neuf, prix intéressant. Mizza, Moulins 17, après 18 heures.

UN LIT 1 ½ place, 100 fr. Tél. 4 27 26.

JEUNES LAPINS néo-zélandais. Henri Matthey, Savagnier. Tél. 7 14 36.

POUSSETTE Wisa Gloria complète, en bon état, le tout 100 fr. Tél. 3 39 79, heures des repas.

LAPINS : nichée russes et néo-zélandais de 2 ½ mois et 3 mois à 50 fr. et 36 fr. la nichée. Louis Cuche, Chassagnetta, 2202 Chambrelien.

CANICHES BLANCS et abricot, petits, nains, pure race. Tél. 5 91 81.

MACHINE A CALCULER imprimante automatique, TOTALIA, trois opérations, à prix intéressant. Tél. (038) 6 78 41.

UNE POUSSETTE et un pousse-pousse en parfait état. Tél. 3.32.53, le matin.

SONY TV portative, piles et secteur. Multinorm complet. Tél. 8 50 01 dès 20 heures.

SPLENDIDES MONTRES dames et hommes, grand choix. Prix compétitif. Garantie. Téléphone 3 14 49.

A louer

PETITE CHAMBRE CONFORTABLE à jeune homme sérieux ; conviendrait pour étudiant. Tél. 5 23 53.

CHALET à Provence (VD) pour deux personnes, chambre, cuisine. Libre du 14 juin au 25 juillet. Adresser offres écrites à BD 4324 au bureau du journal.

POUR SÉJOUR D'ÉTÉ, à Fenin, 1 chambre et cuisine, entrée immédiate. Tél. 6 93 94 ou 5 10 15.

CHAMBRE MEUBLÉE, part à la salle de bains, pour le 1er juillet. Tél. 5 15 02, dès 18 heures.

APPARTEMENT 3 ½ PIÈCES libre dès le 24 juin, tout confort, 340 fr., charges comprises. Tél. (038) 5 12 16.

Demandes à louer

UNE CHAMBRE à deux lits, avec part à la salle de bains, aux environs de la gare, pour deux jeunes filles. Tél. 5 20 21.

APPARTEMENT DE 2-3 PIÈCES, avec salle de bains, pour juillet-août, par couple retraité suisse allemand, solvable, région de Monruz à Serrières. Tél. 5 99 47, heures des repas.

HOMME AISÉ, SEUL, cherche pour le 24 juin un appartement ou studio de 1-3 pièces, situation tranquille indispensable, confort, région ouest de la ville. Tél. 5 81 17.

STUDIO MEUBLÉ pour jeune fille, au centre, pour début juillet. Adresser offres écrites à EG 4327 au bureau du journal.

CHAMBRES INDÉPENDANTES à 2 lits, au centre de la ville. Adresser offres écrites à AC 4323 au bureau du journal.

JEUNE HOMME fréquentant l'école de(commerce cherche chambre et pension pour la période du 19 août au 6 septembre. Adresser offres écrites à FH 4328 au bureau du journal.

CHAMBRE non meublée ou meublée, jusqu'à 80 fr., pour employé suisse (longue durée). Absent du vendredi au lundi. Téléphone (021) 91 10 14, le matin.

Demandes d'emplois

JEUNE FILLE cherche baby-sitting le soir. Tél. 5 34 16.

DESSINATEUR, école ETS, 1 ½ année, cherche place, si possible dans bureau de géomètre, pour début août. Adresser offres écrites à 136-373 au bureau du journal.

ÉCOLIÈRE de 14 ans et demi cherche emploi pendant ses vacances, pour environ un mois. Tél. (038) 9 66 07.

ÉTUDIANTE 3me année école secondaire cherche travail du bureau pendant les vacances d'été. Tél. 6 23 35.

COIFFEUSE DIPLOMÉE, parlant français et allemand avec clientèle, cherche place à Neuchâtel. Adresser offres écrites à DF 4326 au bureau du journal.

EMPLOYÉE DE BUREAU possédant certificat fédéral de capacité cherche travail à mi-temps (matin). Adresser offres écrites à CE 4325 au bureau du journal.

JEUNE FILLE cherche travail dans un ménage, pour le matin. Adresser offres écrites à 116-375 au bureau du journal.

EMPLOYÉE DE BUREAU possédant dactylographie, anglais, espagnol cherche place stable. Libre immédiatement. Adresser offres écrites à GI 4284 au bureau du journal.

Perdus - Trouvés

TROUVÉ MERCREDI SOIR porte-monnaie, région Petit-Cortaillod. Prière de le réclamer contre frais d'insertion. Tél. (03) 6 12 02.

PERDU MERCREDI un trousseau de clés. Tél. 4 27 26.

Divers

A DONNER CONTRE BONS SOINS petite chienne genre berger appenzellois. Téléphone 5 50 74.

PETITS TRANSPORTS. Tél. (038) 3 39 92, aux heures des repas.

MODÈLES POUR PERMANENTES sont cherchés. Haute qualité. Jeunesse-Coiffure, Tél. 5 31 33.

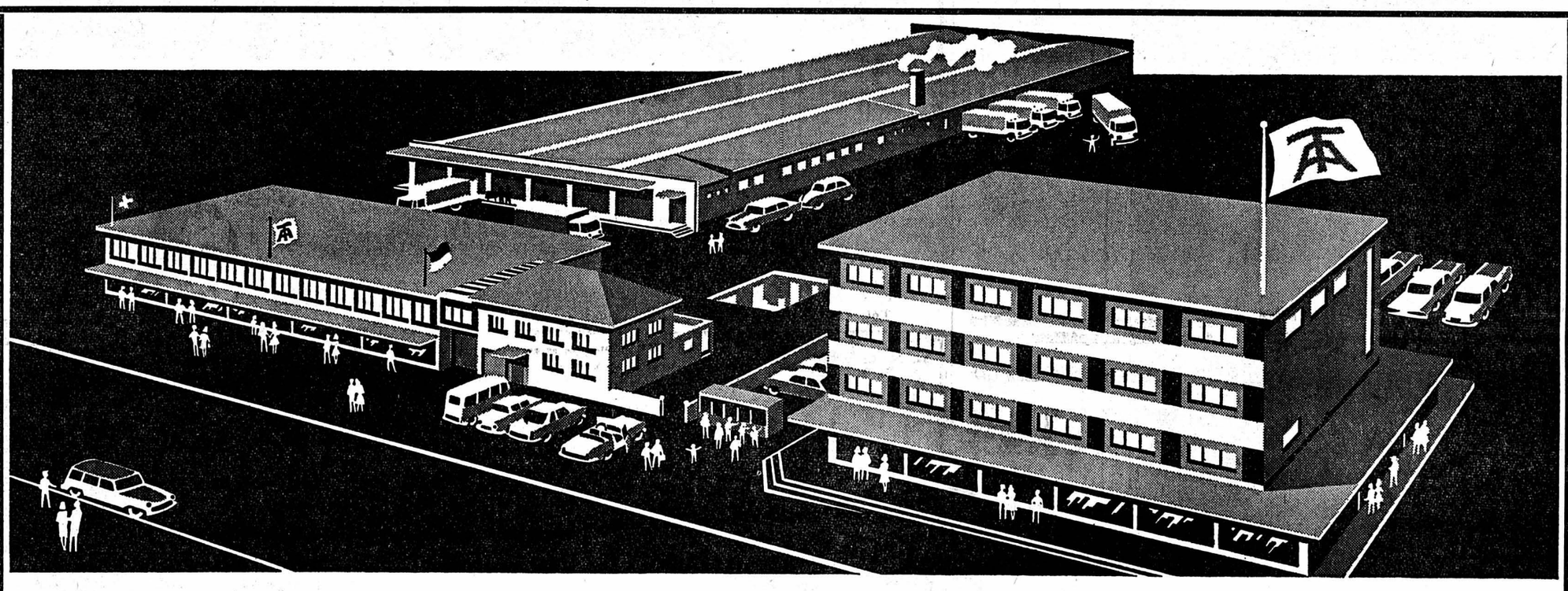

Le centre suisse romand du meuble à crédit
un choix considérable - 36 mois de crédit sans réserve de propriété

7 étages d'exposition
6000 m² à visiter
22 vitrines

C'EST LÀ

Réponse à une question que tout le monde se pose :
— Pourquoi Tinguely c'est mieux, c'est meilleur marché ?
— Parce que Tinguely travaille rationnellement, avec des moyens modernes. Peu de frais, pas de succursales coûteuses.
— Parce que Tinguely, par sa filière « Polissa », reprend vos anciens meubles en paiement.
— Parce que Tinguely vous meuble tout de suite et vous offre 3 ans de crédit.
— Parce que Tinguely fait cadeau gratuitement de toutes les mensualités restant à payer en cas de décès ou d'invalidité de l'acheteur.
Alors, n'hésitez plus à faire le déplacement à Bulle ; votre voyage, en cas d'achat, vous sera remboursé. Vous vous convaincrez par vous-même. Et quelle économie vous réaliserez !!!

que vous trouverez l'ameublement que vous cherchez au prix souhaité

VISITEZ CHAQUE JOUR

notre exposition de meubles une des plus grandes de Suisse

Tinguely AMEUBLEMENTS SA BULLE

PARKING — PETIT ZOO — Tél. (029) 2 66 66 — SORTIE DE VILLE DIRECTION FRIBOURG

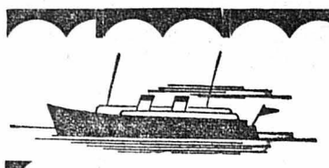

SOLEURE !

Loin du bruit, des gaz d'échappement et des dangers de la circulation, faites une course

Soleure par le canal de l'Aar, en bateau

(retour en train ou vice versa)

Deux départs chaque jour, sauf le lundi : 8 h 20 et 14 h du port de Neuchâtel.

Renseignements au (038) 5 40 12.

SOCIÉTÉ DE NAVIGATION SUR LES LACS DE NEUCHATEL ET DE MORAT S.A.

MESDAMES

Pour l'entretien de vos machines à laver le linge et la vaisselle

S. SCIMONE

VOUS OFFRE LE DÉPLACEMENT GRATUIT JUSQU'AU 30 JUIN

Réparation avec garantie

NEUCHATEL (038) 4 34 54 — LA CHAUX-DE-FONDS (039) 2 75 18

Vous aussi vous pouvez avoir besoin d'argent!

Le Crédit Renco peut vous apporter l'appui nécessaire à la solution de vos problèmes financiers (ou vous aider à réaliser vos désirs).
Grâce à sa conception moderne

Crédit Renco

peut, sans formalités inutiles, mettre à votre disposition, avantageusement et rapidement, les fonds dont vous avez besoin.

Téléphonez, écrivez ou passez à nos bureaux.

Crédit Renco S.A.

1211 Genève, Place Longemalle 16
Bureaux ouverts jusqu'à 18 h. 45.

Nom
Rue
Lieu 1 /344

Attention!
Utilisez le service express:
Téléphone 022 24 63 53

---

le tapis de notre époque

stamflor

Moderne dans ses tons, grandiose par son effet.
En toute grandeur et forme.
Sans couture jusqu'à 500 cm. de large. Dès fr. 39.- le m².

Masserey

Tapis de fond — Nouveautés !

NEUCHATEL Téléphone (038) 5 59 12

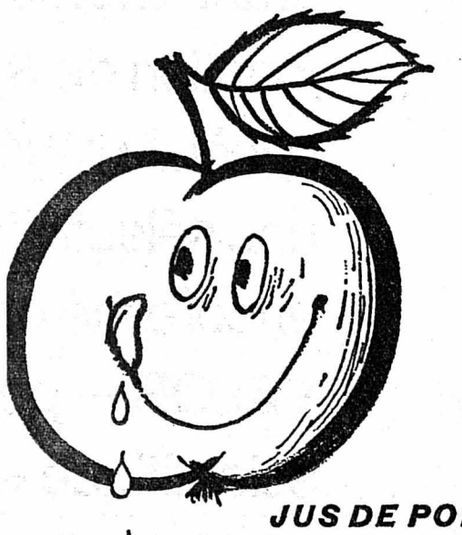

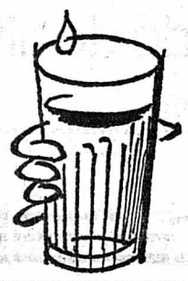

JUS DE POMMES

Ramseier

LA MARQUE DE QUALITÉ

Spécialités: Jus de pommes non filtré Surgrauech, cidre pétillant

GRANDE CIDRERIE DE RAMSEI (EMMENTAL)

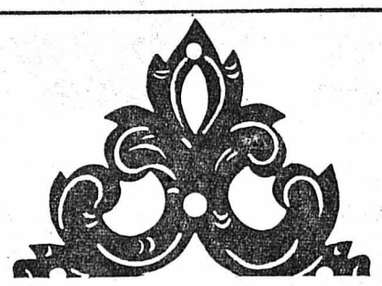

KOPANTIQUA ST. GALLEN

Foire et Exposition internationales de reproductions d'objets anciens

8 au 16 juin 1968

Les personnes qui s'intéressent aux formations professionnelles suivantes :

INFIRMIERS (ÈRES)
en soins généraux
en hygiène maternelle et pédiatrie
en psychiatrie
AIDES SOIGNANTS (TES)
LABORANTINES
ASSISTANTS (TES) TECHNIQUES
en radiologie
PHYSIOTHÉRAPEUTES
ERGOTHÉRAPEUTES
AIDES FAMILIALES
DIÉTÉTICIENNES
AUXILIAIRES DE MÉDECINS
SECRÉTAIRES MÉDICALES

peuvent obtenir tous les renseignements au **bureau d'information pour les professions paramédicales,** secrétariat de la Croix-Rouge, 2, av. du 1er-Mars, Neuchâtel, tél. (038) 5 42 10.

PENSION-RESTAURANT DONADA
LUGANO - MUZZANO

A louer chambres — eau courante.
Pension complète 21 fr. 50 tout compris.
Tél. (091) 2 97 81.

La bonne friture au PAVILLON

MACULATURE
à l'imprimerie de ce journal

A vendre

Volvo 121 Combi

modèle 1963, verte, 70,000 km. Très bon état général.
Tél. (038) 6 91 90.

A vendre

Vélomoteur

(plaque jaune) ; assurances et plaques payées, 200 fr.
Tél. 8 56 42.

A vendre

Austin 1100

Superbe occasion garantie 3 mois, expertisée.

Fr. 4900.–

Garage R. Waser
Seyon 34-38
Neuchâtel

Un bon conseil : avant d'acheter une voiture d'occasion, adressez-vous au Garage des Falaises S.A., Neuchâtel, agence Mercedes-Benz et Simca, qui dispose toujours d'un beau choix à des prix intéressants.
Tél. 038 5 02 72

A vendre pour raison d'âge

Opel Record

1958, parfait état de marche. H. Maurer, home Dubied, à Couvet. Tél. 9 69 70.

A vendre

Fiat 124

modèle 1967, gris anthracite, 50.000 km. Voiture très soignée.
Tél. (038) 6 91 90.

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre pour cause de maladie

Taunus 17 M

1962, 4 portes, excellent état.
Plaques et assurances payées.
Tél. (038) 9 10 27.

A vendre

1 Ford Corsair

1964
Bon état
Expertisée
80,000 km.
GARAGE BELCAR
Reto Gabriel
LA NEUVEVILLE
Tél. (038) 7 95 59.
privé (038) 7 90 58.

A vendre

VW 1200

modèle 1964, blanche, toit ouvrant. Voiture révisée et très belle.
Tél. (038) 6 91 90.

A vendre

MGB 1965-67

42,000 km, en bon état. Tél. (037) 71 36 01, de 8 à 10 h. et après 20 heures.

A vendre

1 Renault 4L

1963
Parfait état
Moteur neuf
Expertisée
GARAGE BELCAR
Reto Gabriel
LA NEUVEVILLE
Tél. (038) 7 95 59.
privé (038) 7 90 58.

A vendre

NSU 1100 TT

modèle 1966, bleue, 34,000 km.
A l'état de neuf.
Tél. (038) 6 91 90.

A vendre voiture de démonstration

Opel Ascona 1700

1968, 4 portes.
GARAGE BELCAR
Reto Gabriel
LA NEUVEVILLE
Tél. (038) 7 95 59
privé (038) 7 90 58.

OCCASIONS

MORRIS 850

1963, 60,000 km, bas prix.
Expertisée.

GARAGE du ROC
HAUTERIVE / Neuchâtel — Tél. 3 11 44

Location de voitures

à partir de **Fr. 15.-**
la journée et 15 c. le km, y compris casco

AUTO-LOCATION
A. Waldherr
Station Mobil
Tél. (038) 4 12 65 - 5 93 55
Quai Perrier - Neuchâtel

OCCASIONS

Opel Record

Caravan 1966, blanche, expertisée, en parfait état.

GARAGE du ROC
HAUTERIVE / Neuchâtel — Tél. 3 11 44

A vendre beau

bateau à moteur avec demi-cabine

rapide, construction moderne, mahagoni massif, 750 × 230 cm, moteur V8 225 CV, en très bon état. Faire offres sous chiffres Z 60300 à Publicitas S.A., 2540 Granges (SO).

AU PREMIER ÉTAGE DE NOTRE GARAGE, RUE PIERRE-A-MAZEL 11

du **12 JUIN** à 14 h au **15 JUIN** à 18 h

(ouvert jusqu'à 22h)

le Garage des 3 Rois organise une

Grande vente de voitures d'occasion

Seul un spécialiste peut vous garantir des occasions sérieusement révisées et reconditionnées. Profitez de notre foire aux occasions pour acquérir à bon compte une voiture en parfait état!

Grand choix : Ford - Opel - Citroën - VW
Mercedes - Lancia
Peugeot 404 et 204 - Simca
Fiat 124 et 125 - Volvo
Morris - Austin, etc.

Rendez-nous visite - cela en vaut la peine!
Des occasions « sans souci » chez votre concessionnaire FORD

GARAGE DES 3 ROIS
NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE

+ à tout acheteur, une grande surprise pour ses vacances

TOUS NOS SERVICES, A VOTRE SERVICE

A la Chaux-de-Fonds visitez notre exposition permanente : au Pavillon du Crêt-du-Locle ainsi qu'à notre garage.

BONNIE AND CLYDE

Le Pavillon des Falaises
"Un tas de bonnes choses"
Tél. 5 84 98
A. Montandon

Charcuterie de campagne
pur porc
Saucisse à rôtir
Saucissons
Boucherie-charcuterie
C. SUDAN
Av. du Vignoble 27
Tél. 5 19 42
La Coudre-Neuchâtel

50 DUVETS
neufs, 120 x 160 cm, belle qualité, légers et chauds. Fr. 35.— pièce
G. Kurth, 1038 Bercher
Tél. (021) 81 82 19

FORMIDABLE!..
3 PANTALONS
ou JUPES
nettoyés détachés repassés apprêtés Fr. **6.-**
NEOVIT ECLUSE 9
Neuchâtel
✆ 4 11 01 - Près du funiculaire
Vêtements nettoyés : 6 kg = Fr. 8.—

MACULATURE BLANCHE
à vendre à l'imprimerie de ce journal

Centre suisse des relations amicales
Pour se faire des amis, ou pour amitié, mariage, nous vous proposons un libre choix par listes, des soirées récréatives et dansantes, sorties, excursions. Cotisations minimes. Documentation gratuite Centre-Union-Club, rue Sophie-Mairet, 2300 la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 3 54 10.

LIVRETS DE DÉPÔT
4¼%
BANQUE EXEL
Rousseau 5
Neuchâtel
Ouvert le samedi matin

roth
COULEURS VERNIS
INDUSTRIE BATIMENT — AUTOMOBILE
ENTREPRENEURS
utilisez notre dépôt rue Louis-Favre 32
NEUCHATEL - TÉL. 5 52 71
DÉPOSITAIRE R. PERROT
Horaire d'ouverture : 7 h - 12 h, 13 h 30 - 17 heures
Résultat supérieur
RECOPAN ACRYLIQUE

CATERPILLAR FINANCE CORPORATION,
Peoria, Illinois / USA

avec caution solidaire de Caterpillar Tractor Co., Peoria, Illinois/USA.

5 1/2 % net

Emprunt 1968 de fr. s. 60 000 000

dont le produit est destiné au financement des activités générales de Caterpillar Tractor Co. et de ses filiales en dehors des Etats-Unis d'Amérique.

Conditions de l'emprunt

Durée : maximum 15 ans, remboursables en 5 tranches annuelles de fr. s. 12,000,000 de 1979 à 1983.

Titres : obligations au porteur de fr. s. 1000 et fr. s. 5000.

Cotation : aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Berne et Lausanne.

100 % net

Prix d'émission

Le capital et les intérêts sont payables en Suisse en francs suisses libres, sans déduction de tous impôts, taxes ou droits quelconques, présents ou futurs, prélevés à la source et qui seraient décrétés ou levés ou viendraient à être décrétés ou levés par une autorité gouvernementale ou toute autre activité fiscale aux Etats-Unis d'Amérique. Le droit de timbre fédéral sur titres sera acquitté par Caterpillar Finance Corporation.

Délai de souscription
du 11 au 14 juin 1968, à midi.

Société de Banque Suisse — Crédit Suisse — Union de Banques Suisses
Banque Leu & Cie S. A. — Banque Populaire Suisse — Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie — Société Privée de Banque et de Gérance — Groupement des Banquiers Privés Zurichois

Pourquoi la Gallant est-elle si douce ?

Qu'il soit en l'air, sur mer ou sur terre — c'est sa *Gallant* que John Gallant préfère: il sait pourquoi!

Des savants de renom mondial ont attaqué le problème si important du filtrage d'un côté tout nouveau. Le résultat de leurs longues années de recherches est le filtre VALOR. Comme celui d'autres cigarettes, il contient des granules de charbon suractivé, mais il a en plus un grand avantage scientifique: l'adjonction de *Silimagnum**, une terre spéciale régénératrice, lui confère une sélectivité qui n'avait jamais encore été obtenue. Le filtre VALOR — petit chef-d'œuvre scientifique — vous offre un procédé de filtrage unique au monde!

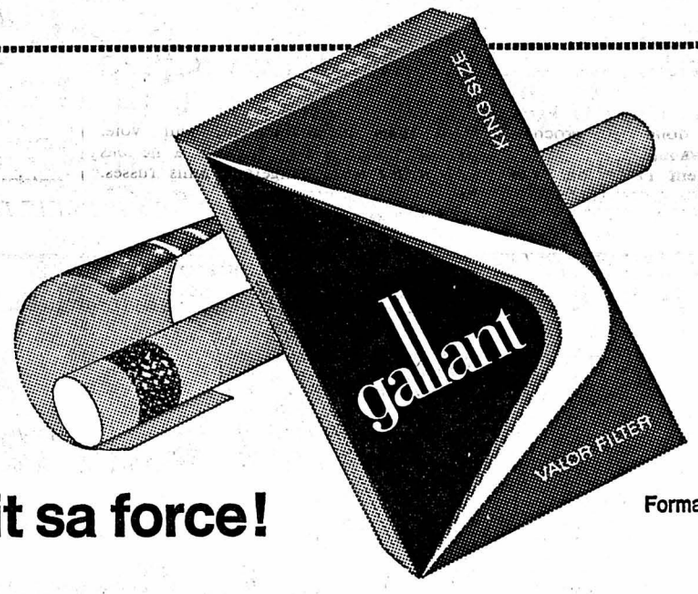

Gallant — sa douceur fait sa force!

Format King Size: Box Fr. 1.50

* enregistré internationalement

18 ans
Cinéma **bio** Faubourg du Lac 27 - Tél. 5 89 88
DE LUNDI A VENDREDI A 18 h 40 — PROLONGATION
Leçon en amour
Le film le plus audacieux d'Ingmar Bergman
v. o. suédoise sous-titrée franç.-allemand
18 ans
CHARMANT FRIVOLE

Un plat vite fait qui plaît

Nouilles Nouillettes Spaghetti aux œufs d'or
Pâtes de qualité
la timbale
Yverdon

Incomparable Pepita

A nulle autre pareille. Pepita, au jus de pamplemousse, tous les jours sur votre table. Délicieuse, désaltérante, avec un soupçon d'amertume. Une boisson pétillante de fraîcheur.

Source Minérale d'Eptingen

MOTS CROISÉS

Problème No 510

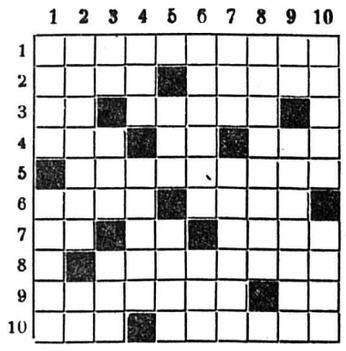

HORIZONTALEMENT

1. Qui manque de soin, d'application. 2. Lac d'Amérique. — Un pas sur la voie du pardon. 3. Considéré. — Faire des armes. 4. Ville des Pays-Bas. — La rumeur publique. — Accord d'un trouvère. 5. D'un Etat d'Asie. 6. Retirés. — Leurs arêtes sont à l'extérieur. 7. Accompagne souvent le rapporteur. — Symbole. — Effectif. 8. L'ensemble du pays par opposition à la capitale. 9. Logement misérable. — Pour l'intimité. 10. Mèche rebelle. — Rectifier l'intérieur d'un cylindre.

VERTICALEMENT

1. Amas de neige donnant naissance à un glacier. — Il répond de la soumission des autres. 2. Elle a réponse à tout. — Préfixe. 3. Troupier. — Quelques pages d'histoire. — Habitude prise. 4. Terme de tennis. — Beauté rare. 5. Il porte une charge. — Lettre grecque. 6. Pourvue de meubles. — Entre deux coteaux. 7. Ses filles sont séduisantes. — Animée d'une forte passion. 8. Relatif à un cruel tyran. 9. Caché. — Un cousin peut-être. 10. Banni. — Possessif.

Solution du No 509

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	E	D	I	A	T	R	I	C	E
2	A	M	I	■	S	O	U	R	I	S
3	T	U	R	C	■	M	E	R	S	■
4	■	L	E	A	R	■	S	I	T	E
5	M	A	■	G	A	P	■	T	E	T
6	A	T	T	E	L	A	G	E	■	H
7	N	I	E	■	E	G	A	R	E	E
8	D	O	R	T	■	E	T	■	U	R
9	E	N	N	U	I	■	E	T	R	E
10	R	■	E	F	F	A	R	E	E	S

HOROSCOPE

MARDI 11 JUIN 1968

De très bons aspects se manifesteront le matin apportant une atmosphère agréable et bienveillante. Le reste de la journée sera excellent.
Naissances : Les enfants de ce jour seront ombrageux, très autoritaires mais richement doués.

BÉLIER (21/3-19/4)
Santé : Voyez un spécialiste pour votre cuir chevelu. **Amour :** Ne confondez pas sentiment et hypocrisie. **Affaires :** Ne vous laissez pas prendre de vitesse.

TAUREAU (20/4-20/5)
Santé : Suivez un petit régime. **Amour :** L'harmonie dépend de votre bonne volonté. **Affaires :** Votre rythme d'activité est suffisant.

GÉMEAUX (21/5-21/6)
Santé : Vivez un peu moins sur les nerfs. **Amour :** Agissez effectivement. **Affaires :** De nombreuses propositions vous seront faites.

CANCER (22/6-22/7)
Santé : Soyez plus sobre le soir. **Amour :** N'éveillez pas la jalousie de l'être aimé. **Affaires :** Ne perdez pas votre temps en palabres.

LION (23/7-23/8)
Santé : Vos reins sont très fragiles. **Amour :** Tenez votre vie privée à l'abri des orages. **Affaires :** Un certain secret est nécessaire.

VIERGE (24/8-23/9)
Santé : Ménagez votre système digestif. **Amour :** Un projet sentimental vous occupera. **Affaires :** Révisez certains points de vos projets.

BALANCE (24/9-23/10)
Santé : Le surmenage est la cause de votre épuisement. **Amour :** Les soucis et les craintes vous rendent irritable. **Affaires :** Soyez plus persévérant.

SCORPION (24/10-22/11)
Santé : Suivez un régime moins sévère. **Amour :** Dominez vos mouvements d'humeur. **Affaires :** Les actions menées avec réalisme seront efficaces.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)
Santé : Stimulez votre circulation du sang. **Amour :** Faites des efforts de gentillesse. **Affaires :** Ne vous engagez pas dans des projets chimériques.

CAPRICORNE (22/12-19/1)
Santé : Dérouillez vos articulations. **Amour :** Soyez un peu moins méfiant. **Affaires :** Vous avez de très bonnes idées.

VERSEAU (20/1-18/2)
Santé : Ne portez pas de chaussures trop étroites. **Amour :** Evitez les discussions orageuses. **Affaires :** Vous serez soutenu dans vos efforts.

POISSONS (19/2-20/3)
Santé : Evitez les plats en sauce et le pain. **Amour :** Vos amis reviendront si vous êtes gai. **Affaires :** Soyez énergique et tenace.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH
(COURS DE CLOTURE)

OBLIGATIONS	7 juin	10 juin
3 % Fédéral 1949	94.— d	94.— d
2 ¾% Féd. 1954, mars	96.— d	96.— d
3 % Féd. 1955, juin	92.90	92.90
4 ¼% Fédéral 1965	99.75	99.75 d
4 ½% Fédéral 1966	99.60	99.60 d
5 % Fédéral 1967	103.50	103.50 d

ACTIONS		
Swissair nom.	748.—	740.—
Union Bques Suisses	4920.—	4950.—
Société Bque Suisse	3090.—	3115.—
Crédit Suisse	3390.—	3400.—
Bque Pop. Suisse	2240.—	2250.—
Bally	1560.—	1550.—
Electro Watt	1695.—	1695.—
Indelec	1375.—	1380.—
Motor Colombus	1345.—	1330.—
Italo-Suisse	220.—	220.—
Réassurances Zurich	2150.—	2140.—
Winterthour Accid.	960.—	995.—
Zurich Assurances	5675.—	5700.—
Aluminium Suisse	3550.—	3575.—
Brown Boveri	2745.—	2750.—
Saurer	1550.—	1530.— d
Fischer	1240.—	1240.—
Lonza	1690.—	1690.—
Nestlé porteur	3400.—	3430.—
Nestlé nom.	2075.—	2075.—
Sulzer	4350.—	4325.—
Oursina	6725.—	6725.—
Alcan Aluminium	98 ⅛	98 ¼
American Tel & Tel	208.—	207.—
Canadian Pacific	228.—	231.—
Chesapeake & Ohio	270.— d	272.—
Du Pont de Nemours	691.—	693.—
Eastman Kodak	369.—	374.—
Ford Motor	252 ½	251.—
General Electric	386.—	384.—
General Motors	354.—	355.—
IBM	1603.—	1605.—
International Nickel	455.—	463.—
Kennecott	186.—	191.—
Montgomery Ward	151.—	141 ½
Std Oil New-Jersey	291.—	292 ½
Union Carbide	185.—	188 ½
U. States Steel	170 ½	172.—
Machines Bull	73 ½	74 ¼
Italo-Argentina	30 ½	31 ¾
Philips	170.—	172.—
Royal Dutch Cy	197.—	197 ½
Sodec	254 ½	256.—
A. E. G.	600.—	607.—
Farbenfabr. Bayer AG	231 ½	230.—
Farbw. Hoechst AG	296.—	296.—
Mannesmann	185.—	189 ½
Siemens	341.—	341.—

BALE	ACTIONS	
Ciba, porteur	8975.—	9110.—
Ciba, nom.	6680.—	6725.—
Sandoz	7575.—	7600.—
Geigy, porteur	16550.—	16800.—
Geigy nom.	6900.—	6900.—
Hoff.-La Roche (bj)	131000.—	134500.—

LAUSANNE	ACTIONS	
B. C. Vaudoise	1150.—	1140.—
Crédit Fonc. Vaudois	935.— d	930.—
Innovation S.A.	320.—	320.—
Rom. d'Electricité	410.—	410.—
Ateliers constr. Vevey	640.—	640.— d
La Suisse-Vie	3200.—	3160.—

Cours communiqués sans engagement par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Bourse de Neuchâtel

Actions	7 juin	10 juin
Banque Nationale	550.— d	550.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	750.— d	750.— d
La Neuchâteloise as.g.	1700.— o	1700.— o
Appareillage Gardy	265.— d	265.— d
Câbl. élect. Cortaillod	8900.—	8800.— d
Câbl. et tréf. Cossonay	3420.— o	3225.—
Chaux et cim. Suis. r.	510.— d	505.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	2000.— o	1950.— d
Ciment Portland	4500.— o	4400.—
Suchard Hol. S.A. «A»	2150.— o	2150.— o
Suchard Hol. S.A. «B»	13250.— o	13100.— d
Tramways Neuchâtel	360.— o	360.— o
Sté navigation lacs Ntel-Morat, priv.	65.— d	65.— d

Obligations		
Etat Neuch. 2½ 1932	95.— d	95.— d
Et. de Ntel 4¾ 1965	97.50 d	97.50 d
Etat Neuch. 3½ 1949	99.75 d	99.75 d
Com. Neuch. 3¼ 1947	98.25	98.25 d
Com. Neuch. 3% 1951	93.50 d	93.50 d
Chx-de-Fds 3½ 1946	98.— d	98.— d
Le Locle 3½ 1947	99.— d	99.— d
Châtelot 3¼ 1951	99.50 d	99.50 d
Elec. Neuch. 3% 1951	94.50 d	94.50 d
Tram. Neuch. 3½ 1946	93.— d	93.— d
Paillard S.A. 3½ 1960	94.— d	94.— d
Tabacs N.-Ser. 4% 1962	90.75 d	90.75 d
Raf. Cressier 5¾ 1966	103.— d	103.— d

Cours des billets de banque
du 10 juin 1968

	Achat	Vente
France	78.—	85.—
Italie	—.68	—.70 ½
Allemagne	107.—	109.50
Espagne	6.05	6.35
U. S. A.	4.27	4.34
Angleterre	10.15	10.45
Belgique	8.40	8.75
Hollande	118.—	120.50
Autriche	16.50	16.85

Marché libre de l'or

Pièces suisses	49.—	52.—
Pièces françaises	46.50	49.50
Pièces anglaises	46.50	49.50
Pièces américaines	225.—	240.—
Lingots	5650.—	5800.—

L'annonce
reflet vivant du marché
L'annonce dans
LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU MARDI 11 JUIN

SUISSE ROMANDE

9.15 Emission TV scolaire.
10.15 Emission TV scolaire.
14.15 TV scolaire.
14.45 Eurovision Maiella
Tour cycliste d'Italie.
18.40 Bulletin de nouvelles.
18.45 Publicité.
18.50 Rendez-vous.
19.15 Publicité.
19.20 Trois petits tours et puis s'en vont.
19.25 Connaissance des bêtes.
19.40 Les Oiseaux rares
Feuilleton.
Film de W. Hale.
21.30 Henry Moore à travers ses sculptures.
22.00 Rencontre de catch.
22.25 Téléjournal.

FRANCE 1re CHAINE

programme supprimé
20.00 Journal parlé.

SUISSE ALÉMANIQUE

9.15, télévision scolaire. 10.15, télévision scolaire. 18.15, tour d'Italie cycliste. 18.45, fin de journée, publicité. 18.55, téléjournal, l'antenne, publicité. 19.25, Un voyage de rêve. 20 h, téléjournal, publicité. 20.20, L'Exploitation de la mer. 21.05, Le Dernier Chapitre. 22 h, chronique littéraire. 22.05, téléjournal.

ALLEMAGNE

16.40, téléjournal. 16.45, pour les enfants. 18 h, téléjournal. 18.05, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, musique au Studio B. 21 h, Toute une journée dans les arbres. 22.25, téléjournal, commentaires, météo. 22.45, football.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

Le Mexique (Suisse, 10 h 15) : Une émission de téléscolaire.
Connaissance des bêtes (Suisse, 19 h 25): Très souvent cette approche du monde animal est captivante.

J.-C. L.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6.10, bonjour à tous. 6.15, informations. 6.30, roulez sur l'or. 7.15, miroir-première. 7.45, roulez sur l'or. 8 h et 9 h, informations. 9.05, le bonheur à domicile. 10 h et 11 h, informations. 11.05, spécial-vacances. 12 h, informations. 12.05, au carillon de midi. 12.35, 10, 20, 50, 100. 12.45, informations, ce matin dans le monde. 12.55, Catalina des océans. 13.05, mardi les gars. 13.15, les nouveautés du disque. 13.30, musique sans paroles. 14 h, informations. 14.05, sur vos deux oreilles. 14.30, le monde chez vous. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de seize heures ; Chevaux abandonnés sur le champ de bataille. 17 h, informations. 17.05, bonjour les enfants. 17.30, jeunesse-club. 18 h, informations. 18.05, le micro dans la vie. 18.40, sports. 18.55, roulez sur l'or. 19 h, le miroir du monde. 19.30, bonsoir les enfants. 19.35, faites pencher la balance. 20 h, magazine 68. 20.20, intermède musical. 20.30, Cet Animal étrange, pièce de Gabriel Arout, inspirée de Tchékhov. 22.30, informations. 22.35, activités internationales. 23 h, prélude à la nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, jeunesse-club. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique pour la Suisse. 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15, disques. 20.20, informations locales. 20.30, les nouveautés de l'enregistrement. 21.30, la vie musicale. 21.45, encyclopédie lyrique : Le Freischütz, opéra, livret de Fr. Kind, musique de Carl-Maria von Weber. 22.30, anthologie du jazz. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, bonjour. 6.20, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, concert. 9 h, souvenirs en paroles et musique. 10.05, musique populaire à la cithare. 10.30, chœurs printaniers. 11.05, chansons et danses populaires. 11.40, émission pour la campagne. 12 h, sextette S. Asmussen. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, à l'ombre de la gloire. 14.30, radioscolaire. 15.05, La Veuve Joyeuse, opérette, extrait Lehar.

16.05, lecture. 16.30, musique de divertissement pour les plus anciens auditeurs. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, météo, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 18.55, bonne nuit les petits. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, échos du temps. 20 h, hit-parade. 20.30, petit abécédaire des grands maîtres. 21.15, l'orchestre récréatif de Beromunster. 21.45, la situation internationale. 22.15, informations, actualités. 22.25, festival de jazz amateur de Dusseldorf 1966.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Université : Exposition de reproductions de tableaux.
Galerie Numaga, Auvernier : Ruches d'abeilles peintes, yougoslaves.
Galerie des Amis des arts : Salon des Amis des arts.
Grand hall du collège latin : peintures chinoises anciennes.
CINÉMAS. — **Rex :** 20 h 30, Massacre au soleil. 16 ans.
Studio : 20 h 30, Blonde défie F.B.I. 16 ans.
Bio : 18 h 40, Leçon en amour. 18 ans. 20 h 45, Vivre pour vivre 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Le Voyage fantastique. 16 ans.
Palace : 20 h 30, A cœur joie. 18 ans.
Arcades : 20 h 30, Alexandre le Bienheureux. 12 ans.
Danses et attractions :
L'ABC de 21 h à 2 h.
L'Escale de 21 h à 2 h.
La Rotonde de 21 h à 2 h.
Dancing :
Le Corsaire de 20 h à 2 h.
Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : J. Armand, rue de l'Hôpital. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

PESEUX

CINÉMA. — **Cinéma de la Côte,** 20 h 30 : Brigade antigangs.
Pharmacie de service. — Dr W. Gauchat, jusqu'à 21 h ; ensuite le No 11 renseigne.

la ROTONDE BAR DANCING

Les manœuvres du Pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie

Les manœuvres des troupes du Pacte de Varsovie auront donc lieu prochainement en Tchécoslovaquie.

Deux points attirent l'attention. Les manœuvres avaient été projetées de longue date, puis retardées de beaucoup. Ces dernières semaines, on en a beaucoup parlé dans les milieux compétents d'au-delà du rideau de fer. Tout en voulant freiner la « libéralisation » de la Tchécoslovaquie et néanmoins maintenir avec celle-ci des rapports, si possible amicaux, Moscou a fortement insisté pour que les manœuvres en question eussent lieu au plus vite et cela afin de mettre en évidence que la Tchécoslovaquie continue à être le bastion du Pacte de Varsovie.

Car — et c'est là l'opinion des milieux diplomatiques occidentaux le mieux informés de Prague — l'URSS serait disposée à tolérer même un « révisionnisme » tchèque très poussé, mais jamais l'abandon par Prague du Pacte de Varsovie.

CEPENDANT

En vérité, la crainte russe d'une défection tchèque n'est pas justifiée. Un membre du gouvernement de Prague a récemment rappelé les paroles de feu Jean Masaryk : — La Tchécoslovaquie n'est pas située entre l'Ouest et l'Est, mais entre la Russie et l'Allemagne. — Ces paroles se passent de commentaire.

Le deuxième point à souligner est le fait que les troupes devant prendre part aux futures manœuvres ne seront pas nombreuses. A Prague, on affirme à voix basse que les Soviétiques redoutent de concentrer trop de détachements, dans le « climat dangereux de la Tchécoslovaquie ».

Jusqu'ici, les Tchèques suivent lentement mais indéniablement, leur voie. Restant toutefois très attentifs à ne pas trop irriter leurs dangereux amis russes. La liberté de presse s'est remarquablement accrue.

LES DÉMO-CHRÉTIENS

Après hésitation, les autorités ont accepté que soit constituée une grande organisation estudiantine. La formation de nouveaux groupements politiques demeure interdite.

Mais les « partis-fantoches », alliés des communistes, ont soudainement obtenu en Tchécoslovaquie la possibilité de développer une certaine activité propre. Ainsi, par exemple, l'ancien parti démo-chrétien qui n'avait pas le droit d'organiser les sections dans les campagnes, le fait aujourd'hui sans entraves. On note qu'un grand nombre de jeunes viennent à lui. Peut-être, ces jeunes ne sont-ils attirés que par la nouveauté. Pourtant le fait demeure.

M. I. CORY

Cosmos 215 : huit téléscopes à bord

MOSCOU (AP). — La « Pravda » révèle que le satellite « Cosmos 215 », lancé le 19 avril, a récemment achevé sa mission après avoir tansmis 150 fois à la terre des renseignements sur les longueurs d'onde au-delà de l'atmosphère obtenus au moyen de huit petits télescopes installés à bord.

Le journal ajoute que cette expérience avec de petits télescopes est une « étape vers la mise en orbite de grands télescopes au-delà des limites de l'atmosphère terrestre ».

La paysannerie française va-t-elle prendre le relais des revendications ouvrières ?

La Fédération nationale des syndicats d'agriculteurs effrayée par « L'importance exceptionnelle des charges nouvelles » qui vont peser sur les agriculteurs-patrons et, en raison de l'augmentation des prix industriels sur l'ensemble des paysans, a déposé un cahier de doléances aussi exigeant que menaçant.

Dans l'ensemble du département des Côtes-du-Nord les paysans ont déjà jeté des centaines de tonnes de pommes de terre sur les routes. Une perception a été saccagée. Les paysans, après avoir défoncé portes et fenêtres, ont versé dans les bureaux une tonne de pommes de terre et laissé un écriteau : « acompte sur nos impôts ».

Les agriculteurs demandent des reports d'échéances et des facilités fiscales.

UN SMIG

Ils présentent enfin une revendication toute nouvelle concernant les agriculteurs pauvres : la définition d'un revenu comparable au smig, le salaire minimum garanti aux ouvriers et qui vient d'être relevé de 35 %.

La FNSEA menace d'une « reprise de l'action professionnelle, ce qui dans son langage signifie les coupures de routes par les tracteurs et autres manifestations.

LES PRIMEURS

Dans tout l'ouest, le sud-ouest et le centre, les paysans sont près de la panique. Leur revenu dépend en effet pour l'essentiel de ventes de primeurs pendant de courtes périodes à des prix très élevés.

L'arrêt du trafic ferroviaire a provoqué la quasi-suppression de l'acheminement des primeurs, dans les villes les consommateurs ont fait des stocks d'épicerie et acheté peu de fruits et de primeurs. La reprise du trafic va provoquer des engorgements de certains marchés urbains et les cours au lieu d'être élevés comme il est normal en cette période de l'année vont s'effondrer.

La fédération a lancé au gouvernement un avertissement (« le monde paysan au cours des dernières semaines a exprimé avec calme ses revendications. Nous adjurons le gouvernement de ne pas prendre cette attitude pour de l'indifférence et de la résignation et de ne pas faire supporter le coût des réformes en cours aux agriculteurs et leurs familles »).

Jean DANÈS

ambiance...
danse...
le club
le bar-dancing de l'
HOTEL-RESTAURANT DU paon
Yverdon - Tél. (024) 2 71 31

Echec d'une greffe cardiaque

DALLAS (ATS-AFP). — La greffe du cœur faite à Dallas a échoué. Mme Esther Matthews est morte un peu plus de 4 heures après le début de l'opération.

Mère de cinq enfants, Mme Esther Matthews, était hospitalisée depuis le début du mois de mai. Elle souffrait de cardiomyopathie, ou atrophie des muscles du cœur. Ses cinq enfants sont âgés de 7 à 19 ans.

Le donneur était un marchant d'autos d'occasion, Bobby Wayne Blocker, 29 ans, grièvement blessé à Dallas, dans un accident de voiture qui a coûté la vie à cinq personnes. Il était mort vendredi et l'opération avait commencé 47 minutes plus tard.

De la grande télévision

MATCH SOUS LA LOUPE (Suisse romande). — Pour son avant-dernière émission de la saison, Jean-Jacques Tillmann a invité deux spécialistes qui nous ont entretenus du tour final du championnat suisse de football. La discussion était entrecoupée d'une rapide enquête dans la rue et de trois conversations avec les entraîneurs intéressés. Si le public semble certain de l'issue de la bataille, les spécialistes sont réservés et leurs propos nous ont exactement situé le problème. Jean-Jacques Tillmann dirige efficacement l'émission qui présente une remarquable unité et suit un plan précis. Un ensemble qui répond aux questions des téléspectateurs sportifs, provoque des discussions et qui, souvent, intéresse même les non-initiés.

CONTINENTS SANS VISA (Suisse romande). — Alexandre Burger et Jean Dumur nous ont présenté une émission spéciale du grand magazine d'informations de la télévision romande. Une équipe de reportage était aux Etats-Unis, lorsque le drame Kennedy est survenu. Elle était chargée de rapporter un document consacré à la campagne préélectorale du sénateur en Californie ; campagne dont l'issue était déterminante pour la course à l'investiture présidentielle. Une équipe particulièrement efficace, composée de Jean-Jacques Lagrange, André Gasut et Jean Dumur, nous a offert un remarquable reportage.

Tout a commencé par quelques questions — posées aux journalistes par Alexandre Burger — qui nous ont uniquement situé le reportage puisqu'il n'était nullement besoin de nous sensibiliser à l'événement. Puis, dès les premières images du document, nous pressentons immédiatement que nous sommes en présence d'un travail de toute grande classe. Cette impression ne tient pas au sujet car nous avons été passablement envahis par les images de ce drame. Ces dernières, jusqu'ici, s'attachaient essentiellement à relater un événement. André Gasut et Jean-Jacques Lagrange ont saisi, eux, un homme et une ambiance électorale très particulière. Ils le font à l'aide d'une abondance de petits détails visuels qui frappent plus que des mots.

Jean Dumur nous signalait que les motards de l'escorte de la campagne avaient été recrutés dans une compagnie de pompes funèbres. Mais, il n'a pas eu besoin de dire que le vagon de queue du train électoral était du même type que celui du train du dernier voyage ou que les gestes du fils, veillant son père dans la cathédrale, ressemblaient étrangement à ceux du sénateur en conversation avec les journalistes. Par une accumulation des détails humains, les auteurs décrivent et nous touchent plus que par des mots. Jean Dumur a eu le mérite de rédiger un commentaire bref. Les images portent toute leur signification et sont criantes de vérité. L'ambiance, le style de la campagne électorale et sa tragique conclusion nous dépassent. Mais au milieu de cet ensemble, nous ressentons l'humain.

De la toute grande télévision et un document qui démontrera aux plus sceptiques que l'image peut avoir la priorité sur le verbe sans pour autant en diminuer sa valeur et sa résonance alors que la réciproque n'est pas vraie.

J.-Cl. Leuba

SUPERMAN

DONALD DUCK

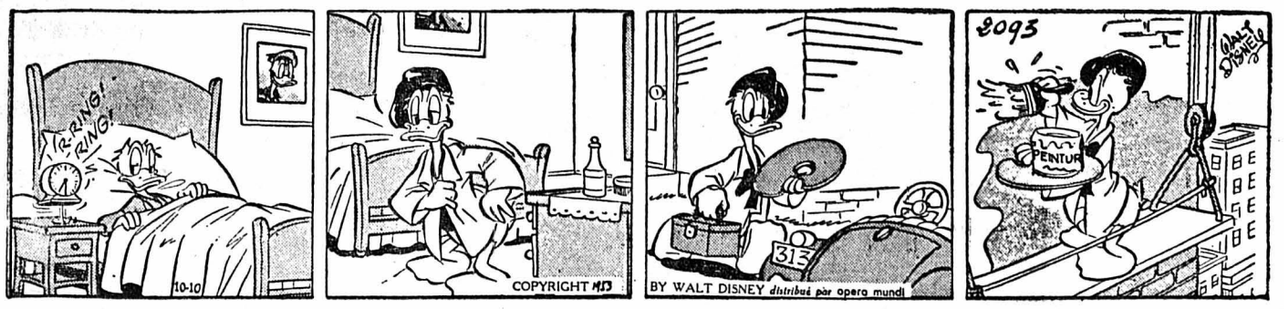

© 1966, Copyright by Cosmopress, Genève.

INCROYABLE MAIS VRAI !

Un sous-marin de recherche à 2500 mètres de profondeur

Construit par « Lockheed », le sous-marin de recherches «Deep quest» peut atteindre des profondeurs de 2500 mètres. Il transporte quatre hommes : deux pilotes et deux observateurs. Le submersible mesure 12 mètres de longueur ; il est constitué d'une coque d'aluminium enserrant deux sphères accolées qui sont construites en un alliage spécial. Les passagers prennent place à bord des deux sphères accolées. C'est au mois de septembre 1967 que le « Deep quest » a commencé les essais en plongées profondes, atteignant d'emblée la profondeur de 1890 mètres. Chaque plongée peut durer une dizaine d'heures si nécessaire. Outre ses quatre passagers, le sous-marin de recherches est en mesure de transporter une charge utile de 3150 kilogrammes dans une soute dont le volume est d'environ 20 mètres cubes. Le « Deep quest » peut éventuellement participer à des missions de sauvetage d'équipages de sous-marins en perdition.

L'avion qui découvre tout l'Arctique d'un seul coup d'œil

A bord d'un jet « Convair 990 », les spécialistes de la NASA ont installé un appareil photographique dont l'objectif « très grand angle » de 160o d'arc peut observer tout le ciel de l'Arctique. Chaque nuit, l'avion décolle et s'élève jusqu'à une altitude de 10,000 mètres. Il assure alors la réalisation de 1500 photographies du ciel qu'irradient de nombreuses aurores. Des chercheurs scientifiques prennent place à bord de cet appareil spécialement dédié à l'observation des aurores polaires. Un système très complexe assure une parfaite stabilité des appareils photographiques, quelle que soit l'assiette de l'avion ; cela afin de réussir les clichés, bien que le temps de pose de chacun d'eux soit au minimum de 4 secondes. L'ensemble des photographies ainsi obtenues doit faciliter considérablement l'étude du phénomène général des aurores polaires. Parallèlement aux observations à bord du « Convair 990 », divers observatoires astronomiques à terre photographieront également le ciel arctique vu des basses latitudes.

FERDINAND

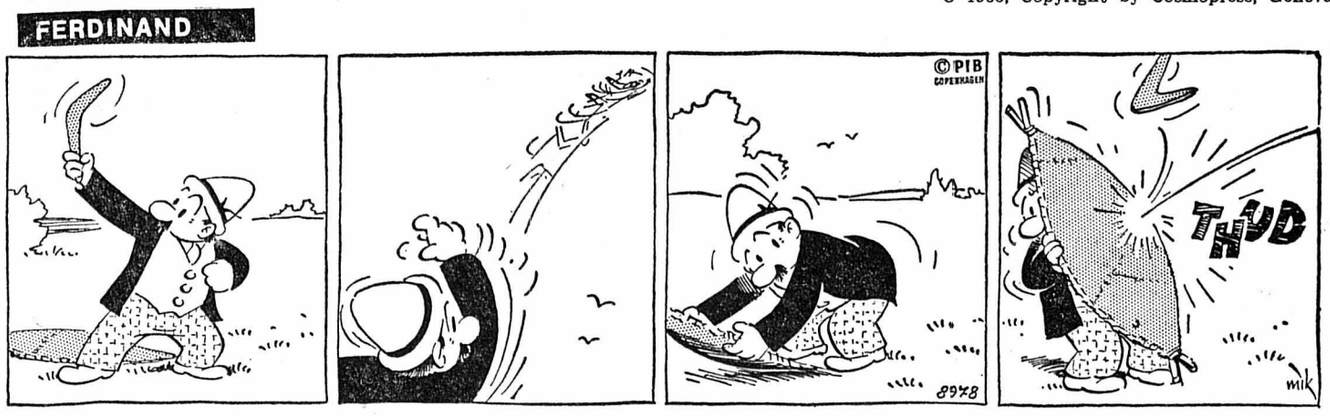

Copyright by P.O. Box. Copenhague

A compter d'aujourd'hui l'aéroport de Genève est le meilleur endroit du monde pour mettre sa montre à l'heure

Depuis ce matin, 0 h. 00, l'installation horaire la plus perfectionnée du monde a été mise en service à Genève. Pour être exact, il faudrait dire depuis 0 h. 00.00.000, puisque la centrale horaire Patek Philippe de la nouvelle aérogare est précise au 1/10 000e de seconde par an.

La centrale Patek Philippe commande toutes les horloges de l'aéroport de Genève. Désormais, depuis les bâtiments satellites, sur le terrain, jusqu'au hall de départ des autocars, vous êtes accompagné par un temps astronomiquement exact. D'ailleurs, rien ne vous empêche de régler votre montre directement sur la centrale horaire. Parfaitement accessible, en forme de pilier aux reflets métalliques, elle se dresse au centre du hall de départ. Sur la face de la centrale, 17 cadrans vous indiquent l'heure. La seule chose qui manque est le classique «tic-tac», puisque les trois bases de temps qui équipent cette centrale sont des horloges à quartz électroniques dont les oscillateurs vibrent 10000 fois par seconde.

La marche de la centrale est absolument autonome: c'est pourquoi elle a pu être montée au cœur de l'aérogare, loin de tout service d'entretien. Un récepteur incorporé la règle automatiquement, si nécessaire, sur le signal horaire radio de Prangins, et de nouveaux dispositifs d'autocontrôle assurent le fonctionnement parfait des 50 horloges de l'aéroport, même en cas d'irrégularité.

Offerte par Patek Philippe à la République et Canton de Genève à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle aérogare, cette centrale met en évidence un fait presque inconnu du grand public: les horlogers-techniciens Patek Philippe, qui fabriquent les montres-bracelet les plus précieuses du monde, sont depuis longtemps devenus électroniciens. Ils ont créé la première horloge électronique, le premier garde-temps à quartz miniaturisé et la première centrale horaire entièrement électronique.

Patek Philippe est aujourd'hui la plus grande manufacture européenne d'horloges électroniques à quartz.

La nouvelle aérogare de Genève vous fournit 50 occasions de régler votre montre. Fournies par Patek Philippe, les 50 horloges à chiffres sautants qui équipent la partie publique de l'aéroport constituent la plus grande installation de ce genre existant en Suisse.

Le Naviquartz Patek Philippe est une version portative de la centrale de l'aéroport. Chronomètre à quartz miniaturisé, il ne mesure que 17 x 23 x 7 cm. Sa précision est de 1/10e de seconde par jour.

PATEK PHILIPPE

Maîtres Horlogers à Genève depuis 1839

Actualité suisse et romande

Transports, communications et PTT au centre de la reprise des travaux parlementaires

De notre correspondant de Berne :

La brève séance de ce lundi soir a permis au Conseil national d'examiner la gestion du département fédéral de l'énergie, des transports et des communications.

Nous n'avons pas encore, dans ce domaine, une politique d'ensemble, mais beaucoup de petits problèmes. Un seul exemple :

Un député socialiste bernois s'inquiète du nombre considérable de concessions accordées pour des moyens de transports mécaniques en montagne. Les « hauteurs tranquilles où le chamois broute en paix » vont bientôt faire place à de véritables champs de foire touristiques. Que pense faire le Conseil fédéral pour sauvegarder le caractère agreste de nos sites montagnards ?

La quantité des demandes varie selon les régions, répond M. Gnaegi, chef du département — pour trois semaines encore — et l'on constate plutôt un recul. L'Office fédéral des transports doit tenir compte des besoins économiques. Il ne « pousse pas à la consommation ».

A LA POSTE : ON AUGMENTE LES TAXES, ON RÉDUIT LES SERVICES

La gestion des PTT donne lieu à certaines observations critiques.

M. Rohner, chrétien-social bernois, constate que la réduction des heures de travail a conduit la poste à réduire aussi ses prestati ns. Non seulement les usagers ordinaires, mais les journaux et surtout la presse professionnelle en subissent les désagréables conséquences.

C'était fatal, déclare M. Gnaegi, du moment qu'on ne pouvait pas engager 1200 employés de plus. Mais la direction, comme l'autorité politique, feront leur possible pour que ni la quantité ni la qualité des prestations ne se détériorent davantage.

M. Ackeret, agrarien zuricois, insiste sur les difficultés des journaux de trouver des porteurs à domicile. De la sorte, les éditeurs doivent confier la distribution à la poste, qui n'est plus en mesure d'assurer tous les services et se retranche derrière des dispositions d'exception, en invoquant la pénurie de personnel. Il y a là une situation qui devient inquiétante pour les journaux.

M. Gnaegi déplore cette situation, mais rappelle que la poste n'a pas l'obligation de transporter les journaux. Il faudra donc trouver des arrangements spéciaux. On s'y emploie.

LES NÉGLIGENCES DU PASSÉ

M. Suter, indépendant zuricois, fait observer que de très nombreux locataires, dans des immeubles neufs, doivent attendre très longtemps le raccordement au réseau téléphonique.

Dans certaines régions, les retards tournent à la calamité. C'est la conséquence de négligences dans le passé et qu'il faut payer très cher aujourd'hui. Le plan décennal établi pour le développement du réseau téléphonique est insuffisant.

Là aussi, M. Gnaegi ne peut que donner une assurance : on fera tout ce qui est possible pour remédier à la situation, mais on ne pourra donner satisfaction à chacun avant d'avoir construit de nouvelles centrales. Et cela aussi exige du temps, car l'industrie n'est pas toujours en mesure de livrer rapidement les appareils nécessaires.

L'assemblée veut bien l'admettre et, par 139 voix sans opposition, approuve la gestion du Conseil fédéral dans le domaine des postes et des communications.

G. P.

Au Conseil des Etats

BERNE (ATS). — Le Conseil des Etats a voté sans discussion, lundi, la nouvelle convention de sécurité sociale avec l'Autriche, signée le 15 novembre 1967.

L'aide aux enfants suisses de l'étranger

ZURICH (ATS). — Le conseil de la fondation « Secours aux Suisses - Aide aux enfants suisses de l'étranger » s'est réuni à Zurich sous la présidence de M. Ph. Garraux (Berne). Il a accusé réception, avec reconnaissance, d'un legs de feu M. Arthur Locher (Binningen) de 50,000 fr. et décidé l'octroi d'un subside de 6000 fr. à l'école suisse de Santiago-du-Chili. Cette année encore, grâce à la collecte faite en février auprès du peuple suisse et à l'offre des familles disposées à recevoir gratuitement un enfant suisse venant de l'étranger, il sera possible d'accueillir 750 jeunes compatriotes pendant l'été. La plupart d'entre eux seront hébergés par des familles hospitalières. De plus, des camps de vacances se dérouleront à Saas-Balen (VS), Figno (TI), la Lenk et Kandersteg (BE), ainsi qu'à Wolfang (GR).

Réponses à plusieurs questions du Conseil national

Le service postal par camions abaisse les frais d'exploitation des PTT et améliore le service

BERNE (ATS). — En réponse à une question de M. Chevallaz, conseiller national (rad.-Vaud) sur les conséquences de la substitution des camions postaux aux ambulants ferroviaires, le Conseil fédéral a déclaré :

« Selon l'article 2 de la loi sur l'organisation des PTT, l'entreprise doit être gérée d'après les principes de l'économie industrielle, compte tenu des intérêts du pays. A la faveur de la rationalisation du service postal, il se révèle nécessaire de recourir davantage aux fourgons automobiles de l'entreprise pour assurer le transport du courrier, en particulier dans le rayon d'agglomération d'une certaine importance. Ce mode de transport correspond à la nouvelle conception de l'exploitation postale et a permis, là où il a été introduit, d'abaisser les frais d'exploitation en améliorant même les services rendus au public.

RÉDUIRE LA FRÉQUENCE DES MANIPULATIONS

L'accroissement des transports de courrier au moyen de fourgons automobiles peut ici ou là porter préjudice aux intérêts financiers des chemins de fer. Lorsqu'on examine s'il y a lieu de passer du chemin de fer au fourgon automobile pour le transport du courrier, on ne se fonde toutefois pas uniquement sur la rentabilité générale. Si la nouvelle conception des transports postaux permet, à l'aide des fourgons automoteur propres à l'entreprise, de réduire la fréquence des manipulations lorsque la distance du transport par chemin de fer est relativement courte, le rendement global devrait d'une façon générale s'en trouver également accru. C'est la raison pour laquelle il convient, dans les cas de ce genre, de faire droit à la demande des PTT de recourir aux transports routiers. Si, au contraire, les PTT présentent des demandes qui auraient pour effet d'enlever aux chemins de fer privés les transports de courrier sur des distances d'une certaine longueur, il importerait, d'entente avec l'Office des transports, d'établir un compte général des frais de transport faisant ressortir la mise à contribution du personnel et des installations tant de l'entreprise des PTT que du chemin de fer touché par les mesures envisagées.

DIFFICULTÉS D'APPLICATION DE LA LAMA

En réponse à la question posée le 14 mars par le conseiller national Staehelin, au sujet de certaines obligations imposées aux gouvernements cantonaux par la loi sur l'Assurance en cas de maladie et d'accidents (LAMA), le Conseil fédéral a déclaré :

La loi fédérale du 13 mars 1964 modifiant le premier titre de la LAMA a imposé une série de nouvelles obligations aux gouvernements cantonaux. Une circulaire du département fédéral de l'intérieur, du 3 juillet 1964, les a renseignés sur les différentes mesures qu'il leur incombait de prendre de ce fait. En assumant ces nouvelles tâches, les cantons se sont trouvés aux prises avec des problèmes plus ou moins ardus, qui ont provoqué des retards dans l'exécution de certaines mesures. Aussi, dans quelques cas, des avertissements ont-ils dû être donnés. Une enquête est actuellement faite auprès de tous les cantons pour déterminer quelle sont les lacunes subsistant encore en ce qui concerne les mesures d'exécution nécessaires. Lorsque cette enquête sera terminée, le département fédéral de l'intérieur se mettra en relations avec les gouvernements des cantons auxquels l'application des prescriptions de la LAMA occasionne des difficultés.

Trafic postal rétabli avec la France

BERNE (ATS). — Le trafic postal avec la France par voie de surface et voie aérienne est rétabli. Pour le moment, il faudra cependant compter avec des retards.

Depuis dimanche, Swissair a repris normalement ses vols entre la Suisse et la France. La situation s'étant améliorée en France, le trafic par autobus entre Orly et Paris est également rétabli.

Lucens : bilan de vingt ans de travaux en Suisse dans le domaine de la technique des réacteurs

LUCENS (ATS). — A l'assemblée générale de la Société nationale pour l'encouragement de la technique atomique industrielle (S.N.A.), qui s'est tenue lundi à Lucens, le conseiller fédéral Gnaegi a, pour la dernière fois, pris la parole en qualité de chef du département des transports et de l'énergie. Après avoir rendu hommage à l'ancien conseiller fédéral Streuli, président sortant de la S.N.A., il a fait le bilan de vingt années de travaux en Suisse, dans le domaine de la technique des réacteurs, vingt années au cours desquelles les périodes d'optimisme ont alterné avec les déceptions. La constitution de la S.N.A., a-t-il dit en substance, a été un compromis qui a épargné à notre industrie, mais aussi à la Confédération, des entreprises plus audacieuses qui, faute de moyens, n'auraient guère pu conduire au succès. Nous avons maintenant renoncé à construire un type de réacteur original. Mais les études menées à Lucens, qui vont se poursuivre pendant au moins deux ans encore, ont été d'une grande utilité.

UN AVENIR INCERTAIN

M. Gnaegi a alors remercié la Société anonyme de l'énergie Ouest-Suisse (E.O.S.), qui se charge maintenant de l'exploitation de la centrale de Lucens. Sur le plan suisse, l'avenir est encore incertain. L'institut fédéral de Wurenlingen a adopté un nouveau programme de travail portant sur les réacteurs surgénérateurs refroidis au gaz. Ce programme permet à la Suisse de participer activement aux activités nouvelles de l'agence européenne de l'énergie atomique, et il n'est pas exclu que la centrale de Lucens puisse de nouveau jouer un rôle dans ce cadre, comme banc d'essai pour des éléments de conbustible. On saura vers la fin de l'année si ces perspectives se confirment, et il est possible que s'ouvrent alors de nouvelles possibilités de collaboration pour les deux plus grandes entreprises suisses de l'industrie des machines.

Pour sa part, a conclu M. Gnaegi, le Conseil fédéral entend favoriser la poursuite de recherches nucélaires en Suisse. La centrale de Lucens, qui a été un exemple de collaboration de tous les milieux, doit être une étape vers de nouveaux progrès.

L'assemblée générale de la S.N.A. a élu un nouveau président en la personne de M. H. Dreier, président de la direction des Forces motrices bernoises. Le conseiller d'Etat H. Ravussin, de Lausanne, a été élu vice-président.

UNE HYPOTHÈQUE LOURDE DE CONSÉQUENCES

Dans son allocution, l'ancien conseiller fédéral Streuli, a remercié tous ceux qui ont contribué à la réussite de Lucens, soulignant lui aussi que la mise en service de cette centrale nous a permis de nous rapprocher sensiblement du niveau atteint dans d'autres pays européens. Il serait regrettable, a-t-il poursuivi, que l'achèvement de la centrale marque l'affaiblissement de la volonté de coopération de tous les milieux suisses intéressés et, a-t-il ajouté « n'oublions surtout pas que la Suisse alémanique ne saurait à elle seule, représenter l'ensemble du pays. Ce serait grever la situation politique d'une hypothèque lourde de conséquences que de ne pas intéresser aux processus futurs de développement, les entreprises industrielles de la Suisse romande qui ont pris part avec succès à la réalisation de Lucens. Sur ce point aussi, il s'agira de ne pas penser aux seuls intérêts immédiats de chaque entreprise, mais au contraire de tenir compte des exigences de caractère national ».

LAISSER L'INITIATIVE A L'INDUSTRIE PRIVÉE

M. Streuli a, d'autre part, relevé que le gouvernement et le parlement ne devraient pas se fermer à l'idée que l'Etat doit engager à l'avenir des moyens financiers sensiblement accrus s'il ne veut pas voir l'industrie suisse ne plus pouvoir suivre l'évolution technique dans le domaine nucléaire. M. Streuli ne partage pas l'avis du Conseil fédéral qui, dans son programme de législature, estime qu'il faut laisser l'entière initiative dans ce domaine à l'industrie privée. Au contraire, il faut que l'Etat s'attaque à ces problèmes de sa propre initiative avec l'énergie qui s'impose, comme le font d'autres Etats européens ayant une structure économique analogue à la nôtre.

M. Streuli n'a pu donner lecture lui-même de la fin de son exposé. Pris d'un léger malaise, il a en effet dû quitter Lucens avant la fin de l'assemblée.

GENÈVE

Sept blessés à Genève

(c) Un fontionnaire international a cru voir surgir devant les roues de sa voiture un « animal mystérieux » et a perdu la maîtrise de l'automobile. Celle-ci, au terme d'une formidable embardée, est allée se fracasser contre un mur. Une passagère, Mme Christine MacLood, hôtesse de l'air, grièvement blessée au visage, fut hospitalisée.

Au boulevard du Pont-d'Arve, une violente collision s'est produite à un carrefour. Une voiture a été retournée sur le toit. Deux blessés ont été dégagés des véhicules : MM. Carmine Carota et Ramon Paton.

Sur la route de Jussy, un fonctionnaire bernois, M. Otto von Roth, a perdu la maîtrise de la voiture qu'il conduisait, et celle-ci a fait une embardée sur plus de 100 mètres, puis a fait plusieurs tonneaux. Le conducteur et son passager, M. Pierre Caldelari, également fonctionnaire, furent éjectés du véhicule et blessés à la tête. Ils ont été conduits à l'hôpital, tandis que les restes de la voiture étaient placés sous séquestre.

A la croisée de Confignon, en pleine nuit, une automobile a percuté un poteau industriel. Deux personnes ont été blessées : M. Angelo Damiano, le conducteur et son jeune passager, M. Daniel Buloz, 17 ans. Tous deux blessés aux jambes, ont été hospitalisés.

Sauvage agression dans la banlieue genevoise

« Une jeune Anglaise, domiciliée à Genève, regagnait tranquillement son domicile dans le quartier résidentiel et banlieusard, de la Gradelle, lorsqu'elle fut sauvagement attaquée par un homme circulant sur un vélomoteur. Celui-ci jeta la jeune fille derrière une haie et tenta d'abuser d'elle. Mais elle réagit avec tant de vigueur que son assaillant fut contraint de prendre la fuite. La police de sûreté recherche activement ce dangereux maniaque dont elle a obtenu un signalement relativement précis.

La jeune Anglaise a été légèrement blessée au cours de l'agression. Elle a reçu des soins à la policlinique.

Gros incendie à Genève

(c) La rue des Etuves à Genève a été le théâtre, lundi matin, d'un violent incendie qui a complètement ravagé un atelier de mécanique.

Le sinistre dégageait une fumée si dense que les pompiers durent utiliser des masques à circuit fermé pour attaquer le foyer. Bien qu'ils aient pu se rendre rapidement maîtres de la situation les dommages sont considérables puisque tout l'atelier et ce qu'il contenait a été détruit.

Les services de l'identification judiciaire enquêtent pour découvrir l'origine de ce feu dévastateur.

Le « conseiller juridique » inspirait confiance...

(c) Un Français de Belgique séjournait à Genève dans un grand hôtel, où il imposait le respect par sa bonne mine, ses belles manières et sa digne prestance.

L'homme se disait conseiller juridique, ce qui inspirait encore davantage confiance.

A tel point, que la direction de l'hôtel, non seulement ne songeait pas à lui présenter la note, mais alla jusqu'à lui avancer quelques milliers de francs...

Mais tout a une fin. Le concierge a fini par avoir des doutes, qu'il communiqua à un inspecteur de la sûreté. Et la vérité a jailli impitoyablement : le « conseiller juridique » était un filou, qui extorqua ainsi 5700 francs, ce qui lui a valu d'être hébergé à la prison de Saint-Antoine.

VALAIS

Un fusil à seringue pour capturer les animaux

(c) Certaines régions du Valais ont trop de cerfs et de chamois, d'autres pas assez, les unes trop de marmottes, d'autres pas assez. Comment capturer ces bêtes, pour les déplacer ? Avec un filet c'est difficile. L'Etat du Valais vient d'acquérir une arme étonnante. Il s'agit d'un fusil à seringue. Au lieu que ce soit une balle qui touche l'animal, c'est une seringue. Dès que cette dernière s'enfonce dans la peau, un piston se met en marche sous l'éclatement d'un pétard, ce qui a pour effet de pousser le liquide soporifique dans la bête. Chamois, cerf ou marmotte s'effondrent alors atteints par le sommeil. Les chasseurs les capturent sans peine et s'en vont les déposer dans d'autres régions, d'autres vallées qu'on veut repeupler en gibier.

(Avipress France)

SUISSE ALÉMANIQUE

Refus de priorité à Stans : un mort, trois blessés

STANS (ATS). — Dimanche, vers 12 h 30, à Stans, s'est produit un grave accident de la circulation. Il a entraîné la mort d'une personne, alors que trois autres étaient blessées. Une voiture qui, en plus du conducteur, comptait trois passagers, le père, la mère, le fils et une amie, n'a pas observé le signal de priorité à un carrefour sur la chaussée sortant de l'autoroute.

Il est probable que le conducteur n'a pas vu un véhicule sur sa droite venant d'Engelberg. Il s'engagea sur la jonction sans s'arrêter et sans observer le signal de perte de priorité. Le choc fut d'une violence telle que la mère, assise à droite, Mme Thérèse Eggli, âgée de 43 ans, d'Aathal -Seegraben, dans le canton de Zurich, fut éjectée et resta inanimée sur le bord de la route.

Les trois autres personnes étaient plus ou moins grièvement blessées. Elles furent emmenées à l'hôpital de Stans mais, pendant le transport, la mère devait expirer. Lors de la collision, l'autre voiture prit feu, mais les flammes purent être rapidement éteintes au moyen d'un extincteur à mousse. Le conducteur s'en est tiré sans contusion. Les deux véhicules sont hors d'usage.

Deuxième verdict : Koella reconnu coupable d'assassinat

ZURICH (UPI). — La cinquième section du tribunal de district de Zurich constituée en cour des mineurs a rendu lundi son deuxième jugement dans l'affaire Koella-Rizzi. Hans Koella a de nouveau été reconnu coupable de l'assassinat de la jeune écolière de Rapperswil. La Cour a été unanime. Ce deuxième verdict avait été rendu nécessaire, car le premier jugement avait été invalidé par la Cour suprême pour vice de forme.

Il est absolument identique au premier. Les juges ont décidé au surplus de mettre à la charge de l'accusé les frais, près de 28,000 francs engendrés par les recherches depuis plus d'une année afin de retrouver le cadavre de la victime, recherches qui sont demeurées vaines jusqu'à présent. Il en va de même des frais de l'inspectorat de police de la ville de Zurich, soit 8600 francs.

Le défenseur de Koella, a aussitôt déposé un recours contre le jugement.

Le Grand conseil zuricois s'occupe de la revision de la loi sur le cinéma

ZURICH (ATS). — Le Grand conseil du canton de Zurich s'est occupé, hier, notamment d'une motion de l'Alliance des indépendants, visant à une revision de la loi sur le cinéma. Cette loi date de cinq ans seulement. L'auteur de la motion a fait valoir que la censure devrait être supprimée et que la lutte contre les films immoraux devrait incomber aux autorités judiciaires. La discussion qui a suivi a démontré que toutes les questions que soulève cette revision devront être examinées auparavant par le gouvernement. Le porte-parole de ce dernier, M. Mossdorf, conseiller d'Etat chargé du département de la police, a insisté sur le fait qu'il convenait notamment d'examiner si les dispositions pénales actuelles sont suffisantes. Il s'agit en particulier de défendre les personnes faibles de caractère et influençables contre les conséquences néfastes de certains films.

Si vous souffrez de CONSTIPATION
si vous digérez mal et avez l'intestin sensible, pensez que le thé Franklin, mélange de 9 plantes actives, laxatif, et digestif, vous apporte une aide précieuse.
En pharm. et drog. à fr. 2.75 et fr. 1.75 le paq. et fr. 3.- en sachets filtres.
Dragées Franklin, discrètes et efficaces à fr. 2.40 la bte.
THÉ FRANKLIN

L'incendie du Technicum de Winterthour

Les extincteurs étaient vides ! Vives critiques

ZURICH (UPI). — Après l'incendie du Technicum de Winterthour, il y a deux semaines, les autorités responsables sont l'objet de critiques. On leur reproche d'avoir pris des mesures insuffisantes dans la protection contre le feu et négligé les instructions pour le maniement des appareils de lutte.

Le député Bruno Cristini, indépendant, a adressé une question écrite au Conseil d'Etat, pour attirer l'attention sur le fait que, selon des témoins, deux extincteurs suspendus au Technicum, près de l'aula entièrement détruite, étaient inutilisables, parce que vides... De plus, les élèves auraient ignoré où se trouvaient les courses d'hydrantes. Le député s'étonne que ces installations très importantes n'aient pas fait l'objet de contrôles périodiques.

TESSIN

Arrestation d'un étrange cinéaste

LUGANO, (ATS). — La police de Lugano a arrêté, sur dénonciation, un ingénieur italien, âgé de 42 ans, qui est impliqué dans une affaire louche.

En juillet 1967, cet ingénieur avait fait paraître dans la presse tessinoise une annonce aux termes de laquelle il cherchait deux petites filles, entre 9 et 12 ans, pour tourner un film sur des plages de la Méditerranée. Il offrait 20,000 fr. par fillette et les frais pour une personne qui devait les accompagner.

Douze familles répondirent à cette annonce. L'ingénieur vint au Tessin et tourna, dans les différentes familles, des petits bouts de films, à titre d'essai, avec les fillettes en costume de bain. Quelque temps après, il revint et déclara que les essais n'avaient rien donné, mais il proposa de prendre des photos des fillettes pour, disait-il, faire un livre de gymnastique et offrit 100 francs par séance de pose d'une durée d'une heure. Il commença son travail en faisant revêtir aux fillettes des dessous transparents et les photographia dans des poses qui n'ont pas grand chose à voir avec de véritables exercices de gymnastique. Toutefois, l'ingénieur devra renoncer, du moins pour le moment, à la « rédaction » de son ouvrage, car il vient d'être appréhendé.

Tué en allant à la pêche

LOCARNO (ATS). — Lundi matin vers quatre heures, des samaritains d'Ascona ont retrouvé dans un torrent au-dessus d'Intragna, le corps de M. Ippolito Perani, née en 1933, citoyen italien, marié, père d'un garçon, ouvrier dans une entreprise d'Ascona. M. Perani était parti dans la matinée de dimanche à la pêche dans le Centovalli. Selon les premiers résultats de l'enquête, il doit avoir perdu pied sur le bord du torrent Calezzo. En tombant dans l'eau il s'est évanoui, probablement après avoir heurté de la tête une grosse pierre. On a retrouvé son corps par trois mètres de fond.

Un cours de formation pour les jeunes journalistes

LUGANO (ATS). — Un cours de formation pour les jeunes journalistes tessinois aura lieu pour la première fois le printemps prochain, sous l'égide de l'Association tessinoise de la presse et du département de l'instruction publique : telle est l'une des informations données à l'assemblée générale de printemps de la presse tessinoise, qui vient de se tenir à Chiasso. M. Rumpel, représentant tessinois au comité central de la presse suisse, a exposé le travail de ce comité au cours de l'année 1967, avant de laisser la parole à M. Manfrini, qui présenta dans tous ses détails le projet de cours de formation devant débuter l'année prochaine. Enfin, le chef de la rédaction italienne de l'agence télégraphique suisse, M. Mario Casanova, évoqua la situation actuelle des grandes agences de presse, et spécialement celle de l'ATS sous la nouvelle direction de M. Duplain. Cela amena une discussion animée sur les rapports entre l'ATS et la presse tessinoise, dont les problèmes sont fort différents de ceux de la presse romande et alémanique.

Une brève séance du syndicat des journalistes suivit, et l'on y discuta de la nécessité d'une enquête qui viserait à vérifier que les conditions de travail et de salaire prévues par le nouveau contrat collectif soient respectées.

Sexagénaire tuée

LUGANO (ATS). — Mme Enrichetta Ghezzi, de Lamone, âgée de 68 ans, a été tuée sur la route, lundi après-midi, vers 16 heures, devant le Palais de justice, à Lugano. Mme Ghezzi s'apprêtait à traverser la route en passant entre deux voitures stationnées le long de la route. Elle a été happée et tuée par un scooter.

VAUD

Piéton renversé près du château de Glérolles

(c) Lundi, vers 6 h 25 sur la route Vevey-Lausanne, près du château de Glérolles, commune de Saint-Saphorin, un automobiliste roulant sur Lausanne, a happé et renversé M. Roger Kolitzus, 65 ans, habitant le château de Glérolles, qui s'était élancé sur la chaussée, et qui a dû être transporté à l'hôpital du Samaritain, à Vevey, souffrant d'une fracture ouverte à la jambe droite et de contusions.

FRANCE VOISINE

Accidents de la route : 2 morts, 5 blessés

(c) Deux morts, cinq blessés grièvement atteints et hospitalisés dans un état inquiétant, tel est le bilan de deux très violentes collisions de voitures, qui se sont produites à Magland (Haute-Savoie) et près de Mondragon.

Dans le premier cas on a retiré un mort, M. Roger Monti, 21 ans, d'une voiture de sport disloquée, ainsi qu'un autre conducteur, M. Daniel Bouscatie, touriste africain, avec le crâne fracturé et le thorax défoncé.

Entre Bollène et Mondragon le choc fut encore plus dramatique. Un passager, M. René Imperli, 48 ans, a été tué sur le coup et quatre autres personnes très sérieusement atteintes et qui ne purent être dégagées que par les sapeurs-pompiers.

★ L'Union suisse des exportateurs de broderie, réunie en assemblée générale ordinaire à Gossau, a nommé un nouveau président en la personne de M. Franz Hamburger, de Saint-Gall, qui remplace M. Schœnsleben, de Saint-Gall, démissionnaire après dix ans d'activité. M. Binkert, de Saint-Gall, a fait ensuite une conférence sur les mouvements de concentration dans l'industrie textile.

Entendu chez mon marchand de tabac :

« Il me faut une étagère supplémentaire : ces Virginie, ça file, ça file... jamais assez de réserve. Il faut dire que j'ai une clientèle qui sait apprécier le goût français ! »

Le corps d'une touriste retrouvé dans une rivière

(c) On a transporté hier à la morgue de Viège le corps d'une touriste allemande qui avait été retiré des eaux de la Mattervispe près de Taesch. En séjour à Zermatt, elle avait été portée disparue depuis samedi. Il s'agit de Mme Clara Arndt, âgée de 77 ans. La malheureuse a probablement été prise d'un malaise et a fait cette chute fatale dans les eaux turbulentes.

Nouvelles financières

Marché de l'or : Berne s'explique

BERNE (ATS). — Répondant à une petite question du conseiller national A. Bussey (soc-Vd) relative à l'évolution du marché de l'or et ses manifestation, le Conseil fédéral a déclaré que l'inquiétude provoquée par la dévaluation de la livre sterling en novembre 1967 s'est surtout reflétée sur les marchés internationaux de l'or. La demande d'or s'étant nettement accrue depuis l'automne dernier, les banques centrales des pays membres du pool on été contraintes de se défaire de grosses quantités de métal jaune en vue d'approvisionner le marché libre, ce qui a entraîné une diminution des réserves monétaires officielles.

C'est pourquoi, précise le Conseil fédéral, les banques centrales affiliées au pool décidèrent, le 17 mars dernier à Washington, de ne plus intervenir sur le marché et de laisser les prix se former par le libre jeu de l'offre et de la demande. Depuis que cette décision a été prise, l'or monétaire des banques centrales est distinct de l'or appartenant à des particuliers et de l'or librement négocié sur le marché. Les banques centrales ne vendent plus d'or sur le marché. Elles l'utilisent, comme précédemment, pour équilibrer leur balance des paiements et elles s'en tiennent à cet effet à la parité actuelle de 35 dollars l'once d'or fin.

Le Conseil fédéral et la Banque nationale, qui n'ont pas eu d'autre choix que d'accepter la décision prise à Washington, se félicitent du maintien du cours officiel de l'or, dans les transactions entre banques centrales. Un renchérissement du métal jaune ne contribuerait guère, dans les conditions actuelles, conclut le Conseil fédéral, à éliminer la véritable cause des récentes difficultés monétaires, à savoir le déséquilibre des balances des paiements.

CHRONIQUE VITICOLE

La Suisse troisième client de l'Espagne

MADRID (ATS). — L'Espagne a exporté, en 1967, 310 millions de litres de vin d'une valeur de 4,2 milliards de pesetas (soit 260 millions de francs environ). La Suisse figure au troisième rang des pays acheteurs, après la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale. Elle est suivie de l'Autriche, des Etats-Unis et des Pays-Bas.

Dernières dépêches de la nuit

62 morts sur les routes de France

Cette photo représente le plus dramatique des accidents qui se soit produit en France durant le week-end. Il a eu lieu près de Metz, et est survenu au moment où deux camions entrèrent en collision avec un autre véhicule. Bilan : huit morts. Outre les soixante-deux morts, les accidents de la route ont fait cinq cent quarante-sept blessés.
(Téléphoto AP)

Sondages en vue de protéger la parité de la livre sterling

BALE (ATS). — La trente-huitième assemblée générale de la Banque des règlements internationaux s'est tenue lundi à Bâle, sous la présidence de M. Zijlstra, président du conseil d'administration.

Dans son allocution, M. Ziljstra, a notamment déclaré qu'au cours des douze mois écoulés, la courbe du cycle économique a changé de sens dans plusieurs pays, où la période de pause ou de récession a fait place à un mouvement de reprise. Ce renversement a été toutefois éclipsé par une série d'événements à l'échelle internationale.

Des problèmes ont été posés et n'ont pas encore été résolus, ce qui laisse planer quelques incertitudes sur la période de douze mois qui va s'ouvrir. Au premier plan, a-t-il souligné, figurent les difficultés des monnaies de réserve.

LA LIVRE

Par ailleurs, dit-on à Bâle, les informations parues dans divers organes de la presse relatives à l'octroi d'un crédit bancaire d'environ 600 millions de livres à la Grande-Bretagne ne reprosent sur aucune base solide. Il est vrai que de nombreux contacts ont été pris avant la réunion de l'assemblée annuelle de la B.R.I., mais il ne s'agit que de sondages opérés en vue de protéger la parité de la livre sterling.

« Le gouvernement sud-africain a décidé de ne pas vendre d'or. Il n'a d'ailleurs aucune raison de le faire, puisque la balance des paiements sud-africaine est favorable », a déclaré M. Wilmot, sous-gouverneur de la Banque d'Afrique du Sud. Le banquier sud-africain a ensuite fait remarquer que son pays était partisan depuis 1959 de l'augmentation du prix de l'or.

L'ONU approuve le traité de non-prolifération nucléaire

NEW-YORK (AFP). — La commission politique des Nations unies, par 92 voix contre quatre (Albanie, Cuba, Tanzanie et Zambie), avec 22 abstentions (dont la France), a recommandé le traité de non-prolifération des armes nucléaires à la signature et à la ratification des gouvernements le plus rapidement possible.

Le prix de l'or bat tous ses records à la bourse de Paris

PARIS (AP). — Tous les records du prix de l'or à Paris ont été battus hier à la Bourse puisque le lingot a atteint 7055 francs contre 7000, le 15 mars dernier, jour de la fermeture momentanée du marché de Londres.

Vendredi, le lingot s'était négocié à 6840 francs français. Il avait atteint 7400 f. f. au cours des négociations privées, hors Bourse, le 31 mai dernier, au lendemain du discours radiodiffusé du général De Gaulle. Mais la Bourse était alors fermée et il s'agissait de transactions officieuses et privées.

Les transactions ont atteint hier 17,933,000 francs français contre 13,261,000 f.f. vendredi et elles ont porté sur 2000 lingots, contre 1500 vendredi, et 30,00 napoléon (inchangé).

L'automobile et la métallurgie demeurent les secteurs « chauds » des grèves françaises

PARIS (AP). — De nouvelles reprises ont été constatées lundi dans les produits chimiques, le textile artificiel et même l'automobile, chez Simca et Berliet, mais la métallurgie et l'enseignement secondaire demeurent les deux gros points noirs de l'actualité sociale.

La grève continue également à l'ORTF, dans la marine marchande et dans les ports et les docks. Paris demeure privé de taxis mais, sur l'ensemble de ses grands magasins, deux seulement, le « Printemps » et les « Galeries Lafayette », n'ouvriront pas normalement leurs portes mardi matin.

C'est la situation dans la métallurgie qui demeure la plus préoccupante d'autant que la mission d'exploration du ministre des affaires sociales, M. Schumann, paraît avoir échoué.

CHEZ RENAULT

La régie Renault avait une nouvelle fois invité les ouvriers a reprendre le travail à Flins et plus du tiers du personnel, selon un communiqué publié par la direction à la mi-journée, a pris son service, mais ils n'ont pas suffi à remettre l'usine en marche et ont dû repartir. Un meeting a regroupé les grévistes aux portes de l'usine dans la matinée. Il s'est déroulé dans le calme, malgré les bruits qui avaient couru sur l'arrestation des délégués syndicaux CGT et CFDT. Ceux-ci ont tenu à dissiper eux-mêmes le malaise qui s'était créé parmi les grévistes en prenant la parole à la réunion.

Ils ont incité leurs camarades à poursuivre la grève, tout en exprimant le souhait que les négociations engagées aboutissent rapidement.

Pour prévenir la répétition des scènes de vendredi, la police avait procédé à de sévères filtrages aux alentours de l'usine et a été ainsi amenée à interpeler 224 jeunes gens dont la plupart étaient porteurs de chaînes de byciclette, de lance-pierres et de couteaux.

REPRISES

Chez Berliet, à Vénissieux, près de Lyon, où les syndicats ont rejeté de nouvelles propositions de la direction, en légère amélioration sur celles antérieurement présentées, le travail n'a pas repris.

Mais l'activité a repris partiellement dans les autres établissements de la société.

Reprise également chez Bull à Belfort, après un vote à bulletins secrets, ainsi que chez Alsthom, également à Belfort. Reprise aussi à l'usine de Lyon-Vaise, la plus importante du groupe Rhodiaceta, qui emploie 6000 personnes.

Aux chantiers navals de la Seyne un millier d'ouvriers souhaitant reprendre leurs activités (les chantiers, qui emploient 3500 personnes, sont occupés par 250 grévistes).

Une lueur d'espoir apparaît dans l'aéronautique avec l'accord proposé au personnel de Sud-Aviation et qui a fait l'objet de discussions dans les onze usines de cette société.

ENSEIGNEMENT

Dans l'enseignement, si les écoles primaires sont normalement toutes rouvertes depuis lundi matin, à part la défection de très rares instituteurs de la tendance trotskyste, la situation est beaucoup moins claire dans le secondaire.

On estimait lundi en fin de matinée qu'un professeur sur trois assurait ses cours, essentiellement ceux du premier cycle. Dans les classes terminales la grève se poursuivait pratiquement à cent pour cent, grève des professeurs aussi bien que des étudiants.

Flins : 1 mort

PARIS (ATS-AFP). — Un jeune homme a trouvé la mort dans la Seine lundi après-midi près de Meulan, (près des usines Renault de Flins à l'ouest de Paris) à la suite d'un incident qui a opposé aux forces de l'ordre un groupe de jeunes gens qui tenaient un meeting.

Le jeune homme, dont l'identité reste inconnue, est tombé dans la Seine dans des circonstances qui n'ont pas encore été élucidées, et s'est noyé.

Certains journaux français augmentent leur prix de vente

Un certain nombre de quotidiens français de la province ont décidé de porter de 40 à 50 centimes leur prix de vente. Tel est le cas des journaux du groupe « Dauphiné libéré -Progrès », lesquels paraissent sous les titres « Le Dauphiné libéré », « Dernière heure lyonnaise », quotidien du soir et « L'Echo-Liberté ». Seule exception, « Le Progrès de Lyon », dont le prix de vente reste 30 centimes.

Dans le Languedoc, « La Dépêche du Midi », et à Marseille « Le Provençal », « La Marseillaise », « Le Soir » et « Le Méridional-La France » ont majoré leurs prix dans la même mesure, ainsi qu'à Montpellier « Le Midi libre ».

SUITE Les législatives françaises

Les exilés « Algérie française » ne sont pas candidats aussi bien M. Georges Bidault que Jacques Soustelle. Le premier a recommandé à ses amis de voter au premier pour n'importe quel candidat pourvu qu'il ne soit ni gaulliste, ni communiste. Le second estime ces élections inutiles : « Elles ne changeront rien, il est évident que le régime actuel et ses hommes ne se réformeront pas eux-mêmes, les élections sont faussées dans leur principe. »

LES BATTERIES

Le petit P.S.U. (parti socialiste unifié) composé surtout de dissidents de la S.F.I.O., du P.C. et du parti radical et dont le leader est Pierre Mendès-France, a provoqué une surprise en présentant plus de cent candidats (trois fois plus qu'en 1967). Il accorde en outre son investiture à plus de 200 candidats de gauche.

Le parti communiste est le seul des « grands » à présenter un candidat dans chaque circonscription, la fédération en présente 395, le centre « Progrès et démocratie moderne » 249 dont l'ancien candidat à la présidence de la République Jean Lecanuet, candidat à Rouen, ville dont il est maire.

La majorité présente sous divers labels 462 candidats dont 120 sont des giscardiens, et trois ou quatre des centristes qui n'ont pas voté la censure et ont accepté le « superlabel » « Union pour la défense de la République ». Les autres sont des gaullistes orthodoxes « Union des démocrates pour la Ve République », ex-U.N.R.

Bien que Me Tixier-Vignancour n'ait pu obtenir la libération de Salan en échange de son ralliement et ait recommandé aux candidats et électeurs d'extrême-droite de s'abstenir, on compte 120 candidats qualifiés par le ministère de l'intérieur de « divers droites » et « 13 d'extrême-droite », sans compter 114 candidats « locaux »,sans étiquette politique.

MANOEUVRES

Lorsque l'on examine, circonscription par circonscription, la liste des candidatures, on constate que les états-majors ont appliqué deux tactiques pour sauver ou abattre des hommes.

C'est ainsi que les gaullistes ont parachuté à Grenoble l'ancien ministre des affaires sociales Jeanneney qui a été longtemps recteur de la faculté de droit de cette ville, afin de faire échec à Pierre Mendès-France. Par contre, ils ne présentent pas de candidats contre certaines personnalités centristes comme M. Pleven, dans les Côtes-du-Nord tandis qu'ils opposent un candidat à M. Poniatowski, le bras droit de M. Giscard d'Estaing et un autre au frère du président des républicains indépendants, M. Olivier Giscard d'Estaing. Les gaullistes ont des candidats contre les centristes qui ont voté la censure. Pas de candidats centristes, par contre, dans les circonscriptions où se présentent soit M. François Mitterrand, leader de la fédération, soit Pierre Mendès-France.

La Fédération de la gauche ne présente nulle part de candidats contre les centristes qui ont voté la censure ou même parfois contre ceux qui ont les plus fortes chances de battre les députés gaullistes sortants, qui leur avaient ravi leurs sièges en 1967.

Sous une apparente confusion, la bataille électorale sera livrée à peu près exactement par les mêmes troupes, les mêmes hommes, les mêmes états-majors qu'en 1967, seize sortants seulement sur 487, ne se représentent pas. Les alliances, les accords de désistement, les « faveurs » aux uns ou les « peaux de banane » aux autres sont les mêmes.

Une fois de plus, le premier tour du scrutin le 23 va servir presque partout de « primaires » pour désigner le meilleur candidat de chaque camp pour le deuxième tour. Cela sera particulièrement vrai en ce qui concerne les affrontements entre gaullistes orthodoxes et giscardiens. Au premier tour, on choisit, au second on élimine, cette vieille règle de Bracke Desrousseaux, le leader socialiste, se vérifiera une fois de plus.

Dans le camp de la gauche, on sait déjà que le parti communiste n'insistera pas partout pour que le candidat de la fédération se désiste en faveur du candidat communiste arrivé avant lui, si le candidat fédéré a plus de chances de battre son adversaire gaulliste. En 1967, cette sage tactique avait permis à la fédération de gagner une vingtaine de sièges. La fédération espère également convaincre les communistes de favoriser par leur retrait pur et simple l'élection de centristes de progrès arrivés en tête et susceptibles de battre le gaulliste avec l'appoint des voix de la fédération.

Jean DANÈS

Giscard d'Estaing demande la démocratie dans la majorité

M. Giscard d'Estaing, leader des républicains indépendants, qui a refusé pour lui-même, ainsi d'ailleurs que son bras droit, M. Poniatowski et son frère candidat à Cannes la super-investiture de l'union pour la défense de la République et a bien failli avoir un adversaire gaulliste orthodoxe comme eux a précisé hier sa position.

Notre téléphone de Paris

Il a réclamé « la liberté dans la majorité, le droit à la contestation au sein du gaullisme ». Sans la contestation libre et le dialogue, a-t-il dit, on risque une révolution tous les deux ans.

Il y a eu une crise, il peut y en avoir d'autres pour trois raisons : la première, c'est non pas le manque de pouvoir mais l'insuffisance du dialogue, la seconde la coupure de la France en deux, la troisième, l'existence de problèmes qui devraient être réglés rapidement et ouvertement.

C'était la première fois que le leader des « oui, mais... » prenait la parole pour présenter ses candidats depuis les événements dramatiques et les désordres du Quartier Latin.

Pour Giscard d'Estaing, il faut maintenant organiser la future majorité sur une base démocratique : « Il ne s'agit plus de faire approuver la même politique qu'avant, par un plus grand nombre, mais de faire participer un plus grand nombre à l'élaboration d'une nouvelle politique. »

Jean DANÈS

UN FAIT PAR JOUR
Le grand retour

Bidault, c'est toute une époque de l'histoire de son pays et de celle de l'Europe. Ceux qui l'ont connu, se souviennent de ses yeux ronds comme des billes, mais posés sur la vie comme des diamants ; de son air de petit fonctionnaire anxieux d'arriver à la fin du mois, mais il était agrégé d'histoire ; de ce sentiment qu'il donnait de toujours chercher ce que l'instant d'après il pourrait bien trouver à dire alors qu'il fut un des « débaters » les plus redoutés de son temps.

C'est peu avant la dernière guerre que Bidault se fit connaître. C'était avant Munich qu'il combattit comme une abdication, et comme une trahison. Presque seul alors, avec De Gaulle.

C'était le temps où la politique l'appelait peu à peu par la voie du journalisme, dans une France insouciante des périls qui allaient l'accabler et où dans ce journal l'« Aube » trop tôt disparu, il criait son angoisse et aussi sa fureur.

Tous les Français patriotes se réjouiront, je le crois du retour de Georges Bidault dans son pays. Mais, les observateurs politiques n'oublieront pas pour autant, qu'entre Bidault et De Gaulle, il y a toujours eu incompatibilité d'humeur.

C'est au cours de la première heure du premier jour de la libération de Paris que les deux hommes se heurtèrent pour la première fois au grand jour. Ils eurent alors des mots qui appartiennent à l'histoire. Deux « grosses têtes », comme l'on dit, deux orgueils aussi. Il est bon que ces choses-là soient connues, elles aident à comprendre.

Réuni à l'hôtel de ville de Paris, le Conseil national de la Résistance que présidait Bidault depuis la disparition de Jean Moulin attendait le général qui vraiment se faisait... attendre. Bidault pensait avoir tout prévu. Il avait en poche une proclamation rédigée de sa main qu'il comptait faire lire à De Gaulle au balcon de la mairie devant les milliers de Parisiens rassemblés... « Jamais personne ne m'a fait attendre comme cela », murmurait Bidault... Mais justement, voici le général. Bidault s'approche de lui et de cette voix haut perchée qu'il ne semble pas avoir perdue, il dit tout en sortant son papier de sa poche : « Mon général, nous vous demandons de proclamer la République »... De Gaulle, alors eut ce mot que Bidault sans doute n'a pas oublié : « Monsieur, la République n'a jamais cessé d'être ». Et, bien sûr, le discours rédigé ne fut jamais lu.

Et puis, c'est Bidault qui présente tous les chefs de la résistance métropolitaine et c'est De Gaulle qui répond : « Messieurs, il y a chez vous un peu trop de colonels »...

Le lendemain, ce fut pire. Bidault et ses amis devaient apprendre que sans rien leur dire, De Gaulle, pendant qu'on l'attendait, avait signé avec le représentant de Rossevelt à Paris, le général Holmes, un accord relatif aux affaires civiles. Cet accord remettait au gouvernement provisoire tous les pouvoirs compatibles avec l'état de guerre qui continuait. Et naturellement De Gaulle avait déjà pourvu à toutes les nominations nécessaires. On comprend dans ces conditions, qu'au sein du Conseil national de la résistance une voix se soit élevée pour dire : « C'est simple, il nous a eus », cependant que Bidault ajoutait : « Une fois de plus, De Gaulle nous a poliment roulés ».

Le malheur voulut que De Gaulle décidât de quitter le pouvoir en 1946, le jour même où Bidault se mariait. « Où est Bidault » tonne le général ?... « Il se marie », souffle quelqu'un. « Il ne s'est pas excusé. Nous l'attendons ».

Et Bidault n'a sans doute non plus jamais oublié qu'à la sacristie de l'église où était célébré son mariage, on vint lui dire de regagner sans tarder l'hôtel de la présidence et que, de toute manière le voyage de noces était remis à plus tard.

Et au même moment, la jeune Mme Bidault déclarait à qui voulait l'entendre : « Une crise ministérielle est moins grave que la crise du logement ».

Bien des choses, plus profondes et plus graves, qui n'on rien à voir non plus avec le problème algérien altérèrent les relations de De Gaulle et de Bidault. Peut-être aurons-nous l'occasion de nous en expliquer un jour. Les deux hommes n'eurent jamais le même sentiment sur le rôle de la résistance pendant l'occupation et après la libération.

Non plus que sur la façon de reconstruire politiquement la France libérée.

L. GRANGER

L'entourage d'Edouard Kennedy insiste pour qu'il abandonne la vie politique

WASHINGTON (AP). — Alors qu'il était sénateur du Massachusetts celui qui allait devenir le président John Kennedy déclarait :

« De même que je suis entré dans la politique parce que Joe est mort, s'il m'arrivait quelque chose demain, mon frère Bobby briguerait mon siège au Sénat, et si Bobby mourait, Teddy prendrait sa place ».

Après Dallas, après Los Angeles et alors que les Américains portent encore le deuil de Robert Kennedy, les yeux se tournent vers Edouard, le dernier des frères vivant.

Dimanche, à la Nouvelle-Orléans, l'archevêque Hannan a révélé que le proche entourage de Ted Kennedy pressait ce dernier de renoncer à la vie politique, faisant valoir qu'il est maintenant le seul fils adulte d'une vaste famille qui compte désormais de nombreux orphelins. Mais l'archevêque a ajouté : « Teddy est l'ultime légataire de la grande tradition politique américaine. Il est peu probable qu'il prenne une telle décision. Il a maintenant une assurance et un sens de sa mission qu'il ne pouvait avoir avant les tragédies que sa famille a connues ».

« Le meilleur politicien de la famille », disait son frère John. Quand le Congrès se réunit en janvier 1963, les frères Kennedy pouvaient revendiquer un exploit sans précédent sur la scène politique américaine : John était président, Robert ministre de la justice, et Edouard sénateur.

« Teddy » est le frère aimable par excellence. Personne ne l'a jamais trouvé « rude ». Moins éloquent que John, d'humeur plus stable que Bobby, grand et beau, Teddy se fait aimer sans peine. Nul doute que les tragédies aient forgé un caractère sous cette juvénile et charmante apparence.

HUMPHREY

Cependant à la suite de calculs faits Etat par Etat, le « New-York Times » est arrivé à la conclusion que le vice-président Humphrey est maintenant assuré d'obtenir l'investiture du parti démocrate en août prochain pour les élections présidentiels, parce qu'il doit rallier à lui la majorité des délégués démocrates qui étaient liés au sénateur Robert Kennedy.

Pour le journal, M. Humphrey doit ramener à lui plus de 400 de ces délégués et le sénateur Mac Carthy 75 seulement.

Démenti jordanien

AMMAN (REUTER). — La Jordanie a démenti lundi qu'un frère de l'assassin présumé du sénateur Kennedy, Sirhan Sirhan, ait été remis aux autorités jordaniennes après avoir été accusé d'espionnage en faveur de l'Etat d'Israël. Aucune personne répondant au nom de Soliman Bishara Sirhan n'a été remise aux autorités jordaniennes.

L'agence de presse du Moyen-Orient avait annoncé dimanche, dans une dépêche datée du Caire, que Soliman Bishara Shiran avait été arrêté il y a quelques mois en Irak sous l'inculpation d'espionnage en faveur d'Israël. L'agence se fondait sur une source « semi officielle » et ajoutait que la personne concernée possédait un passeport jordanien.

De son côté, M. Bishara Sirhan, père de Sirhan Sirhan, a démenti lundi avoir un fils prénommé Soliman.

Par ailleurs à la suite du meurtre d'un épicier jordanien, M. Abder Rayyan, 55 ans, père de neuf enfants, samedi dans son magasin de Chicago, la police a arrêté lundi matin un jeune Noir, Aaron Myers, 19 ans.

Sondage

PRINCETON (AP). — Un sondage de l'institut Gallup dans le New-Jersey le jour où le sénateur Kennedy a été victime de l'attentat de Los Angeles révèle que le public est favorable à la déclaration obligatoire des armes à feu, en tant que moyen d'éviter les violences.

A la question : « Quelles sont, selon vous, les causes du comportement violent dans ce pays », les réponses sont : la complexité de la société, le fait qu'on a attendu trop longtemps par remédier aux problèmes raciaux et religieux, le manque de discipline familiale, le manque de respect des jeunes à l'égard de l'autorité et le dédain de Dieu et de la religion.

Grève des journaux en Italie

ROME (ATS-REUTER). — Les typographes et les opérateurs de télex italiens vont se mettre en grève vendredi et samedi. Ils revendiquent une amélioration des salaires. Les journaux ne paraîtront pas de vendredi à midi jusqu'au lundi matin.

Les tribulations de Ray

LONDRES (AFP). — D'après les versions de deux journaux britanniques, le « Daily Express » et le « Daily Telegraph », les déplacements de Ray peuvent être approximativement reconstitué comme suit :

Le 8 avril, Ray arrive à Toronto, quatre jours après l'assassinat, à Memphis (Tennessee), du pasteur King. Il quitte Toronto pour Londres le 5 mai, et en repart le 7 mai pour Lisbonne. Selon le « Daily Express », il y loge à l'hôtel « Portugal ». Le 16 mai, il obtient un deuxième passeport au nom de « Neyd » à l'ambassade du Canada.

Le 17 mai, il quitte Lisbonne pour Londres. Il se trouve le 22 mai dans un hôtel du West-End et change plusieurs fois de logement. A un moment, selon le « Daily Express », il partage son logement avec un autre homme dont le signalement a maintenant été diffusé dans le monde entier.

Si Ray est le même homme que le « Sneyd » qui a téléphoné au « Daily Telegraph », il a vécu dans son dernier hôtel pratiquement enfermé dans sa chambre, la vant lui-même son linge, fermant la porte à clé durant la nuit, et passant la majeure partie de ses journées au lit, à lire des journaux qu'il déchirait ensuite.

A la fin de la semaine dernière, il aurait tenté de repartir pour l'étranger, selon le « Daily Express », il a été arrêté le 8 juin alors qu'il essayait de partir pour Bruxelles.

Selon le « Daily Telegraph » il s'est rendu une nouvelle fois à Lisbonne après avoir d'abord tenté de partir pour l'Allemagne, et c'est à son retour de la capitale portugaise qu'il a été arrêté à Londres.

SUITE RAY

Il était, d'autre part, recherché aux Etats-Unis après une évasion d'une prison du Missouri, où il avait effectué 12 ans sur une peine de 20 années.

Comme le juge lui demandait s'il n'avait rien à dire, Ray a répondu d'une voix ferme « non monsieur ». L'accusé a pris un avocat.

Lorsque Ray sera ramené à Memphis pour y être jugé, il sera tenu au secret et des mesures de sécurité maximum seront prises a annoncé lundi M. Phil N. Canale, procureur général du comte de Shelby. En outre son retour se fera avec « une rapidité étudiée ».

L'endroit où Ray sera détenu n'est pas encore précisé, mais le procureur Canale a anoncé qu'à cet égard le sheriff William N. Morris aura la direction des mesures de sécurité. Un des adjoints de M. Morris a déclaré qu'un plan secret à cet effet était déjà à l'étude depuis un mois et demi.

L'état de santé de l'Anglais au cœur greffé s'est aggravé

LONDRES (ATS-AFP). — L'état de santé de Frédérick West, le premier Britannique au cœur greffé, qui s'est subitement aggravé à la suite d'une infection pulmonaire, cause de graves inquiétudes à l'hôpital de cardiologie de Londres. Les docteurs Keith Ross et Donald Longmore, qui avaient procédé à la transplantation, se sont rendus d'urgence à l'hôpital, suivis du reste de leur équipe, et se tiennent prêts à procéder à une nouvelle intervention.

Une activité fébrile règne actuellement à l'hôpital où l'on note un va-et-vient continu de médecins et d'infirmières. Un cœur-poumon artificiel a été mis en place et est prêt à fonctionner. M. West vit depuis 38 jours avec son nouveau cœur.

A PARIS

Quant au révérend père Damien, il poursuit sa convalescence dans les meilleures conditions », annonce un communiqué de l'hôpital Broussais. Le seul Français vivant, à l'heure présente, avec un cœur greffé, a été sorti de l'unité stérile au milieu de la semaine dernière, et placé en atmosphère aseptique. « De ce fait, ajoute le communiqué, les visites de l'extérieur demeurent strictement interdites ».

Le prochain bulletin de santé sera publié le 17 juin.

Le haut pourcentage de mortalité enregistré parmi les malades ayant subi une greffe du cœur ne doit pas décourager les chirurgiens du monde entier, a déclaré le professeur Branard, au cours d'un colloque médical avec d'éminents spécialistes allemands près de Heidelberg.

Le professeur Barnard a affirmé qu'il continuerait quant à lui cette année à faire des transplantations cardiaques.

Les promesses de Tito n'ont pas convaincu tous les étudiants

BELGRADE (AP). — Après l'intervention personnelle du maréchal Tito dans la crise estudiantine pour apporter des solutions aux revendications justifiées des étudiants, ceux-ci devaient se prononcer pour mettre un terme à leur grève qui dure depuis huit jours.

Dès dimanche, après le discours télévisé du chef de l'Etat, les organisations universitaires communistes se sont prononcées pour la reprise des cours.

Premier signe de détente enregistré, les étudiants ont levé les piquets de grève postés aux entrées des facultés. Dans quelques jours, pense-t-on, le travail pourrait reprendre normalement.

Toutefois, à côté, des organisations estudiantines traditionnelles contrôlées par le parti communiste sont apparus des organismes parallèles, les comités d'action, issus des journées d'émeutes de la semaine dernière.

Avant de s'engager définitivement sur la voie du retour à la normale, certains étudiants dont ceux de la faculté de philosophie — les plus intransigeants — attendent que soit définie la plate-forme des activités de l'université actuellement élaborée par le comité de coordination de tous les étudiants.

A l'« Université rouge Karl Marx » un membre d'un comité d'action a déclaré devant plus d'un millier d'étudiants que le maréchal Tito avait exprimé une grande confiance dans les étudiants et qu'il avait rendu un grand hommage à leur mouvement. Selon cet étudiant, les assurances du maréchal de satisfaire les revendications éliminent la nécessité de poursuivre la grève.

Ce n'est pas pour autant que les activités des étudiants cesseront, a déclaré, pour sa part, un autre porte-parole du comité d'action. « Au contraire, a-t-il ajouté, nous devrons élargir nos activités. Après être sortis de l'anonymat, nous devons plus fortement encore propager nos idées dans la masse. »

Les communistes bombardent Saigon et attaquent à Khe-sanh

SAIGON (ATS-AFP). — Le Vietcong a bombardé Saigon pour la 24me fois, tirant 14 roquettes de 122 mm et quatre obus de mortier de 82 qui ont tué six personnes et en ont blessé plus de trente. Sept maisons ont été détruites par des coups directs ou des incendies provoqués par les projectiles.

Plus de cent personnes ont été tuées et près de 400 blessées depuis que les bombardements ont commencé sur Saigon-Cholon, le 5 mai, date du début de la deuxième offensive générale du Vietcong.

En même temps, le Vietcong a harcelé trois objectifs militaires dans les environs immédiats de la capitale. Ils ont tiré 35 obus de mortier sur la base aérienne américano-sud-vietnamienne de Bien-Hoa, à 30 kilomètres au nord-est de Saigon. Deux avions de reconnaissance ont été détruits.

Par ailleurs un bataillon nord-vietnamien a attaqué des unités de la troisième division de « marines » à 12 km au sud de la base américaine de Khe-Sanh. Cette attaque, qui a été repoussée, a fait sept morts et quatorze blessés parmi les marines. Douze communistes ont été tués.

On annonce enfin que le président Thieu a ajourné jusqu'en juillet le voyage qu'il devait faire aux Etats-Unis vers le 19 juin, apprend-on de source bien informée.

La situation politique à Saigon serait la raison principale de cet ajournement.

M. Rumor chargé de former le nouveau gouvernement italien

ROME (AP). — Le président Saragat a désigné M. Rumor, secrétaire général du parti démocrate-chrétien pour former le nouveau gouvernement

M. Rumor a accepté et va commencer ses consultations au sein des partis démocrate-chrétien et socialiste pour tenter de remettre sur pied une coalition de centre-gauche.

La désignation de M. Rumor, était attendue et son nom avait été avancé dès le début de la crise lorsque le parti socialiste-grand perdant des élections législatives — décida de se retirer de la coalition.

Ses chances de former une nouvelle coalition de centre-gauche paraissent maigres et, l'on peut penser qu'il choisira la solution d'un cabinet démocrate-chrétien minoritaire.

Balance commerciale de l'AELE : déficit

GENÈVE (AP). — La balance commerciale des pays de l'AELE (Autriche, Danemark, Finlande, Grande-Bretagne, Novège, Portugal, Suède et Suisse) a enregistré un déficit de près de deux milliards de dollars durant le premier trimestre de cette année.

Une délégation tchèque à Moscou

MOSCOU (AP). — Une délégation gouvernementale tchécoslovaque, conduite par M. Lubomir Strougal, vice-président du conseil, et comprenant notamment MM. Vaclav Vales, ministre du commerce extérieur, et Frantisek Vlasak, ministre du plan, est arrivée lundi à Moscou, où elle aura des entretiens de trois ou quatre jours sur des problèmes économiques tchécoslovaques, et notamment sur un important crédit soviétique